Le Franco-Albertain

40 PAGES TIRAGE 7 745 nº 46 MERCREDI LE 6 DECEMBRE 1978

REFLET



JOUET '79 page 7

Nouveau Chancellier



UN FRANCO-ALBERTAIN, CHANCELLIER DE L'UNIVERSITE DE CALGARY

Monsieur Jean-Louis Lebel est devenu le quatrième chancellier de l'Université de Calgary. Natif de St-Paul, Alberta, M. Lebel est vice-président de la compagnie Chevron et ex-président de La Société Franco-Canadienne de Calgary, régionale de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Société Canadienne du Microfilm
19 Le Royer
MONTREAL 125, P.Q.
nov. 77

COURRIER DE DEUXIEME CLASSE

Scène Provinciale

l'A. C. F. A. remet tous ses millions

page 6

Horizons Albertains



'Bravo pour le clown'

page 37

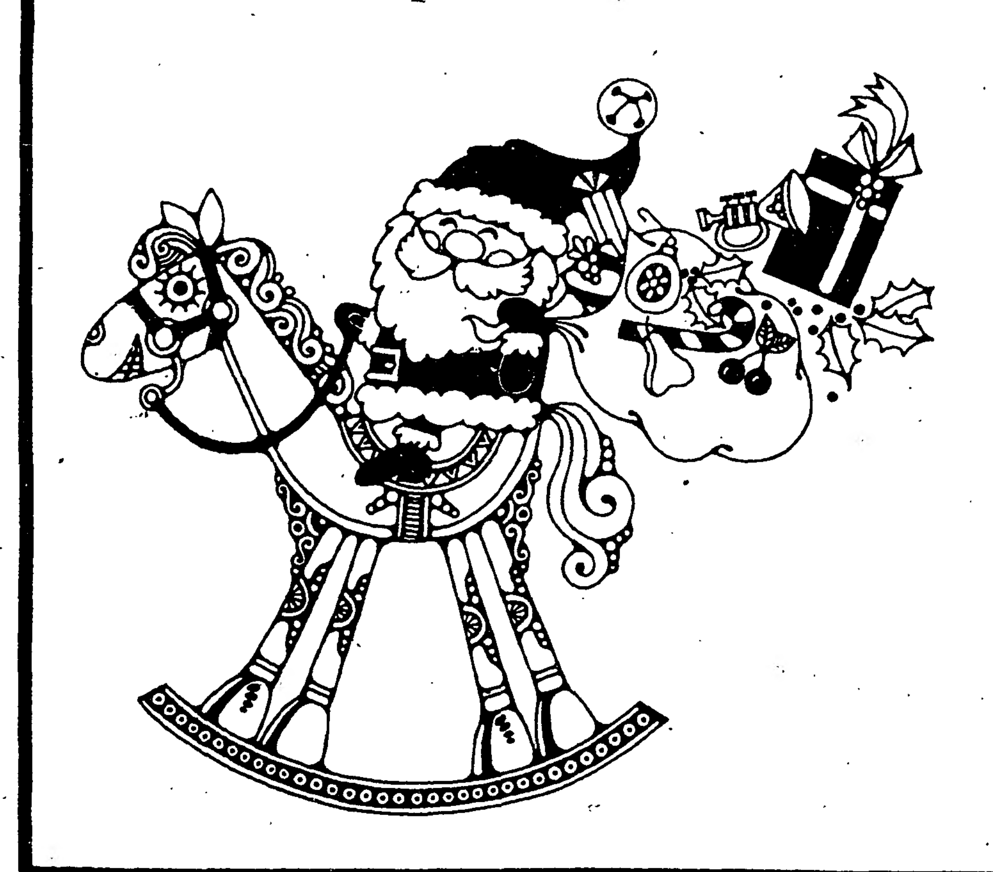
LA SEMAINE EN BREF





SUPPLEMENT DE NOËL

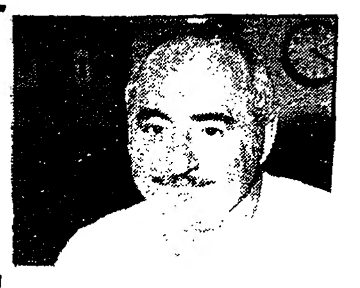
La semaine prochaine - 13 décembre



Avis

Le Franco ne sera pas publié les mercredis 20 et 27 décembre 1978

BENOIT DITSKIPENSE



Benoit Pariseau

A LA CHERE FRANCE

Benoit n'est pas attentif... voir "Opinion du lecteur" le FRANCO—ALBERTAIN du 29 novembre dernier, à la page 5. "Le corbeau chante aussi bien que l'alouette pour qui n'y fait pas attention. Que de choses n'obtiennent qu'à leur saison leur juste assaisonnement de louange et de perfection".

(William Shakespeare 1564-1616)

BENOIT EST ATTENTIF

Voir BENOIT DITSKIPENSE, le FRANCO—ALBERTAIN, édition du 29 novembre dernier, page 3.

P.S. - Veuillez s'il vous plaît écrire Alouettes avec seulement un L - deux ailes rendent les membres de cette équipe de football, beaucoup plus "saints" qu'ils ne le sont en réalité. Seuls les anges ont deux ailes.

BIGOTERIE

La bigoterie existe-t-elle chez nous? Oui, elle existe, non seulement chez nos compatriotes de langue anglaise, mais également chez nos amis (si on peut les appeler ainsi) francophones.

Vous n'êtes pas d'accord? Ouvrez-vous les oreilles et les yeux ! Parlant de "bigoterie"...

Davidson Dunton disait, après les audiences du Comité pour un Canada uni: "... BIGOTRY... it was impressed very strongly to me how big it (BIGOT) was... ! "

LE FRANCO A . . . 50 ANS

On n'a pas tous les jours 50 ans, et, c'est la raison pour laquelle la Direction du FRANCO—ALBERTAIN aurait dû savoir qu'un vin et fromage à 16 h 30 l'après-midi, au centre ville (donc à l'heure de pointe) serait de beaucoup plus profitable aux directeurs de cet illustre hebdomadaire qui, en l'occurrence, ont leurs bureaux au centre ville, qu'aux autres invités qui devaient travailler à cette heure-là.

Oui, je sais que ce n'est pas facile de plaire à tout le monde. Cette fois-ci, étant donné que c'était le 50ième anniversaire, on aurait pû s'efforcer un peu plus pour trouver une heure plus convenable. J'espère que vous vous en souviendrez pour le 100ième anniversaire.

UN ELEPHANT BLANC . . . PAS TOUT A FAIT

Un édifice assez important vient d'ouvrir ses portes dans la belle région de Rivière-la-Paix. Il s'agit là, bien entendu, du "Guy-Donnelly Sportex", construit au coût de 300 milles dollars. Ce Centre récréatif comprend patinoire, et salle de banquets et réunions.

Les Patelins de Donnelly, Guy, et Jean-Côté seront les principaux bénéficiaires de l'édifice, mais les citoyens de toute la région auront accès aux différents services offerts.

Voilà un autre rêve devenu réalité et ce, grâce au dévouement, à la collaboration, et à la générosité d'un petit groupe convaincu et combien enthousiasme!

La première réunion qui rassemblait 40 personnes en 1976, faisait croire aux instigateurs du projet que la construction était non seulement possible, mais aussi rentable. Dès cette première réunion, la somme de 38 milles dollars était recueillie - soit en argent comptant, promesses, etc.

Une compagnie de construction a été embauchée pour ériger la charpente d'acier. Tout le reste de la construction a été réalisé par des volontaires.

Un des principaux dirigeants du projet, monsieur Armand Cloutier, m'a déclaré que des volontaires avaient fait la coupe du bois, le transport, et le sciage des billots - 50 milles pieds de bois en tout.

Un journaliste sportif a osé déclarer - il y a de cela près d'un an, que "peut-être la région s'était donnée un éléphant blanc". Cette déclaration en a fait entrer plusieurs en grande colère. On n'a pas offert un cigare à ce journaliste, on ne l'a même pas invité à l'ouverture officielle. C'est dommage. Avec un tel enthousiasme, une telle collaboration de la majorité, et ce désir du succès, comment peut-on ne pas croire en l'avenir. Sportex Guy-Donnelly... un éléphant blanc...

pas tout à fait... du moins pour le moment.

Félicitations et bravo ! ... Gens de mon pays !

ECOLE NOTRE DAME ELEMENTAIRE

Requiert les services d'un (e)

SECRETAIRE BILINGUE

FONCTIONS:

- Assister le personnel administratif de l'école
- Collaborer avec l'équipe des professeurs
- Voir au bon fonctionnement du bureau

QUALIFICATIONS:

- Connaissance suffisante du français et de l'anglais
- Compétence en dactylographie
- Capacité d'organisation

Les candidates devront faire parvenir leur demande avant le 8 décembre à:

Mme Doris Lapointe, directrice
Ecole Notre Dame Elémentaire
C.P. 1140
Bonnyville, Alberta
TOA OLO

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner à: Mme Doris Lapointe (826-3485)

MAXIM JEAN-LOUIS
Rédacteur en chef

FRANCINE GAGNE
Administration

FRANCE GUY SENECHAL
Composition

ANNA NOWAKOWSKI HAYES
Mise en page

SUZETTE LAGACE AUBIN
Mise en page et composition

CORRESPONDANTS:

AUBIN, Raymonde
Rivière La Paix
BERTRAND, Pierrette
Red Deer
BRISSON, B. Lucienne
St-Albert
CANESSON, Hélène
Lethbridge
GRENIER, Huguette
Rivière-la-Paix
JEANOTTE, Monique
Calgary
LABROSSE, Claire
Edmonton
LECLAIR, Louis & Yvonne
Morinville
LEMIRE, Henri P.
Bonnyville
VAN LANDEGHEM, Sylvie
St-Paul
POIRER, Adelard
St-Paul

Le Franco Albertain se vend 25 cents l'exemplaire.

Les abonnements au Canada: $7.50 pour un an et $13.00 pour deux ans.
Aux Etats-Unis: $9.00 par année.
Autre pays: $10.00 par année.

Courier de deuxième classe enr. No 1881

Siège Social 10012-109 rue
Edmonton, Alberta
T5J IM5

tél.: 422 - 0388

ou 424 - 9388

CONCOURS LITTÉRAIRE de L'AÉBA 1979

INFORMATIONS ET REGLEMENTS

A. Formule du concours

1. Expliquons d'abord que ce concours n'est pas un examen. La participations est libre. Les participants peuvent se faire aider pour présenter une copie qui est aussi parfaite qu'ils le désirent. C'est notre but d'inviter l'élève à se surpasser dans la création d'un travail littéraire.

2. Le sujet sera laissé au choix de l'élève.

3. Les catégories

Afin de répartir les prix plus équitablement entre les participants voici les 14 catégories proposées:

- Composition (narration/description) grades 1, 2, 3, 4, 5, 6
- Poésie grades (4 à 6), (7 à 9), 10 à 12) - Composition (contes, nouvelles, fables) grades 7, 8, 9, grades (10 à 12)
- Dissertation grades (10 à 12)

4. Participation: Tout élève d'une école où s'enseigne le français selon la section 150 (1) (a) de l'Acte scolaire peut concourir.

5. Un élève peut s'inscrire dans plus d'une catégorie s'il le désire, pourvu que ces catégories correspondent au grade où il se trouve. e. g.: un élève de 10ième pourrait s'inscrire dans les catégories poésie (10-12) et contre (10-12). Un élève de 4ième pourrait s'inscrire dans les catégories composition grade 4 et poésie (4 à 6)

6. Tous les travaux doivent être soumis sur feuilles volantes 8 1/2 X 11 . Ceci pour assurer l'anonymat at pour faciliter le numérotage des copies.

7. Longueur du travail: pas de limite; raisonnable selon le niveau.

8. Le nom des gagnants, le nom de leur professeur ainsi que les travaux primés seront publiés dans le FRANCO en juin. On leur remettra des prix-souvenirs sur lesquels les noms des élèves seront gravés.

B.. Formule d'inscription

1. Chaque école reçoit des formules d'inscription. Si le nombre s'avérait insuffisant, veuillez en reproduire ou en demander.

2. Chaque participation doit être accompagnée d'une formule.

3. Le nom du participant ne doit PAS paraître sur son travail

4. Veuillez brocher la formule sur le devant de la composition, mais sans inscrire de numéro sera ajouté à la machine à chaque formule d'inscription ainsi qu'à la composition.

5. Toutes les copies soumises au professeur doivent être expédiées au comité.

6. L'organisation du concours doit s'en remettre, en définitive, au professeur de l'élève pour garantir l'authenticité des travaux soumis. C'est pourquoi nous demandons au professeur de cocher la case appropriée et de signer chaque formule d'inscription.

C. Date limite du concours: le 12 avril 1979.

1. Toutes les participations au concours devront être expédiées pour cette date à l'adresse suivante

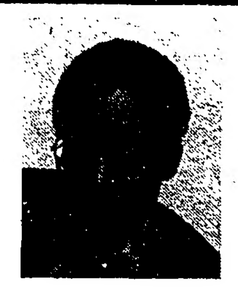
M. Gérard Moquin, C.P. 519, Bonnyville Alberta TOA OLO

2. Pour faciliter la tâche, nous demandons que chaque école fasse parvenir tous les travaux de cette école dans une même envoloppe. Nous apprécierions qu'ils soient groupés par catégories.

D. Le jury

Un jury de trois personnes — qui n'enseignent pas en ce moment dans les écoles — fera l'élimination des épreuves soumises au Comité du Concours.

EDITORIAL



Maxim Jean-Louis

Les grands mendiants

LES GRANDS MENDIANTS

S'il y a une chose qui frappe celui qui assiste à un Conseil général de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, c'est à quel point la francophonie est devenue dépendante des subventions.

On a l'impression qu'on ne peut être francophone qu'à coups de dollars. Les chiffres sont éloquents. Un budget annuel de plus de $600,000 pour quelques 2,645 membres. C'est énorme ! ! ! Cela revient à près de $225. par membre.

Il y aurait d'ailleurs lieu de questionner sérieusement la pratique selon laquelle l'Association Canadienne-Française de l'Alberta alloue ses fonds de développement communautaire en fonction du nombre de membres de chaque régionale.

Qui prouve que le nombre de membres de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta d'une régionale soit vraiment un signe de la vitalité de cette régionale?

Surtout lorsque cela ne prend qu'une signature et un petit cinq dollars!

Le seul critère vraiment valable de la vitalité d'une francophonie est le nombre de participants aux activités de cette francophonie. C'est relativement facile de tirer une cotisation de cinq dollars et une signature de quelqu'un. C'est tout une autre affaire que de faire participer cette personne à des activités culturelles ou sociales, ou de la convaincre d'envoyer ses enfants à une école d'immersion ou tout simplement de leur parler en français!

Comment faire pour se servir du nombre de participant comme critère de répartition de fonds?

RIEN DE PLUS FACILE

Subventionner les régionales en fonction des revenus qu'elles arrivent à tirer de leurs activités. Le gouvernement provincial et même fédéral a ce qu'ils appellent le "matching grant". Si une région organise une soirée sociale ou même un bingo et en tire un certain profit, l'Association Canadienne-Française de l'Alberta lui accorde 1 dollar ou même 2 dollars pour chaque dollar de revenu.

Cela forcera les régions et la francophonie en général à mettre sur pieds beaucoup plus d'activités plutôt que de passer leur temps à pondre des rapports assomants.

Il faudrait évidemment trouver un moyen d'appliquer cette même règle à l'administration provinciale qui devrait commencer à faire preuve de plus d'imagination et d'initiative pour engendrer des revenus plutôt que d'aller quémander des subventions.

Comme le disait, et avec raison le président de l'Association, il est grand temps de commencer à se serrer la ceinture. Qui sait? Avec l'avènement de "Joe Who", il se pourrait bien qu'on revienne à nos bingos d'antan comme seules sources fiables de financement.

l'Astuce de René Lévesque

"Que pensez-vous de la situation au Québec? Est-ce que Lévesque est en train de capituler? Il semble mettre de l'eau dans son vin. Il ne prévoit même plus un référendum sur l'indépendance. Il parle plutôt de demander aux québécois le mandat de négocier une association économique avec le reste du Canada" nous écrivait un lecteur.

Le problème avec une telle analyse c'est qu'elle tombe dans le même piège dans lequel se font prendre les journalistes anglophones . Depuis quelques temps, beaucoup de journalistes anglophones (et francophones) "détectent" dans les récents propos du premier ministre du Québec des signes avant-coureurs d'une espèce de capitulation. Le fait que M. Lévesque ait décidé de faire un référendum sur le mandat de négocier une entente économique avec les autres provinces du Canada plutôt de "s'obstiner" sur la fameuse question de l'indépendance est le début d'une retraite.

C'EST LÀ ÊTRE BIEN NAÏF ! ! !

On avait présenté les mêmes arguments quand le parti séparatiste avait mis en parenthèse la question de la séparation et réussi à se faire élire sur la promesse d'un bon gouvernement. On risque encore de tomber dans le même panneau.

L'astuce du gouvernement péquiste est la suivante. En demandant aux québécois de voter sur un "simple" mandat de négocier une association économique avec le reste du Canada, il a de bonnes chances de récolter une majorité. Le québécois ordinaire qui se voit posé une question aussi anodine risque de se dire: "Qu'est-ce que j'ai à perdre. Je ne vote pas sur la question de l'indépendance. Tout ce que je fais c'est de donner au gouvernement le mandat de négocier une entente économique. S'il peut me prouver que c'est possible, j'aurai encore une autre chance de voter."

Et c'est là où Lévesque se propose de placer le reste du Canada dans un fameux dilemme. La réponse des provinces, qu'elle soit positive ou négative, risque d'ajouter de l'eau à son moulin. Si c'est un OUI (ce qui est peu probable) Lévesque pourra dire aux Québécois: " Voyez, j'ai pu obtenir une association économique, on court donc aucun risque financier en se séparant. Si c'est un NON, il présentera un argument tout aussi convaincant, à savoir: "Le reste du Canada ne veut pas de nous. Séparons-nous.

Bref, il faut plutôt lire entre les lignes et voir dans les récentes déclarations du premier ministre québécois un plan astucieux, prémédité et minutieusement préparé.

Le grand danger réside dans une certaine naiveté de la part des média et de la population. Lorsque même un analyste aussi averti et chevronné que le rédacteur du MacClean's, M. Peter Newman commence à tenir les mêmes propos que notre lecteur, il y a de quoi avoir peur...

sondage

Est-ce Lougheed devrait bénéficier de billets d'avion gratuits ?

On a appris, la semaine dernière, que le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed et sa femme avaient accepté des billets gratuits pour des voyages d'agrément sur CP Air. Les politiciens de l'opposition ont condamné une telle pratique mais le premier ministre a répliqué qu'il n'y voyait aucun conflit d'intérêt. Pensez-vous que le premier ministre de l'Alberta devrait accepter des billets d'avion gratuits?

LE FRANCO—ALBERTAIN
204, 10012-109 rue
Edmonton, Alberta

Cochez la boîte de votre choix et insérez tout commentaire avec ce coupon:

oui ☐ **non** ☐

NOM ....

ADRESSE...

Opinion du lecteur

Messieurs les typographes du FRANCO-ALBERTAIN,

L'homme dans sa course à la perfection, demeure un éternel insatisfait; alors que l'on croit lui présenter le meilleur des chef-d'oeuvre, l'on ne reçoit en retour que complaintes et désenchantement. Et pour preuve, la teneur de ces lignes.

Chers frères, j'admire votre enthousiasme et votre bonne volonté et aussi je suis bien conscient des difficultés inhérentes à votre profession. Cependant, il n'y a rien comme l'effort et le constant souci de la perfection. Si vous pouviez l'atteindre, cette perfection, dans la rédaction et la typographie de "notre FRANCO", c'eût été l'idéal, et vous seriez auréoles à jamais de la couronne de gloire.

Le lecteur bien avisé peut facilement déceler l'origine de l'erreur dans la structure d'une phrase: fusse-t-elle du rédacteur ou du typo.

Et puis, vous n'imaginez pas combien la lecture d'un journal bien structuré, bien stylé et d'impeccable typographie facilite la digestion après un copieux repas, et ravigote l'organisme après une dure journée de labeur.

Agréez, chers typos, l'expression sincère de ces beaux vers de Boileau:

"Vingt fois sur le métier
Remettez votre ouvrage
Polissez-le sans cesse et le repolissez."

Arnel Mardy

Nous avons une étoile

Nous avons un étoile brillante dans la francophonie de l'Ouest, Maxim Jean-Louis a pas seulement rendu le FRANCO vivant comme je l'ai déjà dit, mais il est tellement intéressant que nous pouvons le lire deux fois et il est encore intéressant.

Quelqu'un avait fait mention des programmes "américains", et bien les bandes dessinées en sont un bon exemple, et c'est la même chose avec les programmes américains. Comme on dit en anglais: "If we cannot lick them, join them.. Archie Bunker en français est aussi intéressant ou plus qu'en anglais!

Les articles par Keith Spicer sont bien. A propos et j'espère que les francophones le lise. Les dangers du NPD, du contrôle par les rouges sont énormes pour nous tous.

Les commentaires par Diane Santerre, je suis pas d'acc... cord, mais ils sont bons à lire tout de même.

Pour moi Peter Lougheed cherche trop de pouvoirs et il est trop égoïste en ce qui concerne l'entreprise privée Par contre Trudeau prend sa revanche par l'achat de Phillips Petrolum, par l'entremise de Petro-Canada et ceci ne me semble pas juste. Retournons au FRANCO, par l'entremise de deux de mes filles, le FRANCO a été introduit dans une école anglophone et a été très bien reçue inclus les bandes dessinées.

Par contre si Pierre Trudeau avait dépensé des millions pour le bilinguisme, au lieu de le forcer dans la gorge des anglophones qui voulaient pas l'avaler. On auraut accompli beaucoup plus.

"Merci Maxim Jean-Louis pour un ouvrage bien fait.

Georges Lapierre.

Ça n'a pas d'allure

Cher Rédacteur,

Permettez-moi, de faire une correction que je juge de mon devoir .

A propos du bal masqué tenu à St-Paul, je cite un couple anglais d'Edmonton costumer en noire et blanc gagne le prix du costume le plus simple.

Un vieillard très handicapé gagne le prix du costume le plus original il est accompagné d'une danseuse assez sexy toute de rose vêtue.

Je n'étais pas au bal, je juge d'après ce que j'ai vu et lu dans le FRANCO. A mon humble avis une telle attitude de le fait d'être ainsi vêtue, je le considère comme indigne d'une chrétienne, bal masqué ou non. Je trouve que ça n'a pas d'allure. Il n'est pas besoin d'être ridicule pour s'amuser. Je ne vise personne je ne connaît pas la personne, mais je juge la chose absurde.

Mme J. M. R. Noël.

Plus de nouvelles

Cher monsieur,

Je veux vous dire que votre style d'écrire le FRANCO—ALBERTAIN est vraiment bon. Le FRANCO a plus de description et d'articles que l'an passé.

Mais, il devrait aussi avoir des nouvelles sur ce qui se passe dans la région de Rivière-la-Paix.

Gérald Lemoine

Tangent

Au moins un souvenir

Monsieur le rédacteur,

Permets-moi, au nom du Comité, de vous remercier pour le numéro spécial préparé à l'occasion du Cinquantenaire de la paroisse Ste-Famille. Nous avons au moins un souvenir de cette journée et nous le devons au FRANCO—ALBERTAIN et surtout à votre collaboration.

Lucien Auclair

Comité du Cinquantenaire

Bonnes informations sur Rivière-la-Paix

Monsieur le rédacteur,

J'aimerais vous remercier pour nous avoir envoyé des copies d'extra de votre FRANCO— ALBERTAIN.

Votre FRANCO—ALBERTAIN est très bien organisé, je vous félicite. L'information que vous nous donnez sur les régions de la Rivière-la-Paix est très intéressante. J'espère que vous continuerez d'en publier dans cette partie du journal.

Sincèrement,

Angèle Langlois

Lettres au Franco

LE FRANCO publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. LE FRANCO se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.

Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: "Lettre des lecteurs" LE FRANCO-ALBERTAIN, 10012 - 109e rue, Edmonton, Alta.

NOTE

Il nous est malheureusement pas possible de passer toutes les lettres que nous recevons, ceci faute d'espace. Nous donnons la priorité aux lettres critiques et ensuite aux lettres de félicitations en commençant par les plus courtes.

La Rédaction

Scène Provinciale

l'Association Canadienne Française de l'Alberta remet tous ses millions à une fondation.

EDMONTON

L'Association Canadienne-Française de l'Alberta transfèrera tous les capitaux provenant de la vente de son terrain à Mill Woods à une fondation intérimaire. C'est là la décision majeure qui a été prise lors du dernier Conseil général qui s'est déroulé à l'hôtel Holiday Inn d'Edmonton. Cette fondation intérimaire sera remplacée par une fondation permanente aussitôt que l'acte d'enregistrement sera complété au printemps de 1979.

Les directeurs de cette fondation permanente seront les sept derniers anciens présidefits de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta . Ils auront la responsabilité de toute la politique d'investissement de tous les argents de la Fondation.

On se souviendra que la vente du terrain de Mill Woods avait ajouté près de 4 millions 425 mille dollars aux coffres de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Il est à noter que "les buts de la Fondation sont les mêmes que ceux de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta et que les revenus de la Fondation devront être remis en entier à l'Association Canadienne-Française de l'Alberta pour ses oeuvres".

RAPPORT FINANCIER

Les recettes de l'Association se sont élevées à $843,940 durant l'année 1978, alors que les dépenses se sont chiffrées à $751,905.

Les recettes proviennent surtout d'une subvention du Secrétariat d'Etat et d'intérêts sur les capitaux accumulés depuis la vente du terrain.

Un des points qui a soulevé de vives discussions a été la répartition des fonds alloués au développement communautaire. Ces fonds sont répartis selon le nombre de membres titulaires de chaque régionale de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.



Dr. Roger Motut président

AUTRES RAPPORTS

La Commission Culturelle, qui est "en processus d'organisation" depuis 1 an, a dévoilé son "PLAN D'ACTION" qui détaille non seulement les principes généraux mais aussi les objectifs spécifiques et les programmes qui en découleront. Les objectifs de cette Commission qui regroupe des représentants des huit régions francophones de la province sont au nombre de cinq et visent surtout à aider les différents groupes culturels francophones de l'Alberta à se connaître, se regrouper et à s'entraider.

Il s'agira aussi de favoriser une plus étroite collaboration entre les groupes plus précisément "culturels" et les autres groupes et comité de la francophonie. La Commission essayera de "faire connaître et de promouvoir la culture canadienne-française auprès de la population anglophone et de faire partie des comités gouvernementaux et autres structures qui influencent et décident la politique culturelle en Alberta.



Mme Ginette Koch explique le plan d'action de la Comission Culturelle.

Pour atteindre ces objectifs, une gamme variée de programmes, divisée en 6 catégories (information, publicité, promotion des artistes, participation provinciale et nationale, formation, planification) seront mis sur pieds.

La promotion des artistes est le programme qui regroupe le plus grand nombre d'activités telles que : Rond-Point, Collogue Culturel de l'Ouest, Alberta Showcase, Journée du Patrimoine, Festival de Granby, utilisation des média d'information, Collaboration avec les ressources culturelles provinciales et Tournées provinciales et nationales.

NOTE: La seconde partie de ce reportage sera publiée dans la prochaine édition du FRANCO.

ASSOCIATION CANADIENNE- RANCAISE DE L'ALBERTA

DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

REPARTITION SUIVANT LES MEMBRES TITULAIRES

BUDGET 1979

	*Membres	$40 001-100	$35 101-200	$30 201-300	$25 301-400	$20 401-500	$15 501-600	$10 601-700	$5 701 +		Total
		$	$	$	$	$	$	$	$		$
Bonnyville	(220)	4,000	3,500	600						=	8,100
Calgary	(95)	3,800								=	3,800
Edmonton	(905)	4,000	3,500	3,000	2,500	2,000	1,500	1,000	1,020	=	18,520
Lethbridge	(161)	4,000	2,135							=	6,135
Morinville-Legal	(110)	4,000	350							=	4,350
Red Deer	(76)	3,040								=	3,040
Plamondon	(70)	2,800								=	2,800
Rivière-la-Paix	(560)	4,000	3,500	3,000	2,500	2,000	900			=	15,900
St-Paul	(280)	4,000	3,500	2,400						=	9,900
											72,545

* La répartition ne se fera pas nécessairement sur le nombre inscrit:

Les 1er et 2e versements seront basés sur le # de membres au 1 - 1 - 79
Les 3e et 4e versements seront basés sur le # de membres au 1 - 7 - 79

novembre 1978



M. Jean Moreau, président de la Société Franco-Canadienne de Calgary s'objecte à la répartition des fonds.

Le Franco Albertain REFLET





jouets 79

"Papa Noël": Un prétexte

Chaque année les bons "Papa Noël" de l'industrie américaine et japonnaise lancent par milliers des jouets sur le marché... Et, c'est tant mieux pour tous les enfants dont les petits souliers seront bien remplis, et c'est tant mieux pour ces messieurs de la grande industrie du jouet, qui actuellement compte parmi les 8 géants du monde des affaires.

Il n'y a plus de doute. Le jouet: c'est une affaire et c'est une affaire qui marche très bien si l'on en croit les courbes financières des plus grandes entreprises spécialisées dans ce domaine. En 30 ans, l'industrie du jouet a quadruplé , enregistrant une hausse des ventes de 500 pour cent ... L'Amérique du nord qui en 1955, vendant à elle seule pour $592 millions de jouets atteint en 1975 un chiffre d'affaires de 3.1 billion. En 1976, l'américain dépensait en moyenne $91.00 de jouets par enfant, par an. (Sans compter les équipements de sport qui ne sont pas les moins coûteux) Quant au Canada, réjouissons-nous, il fait partie de la grande fête de la consommation. Selon l'Association des Consommateurs du Canada, on dépense dans notre pays plus de $200 millions en jouets, chaque année, dont la plus grande partie à l'époque de Noël.

Il est effectivement indéniable que le développement de l'industrie du "bimbrelot" (comme on appelait le jouet jadis) doive beaucoup de sa prospérité à l'importance qu'ont pris les fêtes de fin d'année lors des dernières décennies. Autrefois, Noël avait avant tout un caractère religieux et familial. Si échange de cadeaux il y avait, ils étaient peu nombreux et plus symboliques que coûteux. En fait c'est en 1850 seulement que les premières annonces publicitaires, rappelant que les fêtes de fin d'année étaient une excellente occasion pour échanger des cadeaux, firent leur apparition... C'était il y a un peu plus d'un siècle... L'idée a fait son chemin et l'industrie du jouet, a peu près inexistante, en Amérique, à cette époque en a largement bénéficié pour atteindre la prospérité que nous lui connaissons.

A QUOI DEVONS–NOUS CETTE MONTÉE FANTASTIQUE DU JOUET?

Sociologues et économistes cherchent depuis quelque temps à définir les facteurs qui ont amené notre société à cette consommation gargantuesque du jouet. A leurs yeux, les principales coupables sont l'urbanisation et l'industrialisation. La première entraînant le manque d'espace et l'insécurité des villes contraint le petit citadin à jouer en appartement. Coupé des points d'intérêt naturels que peut lui offrir un environnement il reporte son attention sur divers objets artificiels susceptibles de l'amuser. La seconde a fait sortir les parents de la maison. L'enfant privé de leur attention cherche à s'occuper à l'aide de jeux divers. Enfin, les parents culpabilisés de leur manque de patience ou de disponibilité ont tendance à offrir des jouets, cadeaux-compensation, pour se faire pardonner ces lacunes.

ET ENCORE ! !

A ces facteurs viennent s'ajouter: une certaine prospérité générale, la vulgarisation de théories accordant aux jouets un rôle dans le développement de l'enfant, le lancement constant de jeux et jouets nouveaux, l'accroissement (augmentation) des temps de loisirs pour les enfants et parents, l'importance de la publicité pour enfants à la télévision. Il faut aussi mentionner l'influence des média comme la télévision et les journaux qui produisent de nombreuses émissions et bandes dessinées qui ont donné naissance à toute une série de jouets et de poupées mascottes comme snoopy, fanfreluche, les marionnettes de Sesame Street et autres personnages, vedettes de séries télévisées que l'on retrouve de plus en plus souvent sur les tablettes des marchands. Le cinéma, peut lui aussi, être un merveilleux promotteur. A témoin l'envahissement actuel de nos vitrines et étalages par les innombrables "Stars Wars". Ce dernier exemple démontre admirablement l'habilité des fabriquants à récupérer un thème à la mode pour lancer un nouveau jouet sur le marché.

Reste à savoir si les enfants éprouvent réellement l'engouement qui leur est suggéré à grand renfort de messages publicitaires, pour ce genre de nouveautés. Il est permis d'en douter quand les producteurs eux-mêmes avouent que la vente de ces jouets ne repose que sur l'actualité du sujet, la nouveauté du jeu et la campagne de lancement sans laquelle la vente de tels produits s'avère difficile.

AUX PAYS DES MERVEILLES

La sur-consommation du jouet est un phénomène relativement récent. Avouons-le: nous nous sommes facilement laisser séduire par la magie de ce nouveau monde. Le rêve de "l'enfant" qui sommeille en chacun de nous a pris trop vite réalité. Ce n'est malheureusement pas "aux pays des merveilles" que nous nous retrouvons mais dans le labyrinthe angoissant du monde de la consommation (des gros sous). Nous nous sommes trop longtemps émerveillés sans poser de questions. Pendant ce temps, nos gentils fabriquants de jouet bâtissaient une industrie dont nous sommes aujourd'hui très surpris de découvrir les priorités.

SAVOIR FAIRE ! OU SAVOIR VENDRE :

Laissons à Filis Frédérick, auteur du livre "Design & sell, Toys, Games & Crafts" le soin de nous "vanter" l'industrie américaine du jouet. "L'Amérique est le plus gros producteur de jouets au monde. Cela ne tient pas seulement à notre ingénuosité ou créativité mais aussi à notre savoir faire (savoir vendre?)... Soyons-francs" ajoute-t-elle "la grimpée phénoménale de notre production tient beaucoup à l'éthique adoptée par notre industrie qui avant d'exiger la qualité et la solidité de ses produits est basée sur la rapidité avec laquelle se démode n'importe quel gadget. A cela vient s'ajouter le succès de toute une ligne de produits conçus sur le principe de la "lame de rasoir". La conception de ces jouets ayant pour but de pouvoir leur ajouter indéfiniment un accessoire ou un élément nouveau. Le plus bel exemple de ce type de jouet est Barbie la poupée qui tient le record des ventes depuis 20 ans !

Les bons:

1- GOOD PUPPY. Ce jouet s'adresse aux enfants de 2 à 6 ans. Fabriqué par Coleco, il coûte $11. Il s'agit d'un chien que l'enfant peut promener; il est vendu avec trois biscuits de plastique qu'il peut avaler. Le chien s'asseoit, fait le beau et jappe (pas trop fort!). Il est conforme à la publicité.

2- PYRAMID. Ce jeu s'adresse aux personnes âgées de 8 ans et plus. Fabriqué par Hasbro, il coûte $7. C'est un jeu de stratégie nécessitant deux joueurs et comprenant 24 pyramides de plastique. Les instructions sont faciles; le jeu demande de l'observation et de la réflexion. L'emballage peut porter à confusion, étant peut-être plus grand que nécessaire.

3- OTHELLO. Ce jeu, comme le précédent, s'adresse aux plus de 8 ans. Fabriqué par Irwin, il coûte $13. Il s'agit d'un jeu de jetons(?) faisant appel à la concentration, à la ruse et au sens de la planification des joueurs. Surtout pour les 10 ans et plus.

4- ETABLI MECANIQUE. Ce jouet destiné aux 7 ans et plus est fabriqué par Mattel et coûte $20. Il s'agit d'un établi de menuiserie comprenant bois, plans, personnage, colle, nécessaires à la construction d'un village western. Tel que mentionné sur l'emballage, l'établi coupe, perfore, scie et sable le bois fourni dans l'ensemble. L'établi est solide et fonctionne sans piles; les instructions sont bien illustrées et faciles à comprendre. Les personnages et les chevaux tiennent difficilement en place. Développe l'habileté manuelle de l'enfant.

5- SEW PERFECT. Fabriqué par Mattel, ce jouet s'adresse aux plus de 6 ans et coûte $15. Il s'agit d'une machine à coudre fonctionnant à l'aide de deux piles et comprenant des accessoires de couture. C'est un beau jouet, solide et attrayant. Cette machine fait de belles coutures droites, mais le levier contrôlant l'aiguille a tendance à bloquer. Le livret d'instructions est bien détaillé et illustré, mais un adulte doit tout de même expliquer les patrons et guider le travail. C'est un bon outil pour la mère désireuse d'apprendre à coudre à ses enfants.

6- MILLE BORNES. Ce jeu de cartes fabriqué par Parker Brothers est destiné aux plus de 10 ans et coûte $4. Il se rapporte à certains règlements de la situation et peut être joué par toute la famille.

7- BOGGLE. Ce jeu, fabriqué par Parker Brothers, s'adresse aux 8 ans et plus et coûte $6. Semblable aux mots croisés et au Scrabble, ce jeu stimule la créativité et soutient l'intérêt. On conseille de jouer avec quelqu'un de force égale. Petit défaut: le système de minutage faisant appel à un sablier peut distraire les joueurs.

8- KITS DE PROJETS ELECTRONIQUES. Fabriqués par Radio Shack, ces jeux destinés aux 10 ans et plus coûtent environ $30. Comme le nom l'indique, il s'agit de produire des instruments électroniques, ce qui constitue une initiation. Ils demandent de l'habileté et de la concentration.

9- L'HOMME VISIBLE. Ce modèle réduit fabriqué par Revell coûte $7 et s'adresse aux 8 ans et plus. Il s'agit d'un assemblage de pièces formant un corps humain. Ce jouet éducatif requiert une certaine habilité au montage et familiarise l'enfant avec son anatomie.

10- RACK O. Fabriqué par Somerville, ce jouet destiné aux 10 ans et plus coûte $4. Il s'agit d'un jeu de cartes accompagné de classeurs. Il est pratique pour les voyages.

11- COFFRET CAMPING (VAN AND CAMPER SET). Ce jouet, destiné aux 3 à 10 ans, est fabriqué par Tonka et coûte $14. Il s'agit d'une camionnette et d'accessoires concus solidement et qui attirent les enfants par leurs couleurs vives et leurs formes attrayantes.

Les pires:

. FUSIL JIM DANDY, de Grand, à $5 (3 ans et plus): les projectiles, des billes de caoutchouc, peuvent être très dangereux entre les mains de jeunes enfants. Jouet incitant à la violence.. KING KONG Grand à $7 (sans âge précisé); monstre en peluche d'environ 13 pouces. Associé à la violence et à la chaleur.

. MICRONAUTS "ACROYEAR", de Grand, à $4 (3 ans et plus); fait partie de la série des "ennemis" (monstres ou autres horreurs lire l'article du 29 octobre dernier.)

. HULK: SUPER HEROES PINBALL, de Hasbro, à $3.50 (5 ans et adulte); jeu de boules difficile à manoeuvrer et peu résistant. D'aspect "horrible"...

. TERRON, de Hasbro, à $25 (sans âge précisé). Très cher et faisant partie des "monstres".

. EASY BAKE, de Kenner, à $20 (6 ans et plus). Four électrique dangereux; l'emballage ne mentionne pas toutes les mises en garde imposées par l'ACNOR (CSA) à l'arrière du four, mises en garde indiquant à toute fin pratique de ne pas toucher au produit...

. GOR, de Hasbro, à $7 Montres.

. FIGURINE EXTRATERRESTRE, d'Imperial Toy, à $2 (4 ans et plus). Représentant un personnage de "Rencontre du troisième type", c'est un joujou (! ! !) plutôt peu attrayant).

. STRETCH MONSTER, de Kenner, à $18.99 (5 ans et plus). Horreur beaucoup trop lourde pour un enfant de 5 ans; n'inspire que la violence et, semblerait-il assez peu résistant.

. GODZILLA, de Mattel, à $10 (4 ans et plus). Ne requiert aucune présentation pour peu que vous ayiez vu l'un des nombreux films faits sur ce monstre...

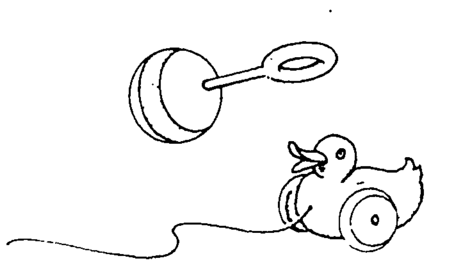
. BALLE UFO–OVNI, de l'LI Products, à $2 (sans prescription d'âge). Sensée produire des "effets", cette balle se révèle décevante.

Trouvez le jouet qui convient à l'âge et au développement de votre enfant

1. De 0 à 1 ans:

. Age de tout porter à la bouche
. Ses sens s'éveillent
. On choisira surtout des petits objets qui ne blesseront pas.
. Témoigne beaucoup de confiance surtout envers sa mère

hochets
Grelots
bouliers
jouets solides
colliers de dentition
objets de couleurs vives
jouets pour le bain
emboîtages simples
boîte musicale





11. De 1 à 3 ans:

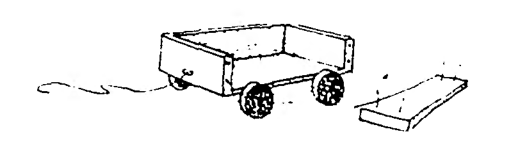
. Il essaie de marcher, il recherche son équilibre, il est curieux
. Il cherche son sens d'autonomie, il veut tout explorer

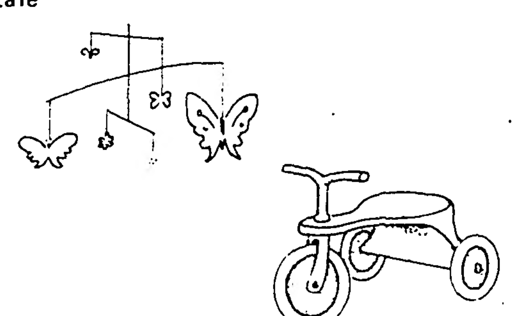
Jouets à tirer, à pousser, à démonter
grosses balles
jeux pour l'eau, le sable
livres d'images, d'histoires
gros crayons à dessiner non-toxiques
cubes de couleurs
peinture digitale
petites chaises et tables

111. De 3 à 6 ans:

. L'âge de faire semblant et des débuts de la créativité
. Il imite les adultes et prend conscience de ses possibilités corporelles
. Il entre en contact avec la nature et les éléments naturels: air - terre - eau - soleil - plantes - animaux...
. Il a besoin de merveilleux

Age des premiers patins,
skis, traîneaux
costumes de déguisement
jeux d'imitation
marionnettes
autos, avions, bâteaux,
poupées et accessoires
collages faciles, peinture digitale
téléphone - jouet
jeux de construction
tricycle
modelage, découpage
matériel à dessiner
casse-tête
histoires de fées, d'animaux

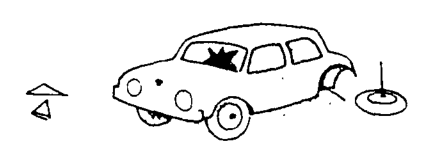


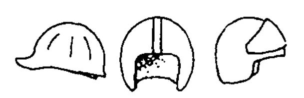


IV. De 6 à 9 ans:

. Il rêve dans son univers enfantin
. Il découvre l'écriture et la lecture
. Il augmente ses connaissances, c'est le temps de le mettre en garde contre la publicité
. Il exerce ses aptitudes physiques, âge des débuts de la dextérité
. Il aime ce qui touche la nature

poupées lavables
patins à roulettes
vélo
jeux scientifiques
corde à sauter
jeux de balles
collections
outils légers
jeux de construction
instrument de musique
cerfs-volants
dessinage, bricolage
jeux de société, d'imagination
jeux de cartes

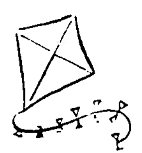




V. De 9 ans et plus:

. Il s'affirme, il a des goûts et aptitudes individuels
. Il enrichit ses facultés intellectuelles et son imagination
. Il fait appel à sa mémoire et à son jugement
. Il imite, incarne les gens qu'il découvre

Jeux de combinaisons, intellectuels
jeux de société: cartes, dames, monopoly, etc.
jouets et jeux à base de mécanique
trousse de science
jeux de construction
train électrique approuvé par l'ACNOR
bandes dessinées, revues, catalogues
collections, philatélie, etc.
jeux de mémoire



HISTOIRE DU JOUET

LA CRECHE DE NOËL: LE PREMIER JOUET

Hormis les jouets de la petite enfance qui ont un caractère d'immuabilité depuis des millénaire, il y eut fort peu de jouets avant le 18e siècle. Cette abscence n'a rien d'étonnant si l'on sait que jusqu'à cette époque l'enfant est très rapidement intégré au monde adulte. Dès l'âge de 7 ans, il rentre en apprentissage, il travaille. Il n'a ni l'innocence ni la naïveté de l'enfant moderne. Il n'est pas rare de le rencontrer au "tripot" jouant aux cartes en compagnie de mercenaires et misant gros. De famille riche ou royale il partage les jeux et les divertissements des adultes.

Nous pouvons cependant remonter aisément le fil de l'histoire des jouets de la petite enfance. Des travaux archéologiques nous ont révélé que 3000 ans avant Jésus Christ les enfants possédaient des hochets, des animaux roulants, des personnages en terre cuite. Les jeunes grecques fabriquaient des maisons, taillaient des chariots, des bâteaux miniatures... Les enluminures du moyen-âge nous montrent des enfants jouant avec des moulinets, des cerceaux, des tambours, sans oublier le cheval-baton, jouet universel par excellence qui fera son apparition à différentes époques de l'histoire du jouet.

Rudimentaires et peu nombreuses jusqu'à la fin du moyen âge, les figurines en terre cuite ou en bois vont se multiplier grâce à la reprise d'un rite qui selon la légende aurait été remis à la mode par St-François d'Assise au début du 13e siècle: LA CRECHE DE NOEL. Rapidement adoptée par toute l'Europe cette coutume entraina une fabrication plus nombreuse et plus soigné de personnages et animaux composant la crèche. C'était la première grande évolution du jouet.

Si les jouets du 16 et 17ième deviennent plus solides, plus fonctionnels et mieux faits, ce siècle ne connut qu'une innovation: la maison de poupée. C'est sa première apparition et comme la plupart des jouets datant de cette époque elle est très luxueuse, voire même somptueuse.

En réalité ces jouets semblaient plus répondre aux fantaisies des adultes qu'aux besoins des enfants.

Il faut atteindre le 18ième pour noter un changement catégorique dans le monde du jouet. C'est à cette époque, seulement, que le besoin réel de l'enfant est pris en considération. Les jouets sont moins luxueux, plus nombreux et deviennent enfin accessibles à toutes les classes de la société. Volants, poupées, véhicules miniatures, petits soldats envahissent les nurseries. Le cheval à bascule est très populaire mais l'invention du siècle reste le jouet en papier. On les achète par planches cartonnées sur lesquelles sont dessinés les différents éléments d'un théâtre, d'une ferme, d'une gare ou bien d'un trousseau de poupée. L'enfant les découpe, les colle sur du carton, et bâtit son monde. Le 18e est aussi le siècle de la poupée. Cela va de la figurine en bois la plus simple à la poupée en cire, grandeur nature. Celle-ci habillée avec recherche et à la dernière mode est réservée aux adultes et ressemble plus à un mannequin qu'à un jouet.

19e SIÈCLE: RÈGNE DE LA POUPEE

Il se caractérise par une profusion de nouveaux jouets. C'est le début de l'ère industrielle, la technologie est en plein développement. Miroirs de leur époque les jouets sont métalliques et ... MOBILES. On connaissait les automates depuis le 16e, les jouets du 19e marchent à la vapeur et à l'électricité. L'avènement du chemin de fer nous amène le train miniature dès 1820. Dorénavant la voiture, le bâteau à vapeur et le train électrique font partie de la panoplie enfantine. La poupée de son côté connait un véritable règne. Elle n'a jamais été plus choyée et possède non seulement une maison mais encore de la vaisselle, une voiture et parfois un trousseau impressionnant. Le 19e fit aussi les beaux jours des théâtres de marionnettes et d'ombres chinoises.

Ce que tout parent devriez savoir.....

Brochures recommandées:
- Des idées sur l'achat des jouets: - Brochure générale sur la valeur pratique de votre choix de jouets.
- Petits cadeaux pour grandes occasions:
  - Cadeaux peu coûteux pour enfants de 4 à 10 ans.
- Jouets pour les tout-petits: - Comment aider votre enfant à se développer par le jeu.
- Bons jouets: - Un inventaire détaillé de plus de 600 jouets, testés et recommandés par le CCEJ dans lequel on trouve une courte description de chaque jouet, son prix approximatif et le nom du fabricant.
  $ 1.50 par série.

Pour plus amples informations: Ecrivez au,
FRANCO–ALBERTAIN
10012 - 109 rue
Edmonton
T5J 1M5



D'où vient Teddy Bear ?



Nos jouets contemporains et leurs ancêtres directs ont fait récemment l'objet d'une exposition intitulée: "50 ans de jouets américains". Outre les jouets les plus actuels nous y retrouvions tous les grands thèmes du jeu enfantin d'hier: Le cirque, les animaux articulés, les chevaux de bois, les rouleaux musicaux. Les clous de l'exposition dans la catégorie des poupées: La poupée Mickey qui inonda l'amérique du nord, la poupée au visage de Shirley Temple et les quintuplées Dionne ! Il y avait aussi quelques exemplaires de "Teddy Bear". Ce célèbre ours en peluche, qui de nos jours encore, reste le favori des plus petits. Sur lui court une petite histoire: Le président Roosevelt, très amateur de chasse, refusa un jour de tirer sur un ourson qu'il trouvait trop mignon. Le lendemain, un journal publia un dessin humoristique représentant la scène. Cette image inspira un fabricant de jouets qui demanda au président la permission d'appeler ses ours en peluche "Teddy ..." diminutif de Théodore... La permission fut accordée et l'on connait la suite...

Le français: ça va?

PIERRE MONOD



Etrennes - Cadeau

A cette époque de l'année, chacun commence à penser aux étrennes. Remarquons que même si on pense à des etrennes sous forme d'un seul cadeau, il faut mettre "étrennes" au pluriel car ce mot ne s'emploie pas autrement. Tout au plus, pourriez-vous écrire: "Il m'a donné un stylo pour étrenne". Etrennes est souvent utilisé dans le sens d'une gratification en argent, ainsi: "Mon patron m'a donné de belles étrennes car il apprécie mon travail". Si l'on veut éviter de créer une confusion entre un présent en argent et un présent en nature, il vaut mieux utiliser le mot "cadeau"; on peut "faire un cadeau ou des cadeaux" tandis qu'on peut seulement "faire des étrennes". "Avec mes étrennes, j'ai reçu un cadeau: une boîte de chocolat."

Etrennes ou cadeau, supposons que votre enfant reçoive une boîte de crayons de couleur. A ce propos, faisons la différence entre un crayon-noir - souvent appelé "crayon à mine" - et un crayon de couleur; rappelons que les anglophones ont le mot "crayon" pour désigner "crayon de couleur", ne serait-ce pas la raison qui aurait conduit bien des gens à appeler un crayon : "crayon à mine"? Une telle expression est redondante puisque tous les crayons, noir ou de couleur, sont "à mines" !

En tout cas, avec ses crayons de couleur, votre enfant va dessiner. Mais, va-t-il ensuite colorer son papier ou le colorier? On peut employer les deux verbes avec une tendance à utiliser plus souvent le second; en effet, "colorer" signifie "donner de la couleur, donner une certaine teinte", par exemple: "Le soleil colore les fruits" tandis que "colorier" veut dire "appliquer des couleurs sur un objet". Un artiste pourra colorier les petites statues (santons) de Noël de même que l'enfant coloriera les dessins de son livre.

En est-il de même avec "peindre", "peinturer", "peinturlurer"? Sans vouloir devenir un artiste, votre fils va peindre. "Peindre" est un verbe que vous pouvez employer en toutes circonstances. Que vous soyez en train de peindre un tableau ou de repeindre votre cuisine, vous peindrez. Dans quelles conditions va-t-on peinturer? Puisqu'on parle de peinture, de boîtes de peinture, pourquoi ne pas dire "peinturer"? Le rapprochement de ces deux mots a joué un vilain tour au verbe, il n'a pas été choisi pour correspondre à "peinture" mais il se limite à signifier "peindre de façon grossière et maladroite". Pourtant, comparez combien il serait plus simple d'utiliser un verbe régulier comme "peinturer " au lieu du verbe irrégulier "peindre": Je peinture? Non, je peins. Il peinture? Non, il peint. Nous peinturons? Non, nous peignons. Ils peinturent? Non, ils peignent. En outre, les formes pluriel de "peindre" sont les mêmes que celles de "peigner". Quel verbe !

Que fait-on alors avec le troisième comparse: "Peinturlurer"? Peinturlurer est pire encore que "peinturer"; on ne peinturlure pas par goût mais par manque de goût. On peinturlure quand on peint avec des couleurs trop vives, des couleurs criardes, sans harmonie. Vous me direz que vous avez vu des tableaux dont les auteurs doivent plutôt peinturer ou même peinturlurer que peindre. Ah! ça, c'est une affaire de goût et vous savez qu'on ne discute pas les goûts! Tant pis pour ceux qui aiment peinturer et peinturlurer, nous nous essayons de peindre.

Peindre me faisant penser à couleur, j'en arrive à la remise des diplômes universitaires qui a eu lieu, il y a une semaine, à l'Auditorium du Jubilé. C'est toujours une cérémonie émouvante si vous tenez compte non de la foule coloriée que composent tous ces étudiants mais des sentiments qu'un tel moment doit agiter en chacun d'eux. J'admire ces hommes et ces femmes qui ont sacrifié des années pour obtenir un morceau de papier, "diplôme" qui leur ouvrira les portes d'une vie nouvelle. J'admire plus encore ceux qui, travaillant pendant la journée, conquièrent leur titre à coup de cours du soir et de cour d'été. Pour beaucoup cela représente huit à dix années sans soirées tranquilles, sans vacances ou presque, et, le jour de la remise des diplômes, tandis que les jeunes se voient entourés, admirés, félicités par leur famille, leurs amis, leur fiancée ou fiancé, eux, les moins jeunes, souvent isolés, déjà perdus dans la vie, éprouvent la satisfaction d'une réalisation personnelle, d'une victoire sur eux-mêmes. J'ai connu un homme, expert-comptable, qui a fini sa maîtrise en commerce à cinquante huit ans et lorsque je l'ai félicité, lui demandant ce qu'il allait faire, il m'a répondu: "Maintenant, je veux faire mon droit; à 65 ans, quand je me retirerai, j'aurai ma propre affaire avec mon expérience et mes diplômes." J'oubliais de dire qu'au cours de ses études, il avait aussi appris le français! ...

La remise des diplômes est trop souvent appelée "convocation" alors que ce mot en français n'a pour seule signification que "appel à se réunir", "ordre à se rendre à tel endroit"; si vous faites partie d'une organisation, vous recevrez un avis de convocation à une réunion ; si vous avez commis une infraction, vous pouvez aussi recevoir un avis de convocation d'un juge ! Essayons donc de ne plus employer "convocation" qui dit trop peu et mal alors que "remise des diplômes" est clair. Balayons en même temps, le mot "Degré" qui doit être remplacé par "Titre" ou "Diplôme"; parlons d'un diplôme de "Bachelière en Pédagogie" ou d'un titre de "Maîtres es Lettres" et réservons les degrés de latitude, des degrés de parenté, des équations du troisième degré, les degrés d'un escalier...

Nous voudrions terminer ces lignes en signalant que les mots qui retiennent notre attention dans cette chronique ont souvent existé, il y a deux ou trois siècles en France, avec le sens que nous leur refusons aujourd'hui. Ils ont ensuite passé dans la langue anglaise et nous reviennent sans changement alors que le français, lui, ayant évolué, ne peut plus les accepter tels quels.

AIR CANADA
PRIX VOYAGE CANADA

N118038	N120589	N132624	N149405	N156578	N157396	N175165
N179097	N195872	N198802	N205557	N219553	N214974	N250900
N275290	N286827	N295402	N297099	N301588	N318712	N324212
N328193	N343461	N362755	N388974	N435764	N452141	N461480
N477360	N487003	N504733	N505140	N505526	N545137	N546009
N552046	N559217	N569529	N591543	N596711	N613088	N629743
N630470	P111322	P135967	P162277	P181907	P185640	P200595
P201542	P226899	P248327	P266942	P289062	P291037	P318508
P318679	P326125	P330602	P337954	P347859	P354301	P356022
P387518	P395312	P409125	P411928	P417169	P426755	[illegible]
P445528	P452347	P468228	P490349	P512680	P525747	[illegible]
P535992	P547790	P559478	P571384	P572786	P592779	[illegible]
P605958	P613511	P615022	P618486	P638169	Q102702	[illegible]
Q112491	Q145946	Q151295	Q161599	Q165498	Q168191	Q202850
Q204923	Q236456	Q253844	Q269492	Q273490	Q313043	Q326409
Q336653	Q338392	Q352626	Q355186	Q356011	[illegible]	Q382997
Q397541	Q403260	Q454007	Q467555	Q475262	[illegible]	[illegible]
Q553598	Q555932	Q558737	Q580797	Q587107	Q593820	[illegible]
Q605648	Q624447	Q627324	Q635738	R100787	[illegible]	[illegible]
R129938	R133499	R146954	R157190	R169481	[illegible]	[illegible]
R181898	R186098	R204759	R209064	R214259	R217016	[illegible]
[illegible]	R245475	R258668	[illegible]	[illegible]	R272967	[illegible]
R334943	[illegible]	R362487	[illegible]	[illegible]	R451653	[illegible]
R449810	R456402	R460321	R464927	R475861	R476798	[illegible]
R493656	R504508	R506618	R521955	[illegible]	[illegible]	[illegible]
R549999	R600360	R606815	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
R632132	R632987	S128401	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S174976	S180316	S224178	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S279721	S284482	S345068	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	S387180	S391670	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S488437	S513485	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S618361	S633822	[illegible]	[illegible]	T138621	[illegible]	[illegible]
[illegible]	T215136	[illegible]	[illegible]	T250251	[illegible]	[illegible]
T321632	T351694	T383445	[illegible]	[illegible]	T406081	[illegible]
T462087	T475048	T481415	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	T577761	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
U129184	U145675	U153295	[illegible]	U186487	[illegible]	[illegible]
U211099	U216763	U219086	[illegible]	U285248	[illegible]	[illegible]
U313900	U334179	U335977	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
U381476	U415316	U415552	U420386	U429614	U435018	[illegible]
U457991	U459837	U460147	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
U566013	U567283	U619694	U621459	V101540	[illegible]	[illegible]
V134478	V171896	V172122	V176076	[illegible]	V213850	[illegible]
V239129	V258118	V266766	[illegible]	V313617	V314201	[illegible]
V328726	V363578	V375193	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
V436071	V468249	V477810	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
V547295	V549817	V555107	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
V641017	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
W150024	W159776	W186751	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
W260021	[illegible]	W264898	[illegible]	W276512	[illegible]	[illegible]
W289514	W313693	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	W491210	[illegible]	[illegible]	[illegible]
W531627	W535693	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
W572157	W583561	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	X149718	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
X451536	X500719	X541511	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
X621241	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Y159120	[illegible]	Y177571	Y183178	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Y228598	Y235021	[illegible]	Y247448	Y265475	[illegible]	[illegible]
Y293359	Y300701	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Y380028	Y381764	Y386308	Y389961	Y391067	Y393622	[illegible]
Y407125	Y424901	Y431480	Y432797	Y438427	Y439827	[illegible]
Y498701	Y502521	Y518819	[illegible]	[illegible]	Y550076	[illegible]
Y555762	Y559725	Y573321	[illegible]	Y592359	Y612501	[illegible]
Y642249	Z106840	Z108149	[illegible]	Z117871	Z117928	[illegible]
Z157792	Z160587	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Z233002	[illegible]
Z307742	Z313815	Z316637	[illegible]	Z338175	[illegible]	[illegible]
Z398470	Z410778	Z415127	Z460753	Z470913	Z475651	[illegible]
Z479404	Z527550	Z527755	Z536948	Z538494	Z539395	[illegible]
Z545646	Z547390	Z562930	Z572455	Z577565	Z580216	Z590492
Z598089	Z612859	Z626838				

La lettre de série et le numéro complet de votre billet doivent être absolument identiques à l'un de ces numéros gagnants.

500 prix Air Canada**

500 prix d'un voyage par Air Canada et jusqu'à 7 nuits (hébergement seulement) pour deux personnes dans les hôtels du Canadien National participants.

Hôtel Newfoundland, St-Jean; Hôtel Nova Scotia, Halifax; Hôtel Beauséjour, Moncton; Hôtel Reine Elizabeth, Montréal; Château Laurier, Ottawa; Hôtel Fort Garry, Winnipeg; Hôtel MacDonald, Edmonton; Hôtel Vancouver, Vancouver.

**Un prix Voyage Canada sera attribué pour chacun des billets gagnants dont les numéros figurent sur la liste ci-haut. Si le numéro de votre billet Voyage Canada correspond à l'un de ces numéros gagnants, suivez les instructions paraissant à l'endos de la portion Voyage Canada de votre billet.



Voici tous les numéros gagnants des tirages du sachet bleu turquoise!

TIRAGE PRINCIPAL

1er décembre 1978.

12 PRIX DE $1000 000* À GAGNER

1098751......$1 MILLION
-098751......$10,000
--98751......$1,000
---8751......$200
----751......$50

7611957......$1 MILLION
-611957......$10,000
--11957......$1,000
---1957......$200
----957......$50

1088920......$1 MILLION
-088920......$10,000
--88920......$1,000
---8920......$200
----920......$50

4452946......$1 MILLION
-452946......$10,000
--52946......$1,000
---2946......$200
----946......$50

5154097......$1 MILLION
-154097......$10,000
--54097......$1,000
---4097......$200
----097......$50

6635252......$1 MILLION
-635252......$10,000
--35252......$1,000
---5252......$200
----252......$50

7046764......$1 MILLION
-046764......$10,000
--46764......$1,000
---6764......$200
----764......$50

4930142......$1 MILLION
-930142......$10,000
--30142......$1,000
---0142......$200
----142......$50

7521954......$1 MILLION
-521954......$10,000
--21954......$1,000
---1954......$200
----954......$50

1923639......$1 MILLION
-923639......$10,000
--23639......$1,000
---3639......$200
----639......$50

3680788......$1 MILLION
-680788......$10,000
--80788......$1,000
---0788......$200
----788......$50

2007212......$1 MILLION
-007212......$10,000
--07212......$1,000
---7212......$200
----212......$50

8 PRIX DE $100 000* À GAGNER

4062670	3025039	4343256	3708985
2847414	4057369	3154201	2461763

*Un seul prix par numéro complet.

Si la liste ci-dessus et la liste officielle de l'ordinateur ne concordent pas, celle de l'ordinateur prévaudra.
SI VOUS DÉTENEZ UN BILLET GAGNANT DE $50:
à compter du mercredi 6 décembre, et ce pour une période d'un mois, les gagnants d'un montant de $50 pourront encaisser leur billet de Loto Canada dans la plupart des institutions financières. Remplissez le talon à l'endos de la portion correspondante de votre billet et présentez le billet complet pour paiement.
OU,
si vous ne pouvez profiter de ce service, suivez les instructions stipulées au verso de votre billet gagnant.
Une liste complète des numéros gagnants du 10e tirage de Loto Canada sera disponible chez votre détaillant

NUMÉROS GAGNANTS DES TIRAGES HEBDOMADAIRES

6 prix de $100 000***

13 octobre	20 octobre	27 octobre
B633300	A213608	K362804
10 novembre	**17 novembre**	**24 novembre**
M574399	J237109	H141169

NUMÉROS GAGNANTS DU TIRAGE SPÉCIAL DE L'HALLOWEEN

3 prix de $100 000***

H390189 K159351 J444663

***Numéros décomposables comme suit:

$100 000	Lettre de série exacte numéro complet
$1 000	Lettre de série exacte 5 derniers chiffres dans l'ordre
$200	Lettre de série exacte 4 derniers chiffres dans l'ordre
$100	Lettre de série exacte 3 derniers chiffres dans l'ordre
$20	Lettre de série exacte 2 derniers chiffres dans l'ordre

NUMÉRO GAGNANT DU MILLION EN LINGOTS D'OR

C476436

Un seul prix par numéro complet non décomposable.

VIA Rail Canada

PRIX VOYAGE CANADA

N118745	N124868	N132650	N133036	[illegible]	[illegible]	N205785
N224525	N227330	N238179	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
N269694	N272763	N276810	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
N322534	N322701	N348251	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
N416435	N448516	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
N498013	N501480	N513189	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
N572879	N581957	N586747	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
N628716	N633572	[illegible]	P105964	[illegible]	[illegible]	[illegible]
P179740	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
P248062	P258901	P267248	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
P319636	P335125	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
P421973	P429791	P462690	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
P543282	P555543	P563869	P598968	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Q101356	Q102507	Q111084	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Q216196	Q221383	Q226064	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Q318300	Q337628	Q371304	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Q438052	Q454131	Q471841	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Q555171	Q560243	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Q637228	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
R175861	R185693	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
R261511	R302157	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
R348319	R390095	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
R517923	R544669	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S164576	S174406	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S211678	S246387	S262818	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S363344	S391192	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S430086	S432663	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S489552	S491054	S506802	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S538663	S563213	[illegible]	[illegible]	S611371	[illegible]	[illegible]
S642288	T105161	[illegible]	T134135	[illegible]	[illegible]	[illegible]
T160507	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
T284438	T287017	T289982	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
T334535	T339681	T348671	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
T403418	T406936	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
T458036	T464917	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
T523699	T531355	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
T589174	T593890	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
U184596	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
U273366	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
U336585	U337884	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
U413816	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
U517644	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
V206402	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
V306171	V310451	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
V427189	V431414	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
V536019	V548928	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
V593132	V595460	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
W214293	W248455	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
W373673	W399000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
W536222	W560739	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
W591552	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
X136829	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
X245033	[illegible]	X322480	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
X526090	[illegible]	X551018	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
X595601	X597795	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Y108075	Y112576	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Y184703	Y191139	Y201669	[illegible]	Y210677	[illegible]	[illegible]
Y250829	Y250882	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Y316798	Y337179	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Y390872	Y393554	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Y458203	Y462736	[illegible]	Y518060	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Y536178	Y551020	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Y616807	Y626252	[illegible]	Z103181	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Z132381	Z137627	Z153046	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Z275109	Z276720	Z280711	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Z295225	Z299656	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Z417946	Z422353	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Z491369	Z498262	[illegible]	[illegible]	Z510784	[illegible]	[illegible]
Z530273	Z550255	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Z611411	Z628200	[illegible]				

La lettre de série et le numéro complet de votre billet doivent être absolument identiques à l'un de ces numéros gagnants.

500 prix VIA Rail Canada**

500 prix d'un voyage VIA Rail Canada et jusqu'à 7 nuits (hébergement seulement) pour deux personnes dans les hôtels du Canadien National participants.

Hôtel Newfoundland, St-Jean; Hôtel Nova Scotia, Halifax; Hôtel Beauséjour, Moncton; Hôtel Reine Elizabeth, Montréal; Château Laurier, Ottawa; Hôtel Fort Garry, Winnipeg; Hôtel MacDonald, Edmonton; Hôtel Vancouver, Vancouver.

**Un prix Voyage Canada sera attribué pour chacun des billets gagnants dont les numéros figurent sur la liste ci-haut. Si le numéro de votre billet Voyage Canada correspond à l'un de ces numéros gagnants, suivez les instructions paraissant a l'endos de la portion Voyage Canada de votre billet.



La vandalisme

Quand je pense tout seul...

Depuis quelques années et davantage encore ces derniers temps le vandalisme est devenu une plaie pour notre société. Même des villages aussi respectables que Falher, Girouxville, McLennan et High Prairie n'ont pas été épargnés à ce que j'ai pu constaté pour avoir vécu dans ces parages pendant plusieurs années. Bien sûr il y a vol, que ce soit en argent liquide, en essence ou en objet de valeur. Mais plus grave encore, me semble-t-il apparaît la destruction démente de propriété pour le seul plaisir malsain de briser.

Cette maladie s'exprime par crimes d'incendie volontaire, par destruction de jardins nombreux comme ça été le cas dans le région de Falher l'été dernier. Pourquoi des jeunes car il s'agit bien de jeunes, se permettent-ils des plaisirs si douteux est la question que plusieurs se posent.

Lorsque je suis venu à Grouard comme curé j'arrivais dans un pays neuf quant à moi. Après quelques mois je dois confesser que ce n'est guère mieux dans cette communauté indienne et métis que ça peut l'être dans d'autres villages du Nord. J'ai même eu à l'apprendre à mes dépens.

La semaine dernière je me suis rendu au garage pour prendre ma voiture pour aller faire un enterrement à Driftpile. Nous y logeons la voiture des soeurs et la mienne et les deux font assez bon ménage habituellement. Lorsque j'ouvris la porte un spectacle de carnage et de destruction m'attendait: de la vitre cassée partout, les portes des voitures entr'ouvertes, les mirroirs cassés, l'appareil de stéréo disparu, la boîte à gants défoncée , cartes de crédit et papiers répandus ça et là. Ce ne fut pas sans un choc profond que je perçus le tout.

En moi surgit du dégoût et de la tristesse. Je ne pouvais cependant pas m'attarder. Je téléphonai à la police, empruntai une autre voiture et filai sur Driftpile pour les funérailles. Vous ressentez de la tristesse à une funéraille mais c'est une célébration qui se fait dans l'espérence: le défunt est dans les mains de Dieu.

Le vandalisme vous fait toucher de près à une sorte de mort aussi mais c'est une tragédie déprimante parce que justement Dieu n'y est pas présent. En constatant cette scène de destruction j'ai senti qu'ici il y avait le MAL. Et je me suis dit que c'est vrai que Satan existe, c'est lui l'auteur réel de ce saccage.

Après qu'on m'eut vidé par deux fois en une semaine le réservoir d'essence de ma voiture sitôt après mon arrivée ici j'en parlai à un vieux qui a toujours vécu dans ce village. Il m'expliqua comment il n'en avait pas toujours été ainsi à Grouard. "Il y a une vingtaine d'année, dit-il, il faisait bon vivre ici. On ne fermait jamais sa porte à clef. On pouvait tout laisser dehors sans que rien ne disparaisse. Quand quelqu'un trouvait quelque chose il allait s'informer partout pour trouver à qui ça appartenait..."

Depuis une décade ou deux nos communautés ont connu beaucoup de changement. Parfois pour le mieux, parfois non. Pour une chose on ne pratique plus sa religion comme autrefois. On ne prie plus à la maison comme jadis. Les enfants grandissent sans connaître Dieu. Ce qui compte c'est de faire une piastre. Dieu n'étant pas présent, doit-on s'étonner si le Mauvais fait des percées chez nous? Le vandalisme disparaîtra si nous changeons nos coeurs et y faisons place pour le Seigneur.



DIFFICULTES: français/anglais

Nous continuons cette semaine la série de 50 leçons "1001 Traps in French Grammar and Idiom's par Camille H. Mailhot. D. ès L., professeur à L'Université d'Ottawa, recueil imprimé par les presses de l'Université d'Ottawa.

TEST 9

1- Do not say such things
2- Did he use your new pen ?
3- Do you speak of yours?
4- Do not write so often to them
5- Do not spend so many dollars
6- He was sitting opposite me
7- He has suffered a lot for months
8- He is just about to get up
9- He no longer walks by himself
10- How many pieces were there ?
11- How can I reach the station from here ?
12- He has met nobody
13- Hold my mail until I come back
14- Hardly had they left when he arrived
15- How long does the concert last ?
16- He is in his fifties
17- He paid me a short visit last April
18- He was offered a nice gift
19- How far is it from Ottawa to Quebec ?
20- He is a great friend of mine

Score_______________per cent

Test 9

1- De dites pas de telles choses - des choses comme ça - des choses semblables.
2- S'est-il servi de votre plume neuve? de votre stylo neuf?
3- Parlez-vous des vôtres?
4- Ne leur écrivez pas si souvent.
5- Ne dépensez pas tant de dollars.
6- Il était assis en face de moi - vis-à-vis de moi - devant moi.
7- Il a beaucoup souffert depuis des mois - il souffre beaucoup depuis des mois - voilà (il y a) des mois qu'il souffre
8- Il est sur le point de se lever - il est près de se lever - il se lèvera sous peu (bientôt).
9- Il ne marche plus seul.
10- Combien de morceaux y avait-il?
11- Comment puis-je arriver (me rendre) à la gare d'ici? Comment faire pour...
12- Il n'a rencontré personne.
13- Gardez mon courrier jusqu'à ce que je revienne, je retourne, je sois de retour.
14- A peine furent-ils partis que... Ils étaient à peine partis que...
15- Combien de temps dure le concert? le concert dure-t-il?
16- Il est dans la cinquantaine - il dépasse la cinquantaine, 50 ans.
17- Il m'a fait (rendu) une courte visite en avril dernier - au mois d'avril.
18- On lui a offert un beau cadeau (présent) - Il lui fut offert un... un beau cadeau lui fut offert - lui a été offert...
19- Quelle distance y a-t-il d'Ottawa à Québec - entre Ottawa et Québec? Quelle est la distance entre... Combien de milles y a-t-il entre...
20- C'est un de mes grands amis - c'est un grand ami à moi.

Offre d'emploi

Co-ordinateur ou coordinatrice à plein temps pour le Centre culturel Français de l'Okanagan à Kelowna, C.B. Doit parler et écrire correctement le français et l'anglais, capable d'organiser activitées culturelles et sociales; de travailler avec la communauté bilingue; comptabilité et dactylo préférable; horaire variable; salaire à négocier. Envoyer demande avec curriculum vitae et 2 références avant le 25 novembre prochain à Mme Julie Wambeke, Présidente, C.P. 70; Okanagan Mission, (Kelowna) C.B. Tél: (604) 764-4764 (après 18 h)

Alain & Monique Bouchet
Pour tous vos besoins immobiliers, service efficace.
Rés.: 286-2031
Bur.: City Wide Realty 288-9941

ELTON Realty Edmonton Alberta
Terrains Commercial Résidentiel
STEPHANE SALERNO
Res: 469-9490
3722 - 91 St. Bur: 462-4995

HAIR DIMENSION LTD.
10012A - JASPER AVENUE, EDMONTON, ALBERTA T5J 1R7
(403) 424-7484
Cecile Allard

456-5023 Clem Lapointe prop.
CASTEL DOWNS SPORTS & CYCLE LTD.
11858-145 Ave. EDMONTON, ALBERTA

CARDA Commercial Résidentiel Terrain
8935 - 82 Avenue Edmonton, Alberta
RENE AMYOTTE
Bur.: 465 - 9691 Rés.: 465 - 3855 IMMEUBLE

LEO AYOTTE AGENCIES LTD.
Rep.: LEO AYOTTE
Assurances générales
Automobiles, maisons, etc.
EDIFICE LA SURVIVANCE
10008 - 109e rue, Edmonton
Bur.: 422-2912 – Rés.: 455-1833

LE CARREFOUR
Bonnyville Centre Culturel de l'A.C.F.A. Tél.: 826-5275
Calgary App. 102, 1809 - 5e rue S.W. Tél. 262-7074
Edmonton-Nord 10014 - 109 rue Tél.: 424-2565
Edmonton-Sud 9208 - 88e avenue Tél.: 469 - 8240
Carrefour-Legal C.P. 507 Legal, Alta. Tél: 961-3665
St-Paul 4914 - 50e avenue Tél.: 645-4800
Lethbridge 402, 8e rue sud Tél.: 328-8506
Falher, C.P. 718 Tél.: 837-2026

DR. R.D. BREAULT
DR. R.L. DUNNIGAN
Dentistes
Strathcona Medical Dental Bldg
Pièce 302, 8225 - 105e rue
Tél.:439-3797

OPTICAL PRESCRIPTION
COLLEGE PLAZA
8217 - 112e rue
PAUL J. LORIEAU
Tél: 439-5094

IMPRIMERIE LA SURVIVANCE PRINTING
Marcel Doucet
10010 - 109e rue Tél.: 424-8267

HUTTON UPHOLSTERING
Housses de toutes sortes
Réparations de tentes et auvents
Estimés gratuits
10542 - 96e rue Tél.: 424-6611

EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD.
Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux
10127 - 102e rue
Tél.: 422-6927

graphica galerie d'art
spécialité: gravures canadiennes poterie d'art encadrement artistique
8815b-92e rue, T6C 3P9 465-4188

BENOITON & ASSOC.
Comptabilité - Impôt
Imperial Lumber Building
202 - 10018-105e rue,
Edmonton, Alta. Tél.: 424-6301
201- 10029A - 100ave. 1130 - 102 ave.
Grande Prairie Dawson Creek, C.B.
Tél.: 532-3587 Tél.: 782-2840

DR. R.J. SABOURIN
Dentiste
213 Le Marchand
Edmonton
Bur.: 488-1880 - Rés.: 483-8457

AGENCY AR André-Jean RENAUD
9251-58 rue Edmonton T6B-1I7
469-3206
SERVICES TECHNIQUES

HECTOR R. THERRIEN, C.A.
LACHMAN KING & CO
Comptables agréés
442 Birks Building - Avenue Jasper et 104e rue Edmonton, Alta
Tél.: 424-8121 (rés.) 433-5611

J.P.R. (RON) COMEAULT
Représentant régional d'Assurance-vie des Chevaliers de Colomb
Tél. (403) 488-5653
Rés. 475-7391
Centre Chevaliers de Colomb
10140-119e rue, Edmonton, Alberta

DR. PAUL HERVIEUX
Dentiste
Edifice Glenora Professionnal
10204 - 125e rue
Bur.: 452-2266 - Rés.: 454-3406

Atelier B's CERAMIQUE
51/2 milles au sud-est de PEACE RIVER
Tél.: 624-8120
Articles en céramique, vente de matériaux

VOYAGES PRESTIGE TRAVEL
10008 - 109 Street, Edmonton, Canada T5J 1M5
SUZANNE DALZIEL PRESIDENT
TEL: 424-6792 424-6774

Century 21
Aline et Loraine Plamondon
NEWCASTLE REAL ESTATE
201 - 15302 stony plain road . edmonton
BUR: 489-4972 RES: 484-6324

GUY G. NOBERT
Comptable agréé
331 Professional Building
7, rue Ste-Anne
St-Albert, Alberta
rés 973-6601
bur 458-8686

Immigration Canada

Chaque année, des millions de personnes entrent aux aéroports, aux ports maritimes ou intérieurs et à la frontière du Canada. Ce sont des visiteurs, des touristes, des hommes d'affaires, des étudiants étrangers, des travailleurs, etc., venant pour un bref séjour; ou des citoyens canadiens et des résidents permanents revenant d'un voyage à l'étranger. Tous les autres sont des immigrants venant au Canada pour y élire domicile.

Toutes ces personnes sont visées d'une façon ou d'une autre par la Loi sur l'immigration de 1976 entrée en vigueur en avril 1978 et doivent connaître l'ensemble des objectifs que visent cette Loi et le Règlement qui s'y rattache.

Points saillants de la Loi

La Loi de 1976 apporte de nombreux éléments nouveaux, et elle renforce, complète ou précise certaines parties toujours valides et utiles de l'ancienne Loi de 1952:

- Etablir les objectifs fondamentaux qui sous-tendent la politique d'immigration, c'est-à-dire la non- discrimination, la réunion des familles, la compassion à l'égard des réfugiés et la réalisation des objectifs nationaux.

- Lier le mouvement d'immigration aux objectifs démographiques et aux besoins du marché du travail.

- Etablir périodiquement des prévisions sur le nombre d'immigrants que le Canada peut accueillir, après consultation avec les provinces et les groupes intéressés.

- Créer une "catégorie de la famille" selon laquelle le degré de parenté des personnes pouvant être parrainées par des citoyens canadiens est plus étendu que dans l'ancienne Loi.

- Confirmer l'engagement et les responsabilités que le Canada a contractés à l'égard des réfugiés en vertu de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, et établir une nouvelle "catégorie des réfugiés".

- Obliger les immigrants et les visiteurs à obtenir à l'étranger un visa ou un permis, et interdire aux visiteurs de faire changer leur statut pendant qu'ils se trouvent au Canada.

- Prévoir des mesures de sécurité visant à protéger le Canada contre le terrorisme international et le crime organisé.

- Protéger les droits civils des immigrants et des visiteurs grâce à une formule améliorée d'enquête et d'appel.

- Prévoir des mesures de rechange moins sévères à l'égard de l'expulsion de personnes qui ont commis des infractions mineures à la Loi.

- Enoncer en termes précis les pouvoirs accordés au gouvernement et à ses fonctionnaires.

Régulation du mouvement d'immigration

La Loi de 1952 ne faisait pas état du nombre d'immigrants que le Canada peut se permettre d'accueillir au cours d'une période donnée: ainsi, 282 000 immigrants ont été admis en 1957, mais à peine 70 000 au début des années 1960. Ces fluctuations nuisaient à la planification des besoins du marché du travail et imposaient de nouvelles contraintes pour ce qui est du logement, des écoles et d'autres services communautaires.

La Loi de 1976, au contraire, lie le mouvement d'immigration aux besoins du marché du travail et à la répartition géographique de la population. Aux termes de l'article 7, le Ministre est donc tenu d'indiquer chaque année, après avoir consulté les provinces et toute autre institution ou organisation qu'il juge appropriée, le nombre d'immigrants que le Canada compte admettre au cours d'une période donnée. Ce nombre, qui fait fonction de niveau global et non de quota par pays, sera assez flexible pour s'adapter périodiquement à des situations changeantes telles que la hausse du taux du chômage ou les nouvelles tendances quant à la répartition démographique.

L'article 109 oblige le gouvernement fédéral à consulter les provinces pour ce qui concerne la répartition et l'établissement des immigrants dans chaque région du pays, et favorise la conclusion d'ententes fédérales- provinciales à l'égard d'autres aspects de la politique et des programmes d'immigration.

Ceux qui peuvent immigrer au Canada

Catégorie de la famille

Tout citoyen canadien ou résident permanent d'au moins 18 ans peut parrainer: son conjoint et ses enfants non mariés de moins de 21 ans l'accompagnant; ses enfants non mariés de moins de 21 ans; ses père et mère ou grands-parents de 60 ans ou plus et toutes personnes à charge les accompagnant; ses père et mère ou grands-parents de moins de 60 ans, veufs ou incapables de travailler et les personnes à charge les accompagnant; ses frères, soeurs, neveux, nièces ou petits-enfants de moins de 18 ans orphelins et non mariés; son (sa) fiancé(e) et les enfants non mariés de moins de 21 ans l'accompagnant.

Peut également présenter une demande: tout enfant de moins de 13 ans orphelin, abandonné ou qui a été confié à un bureau de protection de l'enfance et que le répondant compte adopter; ou un parent, indépendamment de son âge ou lien de parenté avec le répondant, y compris toute personne à charge accompagnant ce parent, si le répondant n'a pas de proche parent vivant au Canada et d'autre parent pouvant être parrainé.

Les requérants appartenant à la catégorie de la famille ne seront pas appréciés d'après la formule des points, mais devront satisfaire aux exigences de base concernant la santé et les moeurs. En outre, avant qu'un visa d'immigrant ne puisse être délivré, le répondant au Canada doit s'engager par écrit à prendre des dispositions concernant le logement et les besoins du requérant et des personnes à charge l'accompagnant, pour une période maximale de dix ans.

Réfugiés au sens de la Convention

Cette expression vise toute personne qui, du fait de sa race, religion, nationalité, appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de cette crainte, ne veut y retourner.

Aux termes des articles 45 à 47 et 55 de la Loi, ces réfugiés qui se trouvent légalement au Canada ne peuvent en être expulsés, à moins qu'ils ne constituent une menace pour la sécurité nationale ou l'ordre public. Quant à ceux qui cherchent à se réétablir au Canada, ils sont appréciés d'après les mêmes facteurs appliqués pour sélectionner les requérants indépendants, mais n'obtiennent pas de points: on utilise le système d'appréciation pour évaluer plutôt leur attitude générale à s'adapter avec succès à la vie canadienne. Quant aux organisations non gouvernementales offrant de les aider à venir au Canada ou à s'y établir, elles doivent promettre de les nourrir et loger pendant un an.

L'article 6 de la Loi fait état de l'attitude traditionnellement humanitaire du Canada en autorisant l'admission de personnes déplacées ou persécutées non considérées comme étant des "refugiés au sens de la Convention", en vertu de critères souples en temps de crise: ce fut le cas de groupes tels que des Asiatiques d'Ouganda, des Libanais et des personnes touchées par la guerre à Chypre.

Immigrants indépendants et autres

Il s'agit des parents aidés (frères et soeurs, parents et grands-parents, enfants et petits-enfants, oncles et tantes, neveux et nièces de résidents canadiens, et de toutes les personnes à charge les accompagnant); des retraités âgés d'au moins 55 ans et n'ayant pas l'intention de travailler au Canada; des entrepreneurs ayant l'intention d'exploiter au Canada une entreprise qui emploiera plus de cinq citoyens canadiens ou résidents permanents, et étant en mesure de faire l'acquisition du contrôle de cette

(suite à la page suivante)



Des journalistes français et belges, ou d'autres pays francophones, viennent régulièrement constater sur place le processus d'adaptation et d'établissement des immigrants, le plus souvent à l'invitation d'Emploi et Immigration Canada. Le ministre, l'honorable Bud Cullen, accorde à l'occasion quelques minutes d'entretien au visiteur. On le voit ci-dessus en compagnie du journaliste Danièle Mazingarbe, chef de la rédaction parisienne du grand hebdomadaire franco-belge FEMMES D'AUJOURD'HUI (Photo CEIC)





G. Dufour, L. Bombardier, R. Guénette et A. Cousineau



Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 9 au 15 décembre 1978

Volume 12 numéro 50

supplément : 4 pages

samedi

9 décembre

8h30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec. A travers des marionnettes, les enfants d'âge préscolaire retrouvent des situations familières. «L'Anniversaire».

9h00 CANDY
«Tendre Candy».

9h30 KARINO
Histoire d'un cheval de race qui devient un grand champion de course. «L'Enlèvement». Les poulains passent l'été au pâturage, à quelques kilomètres du haras. Karino s'enfuit mais est rattrapé par les bûcherons qui le cachent pour le vendre.

10h00 L'ODYSSÉE DE SCOTT HUNTER
Aventures réalisées par Tom Parkinson. Avec Andrew Hawthorn, Bruce Allpress, Ken Blackburn, Ilona Rogers et Ernie Stanley. 11e: L'odyssée de Scott semble vouloir toucher à sa fin. Les retrouvailles entre le père et le fils sont malheureusement de courte durée.

10h30 TELEJEANS
Magazine jeunesse. Rech.: Diane England et Elizabeth Gagnon. Chronique de musique: Dominique Arel. Animateur: Jacques Lemieux. Réal.: Jean-Luc Paquette et Max Cacopardo.

11h00 FOOTBALL AMERICAIN
Au Three Rivers Stadium de Pittsburgh, les Colts de Baltimore rencontrent les Steelers. Commentateur: Raymond Lebrun. Analyste: Jean Séguin. Animateur en studio: Serge Arsenault. Réal.: Julien Dion.

13h30 A COMMUNIQUER

14h00 HEROS DU SAMEDI
«Soccer en salle». Au centre Claude-Robillard. Animateur: Serge Arsenault. Analyste: Francis Millien. Réal.: André Latour.

15h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Animateur: Jean-Marc Poliquin. Rédacteur en chef: Gaétan Deschênes. Journaliste: Noël Gauthier. Réal.: François Tran, CBOFT-Ottawa.

16h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Concours permettant à huit jeunes francophones de filmer pendans six mois les sujets de leur choix sur chacun des continents. Quatre pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, la Suisse et le Canada. Animateur: Alain Stanké. Réal.: Henri Parizeau. «7e semaine de la course».

17h00 BAGATELLE
«Caliméro»: «Caliméro rend service». «Contes et légendes»: «Les Habits neufs de l'empereur». «Barbapapa»: «Un concours de beauté». «Le Capitaine Marc Simon». «Les Contes de Bolek et Lolek»: «Le Miroir magique». «Monsieur Magoo»: «On trouve toujours son maître». «Mini-Proutt»: «Une partie de pétanque». «Pouf et Biqui»: «La clé va nous sauver». «Bugs Bunny». «Le Rouge et le bleu»: «Le Fauteuil».

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les Islanders de New York rencontrent les Maple Leafs. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 HEBDO SAMEDI
Magazine d'information. Animateur: Achille Michaud. Revue de presse: Claude Bisaillon. Réal.: Michel Beaulieu.

21h30 LA FEMME BIONIQUE
«Pour la vie d'Oscar» (dernière de 3). Le Dr Franklin a en main le contrôleur climatique conçu par l'OSI. La Défense nationale répond à son ultimatum en prenant des mesures d'attaques intensives. Jaimie a un plan pour sauver la vie d'Oscar.

22h30 LE TELEJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 LES AFFAIRES DE L'ETAT
Le Parti conservateur.

23h10 CINEMA
La Prison. Drame réalisé par David Wickes, avec James Laurenson, James Maxwell et Philip Madoc. L'éditeur d'un magazine sexé est impliqué dans une histoire de meurtre (USA).

dimanche

10 décembre

8h30 PASSE-PARTOUT
«Voir, entendre, sentir».

9h00 WOODY LE PIC
«Robin Woody».

9h30 LES FLOUMP
«Du nouveau».

9h45 UNE FLEUR M'A DIT
Des fleurs marionnettes invitent les jeunes et leurs amis à des fêtes. Textes: Henriette Major. Musique: Mario Bruneau. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettistes: Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Réal.: Réal Gagné. «Ce qui finit».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
«2e dimanche de l'Avent». De la paroisse de St-Alphonse d'Youville, à Montréal, célébration de la messe par l'abbé Marc-André Boutin. Animateur: père Emile Legault. Réal.: André Simard.

11h00 FOOTBALL AMÉRICAIN
Au Philadelphia Veterans Stadium de Philadelphie, les Cowboys de Dallas rencontrent les Eagles. Commentateur: Raymond Lebrun. Analyste: Jean Séguin. Animateur en studio: Serge Arsenault. Réal.: Julien Dion.

13h30 A COMMUNIQUER

14h00 INITIATION À LA MUSIQUE
«Le Canon». Animateur et chef d'orch.: Mario Duschênes. Réal.: Jacqueline Léveillée.

14h30 AUX FRONTIERES DU CONNU
Etude des grands problèmes scientifiques. La Science au service de l'art (2e de 3). «Conservation des documents graphiques». Le rôle du Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques est triple: trouver les causes qui provoquent la détérioration d'un document, mettre au point un traitement adéquat empêchant sa destruction, trouver des méthodes de conservation pouvant prévenir toute autre altération. Invités: Françoise Flieder, Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques, France; Christian de Tassigny, C.E.A., France; Alain Ramière, C.E.A., France. Narration: Marc Fillion. Interview: Paul-Emile Tremblay. Réal.: Jean Martinet. Reprise demain à 23 h 20.

15h00 C'ETAIT HIER

16h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la production du boeuf de boucherie dans la région de Pontiac. Commentateur: Jean-Guy Roy. Réal.: Madeleine Lafrance. — Chronique horticole: décorations de Noel, avec Gilles Domaine. — Commentaire sur l'actualité agricole — Le Congrès de l'U.P.A. (Union des producteurs agricoles) à Québec, avec André Laprise. Animateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner.

17h00 SECOND REGARD
«L'Itinéraire spirituel de Mgr de Laval, 1er évêque de Nouvelle France» (dern. de 3): «La Farandole». Souvenir que les gens de la Côte de Beaupré conservent de celui qui ne vécut que pour Dieu et pour la Nouvelle France. Rech. et texte: Gilbert Lévesque. Narration: Myra Cree. Réal.: Roger Leclerc.

18h00 HEBDO-DIMANCHE
Animateur: Jean Ducharme. Intervieweur: Denise Bombardier. Réal.: Michel Beaulieu.

19h00 A CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Claude Houle, Gaston Lepage, Claude Préfontaine, Daniel Tremblay et Claude Gai. Un joueur de hockey très populaire à Rimouski auprès des femmes revient à la ville, au grand bonheur de Rita. Réal.: Maude Martin.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: André Gagnon se raconte. Visite chez ses parents à Saint-Pacôme où l'on rencontre son père, sa mère et une de ses soeurs; premières expériences dans la Métropole; concerts, enregistrements, tournées. Réal.: Laurent Gallardi, de la compagnie Les Films Laurent Galiardi.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Arrivants... habitants d'un nouveau monde (5e de 7). «1832: les Ecossais». L'histoire de John Symons, un homme énergique et entreprenant, qui décide après maints déboires dans son pays, l'Ecosse, d'aller tenter de se faire une vie meilleure en Amérique. Avec Kenneth Welsh (John Symons), Susan Hogan (Margaret Symons), Hugh Webster (l'avocat), Donald Davis (l'instituteur), Bud Knapp (le marchand), Neil Shee et Candace O'Connor (les voisins). Prod.: Nielsen-Ferns Inc., Toronto. Producteur délégué: Gordon Hinch, de la Compagnie Pétrolière Impériale.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Dossier: la République fédérale allemande. Le phénomène du redressement et de la croissance économique de la République fédérale allemande depuis la dernière guerre. Panorama de ce pays et de ses habitants aujourd'hui. Animateur: Pierre Olivier. Réalisation de Jack Zolov, des Productions Zolov Inc., pour Radio-Canada.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti Québécois.

23h00 CINE CLUB
Les Comédiens (Komodianten). Drame réalisé par G.W. Pabst, avec Käthe Dorch, Hilde Krohl et Henry Porten. Au XVIIIe siècle.

La Peur du voyage
mercredis 13, 20 et 27 décembre et 3 janvier, 21 h 30

«La Peur du voyage» dramatique de Monica Mourti

Le divorce s'impose partout et prend de plus en plus force de loi dans presque tous les pays du monde. Au nom surtout de la liberté, de l'autonomie de la personne et de son droit au bonheur, à la pleine réalisation de soi. Il y a là sans doute un certain sens du progrès. Mais, comme en toute chose un revers existe sur lequel on n'insiste peut-être pas assez: la vie, le sort, le droit au bonheur aussi et au plein épanouissement des enfants. Ce sont également des personnes envers lesquelles les parents, qu'ils le veuillent ou non, ont quelque responsabilité...

C'est justement de ce problème tragique, s'il en est un, qu'il sera question à **Scénario**, les mercredis 13, 20, 27 décembre et 3 janvier à 21 h 30.

L'auteur

L'auteur, Monica Mourti, de son vrai nom Michèle Pelletier, en est à son premier texte littéraire avec **la Peur du voyage.** Elle a été copropriétaire, avec Jean Gaumont, du Théâtre universitaire canadien, l'ancêtre du Théâtre populaire du Québec. Elle a étudié l'art dramatique avec Mme Audet et avec François Rozet.

La Peur du voyage nous raconte l'histoire émouvante et fort instructive du divorce d'un couple, Robert et Lise Letellier, et des conséquences tragiques qui en résultent sur la destinée de leurs filles, Josée et Anne.

Certes Lise et Robert eurent une lune de miel prolongée bien après leur mariage. Ce n'était que surprises et petits mots d'amour que Lise découvrait partout, entre les assiettes ou sous l'oreiller. Le soir, le couple sortait en amoureux, même si Robert revoyait encore son ancienne amie Monique. Mais un jour, cette lune de miel prolongée devait se terminer chez les avocats...

Et il ne pouvait en être autrement. En effet, Robert, homme d'affaires à l'intelligence moyenne, peu scrupuleux et bluffeur, profondément égoïste et peu mûr, ne pouvait former un couple vraiment sérieux avec Lise, belle grande femme plutôt voyante, superficielle et égoïste aussi, à sa façon. Ils ne pouvaient qu'encourager, en l'autre, ce que chacun a de plus matérialiste. Absence d'amour profond, de tendresse et d'affection véritable qui ne font que s'approfondir avec le temps et avec la venue des enfants...

Au moment où l'histoire commence, Josée et Anne se préparent à quitter la maison qu'elles habitent avec leur mère et leur grand-mère maternelle. Leur père, Robert, a quitté le domicile conjugal il y a quatre ans pour vivre avec Monique, un mannequin divorcé avec qui il est remarié depuis un an.

Lise, à qui on a confié la garde de ses filles, n'a jamais accepté ni la séparation ni le divorce. Mais toute cette haine exacerbée du couple n'a pu que retomber sur les adolescentes qui, marquées dans tout leur comportement, pensent enfin, naïvement, que tout va maintenant changer pour le mieux. Elles qui ont toujours eu peur du voyage, même en métro, se préparent à rejoindre leur père qui les a persuadées de quitter leur mère. Elles seront, dit-il, enfin heureuses avec Monique, une seconde mère pleine des qualités qui manquent à Lise.

Mais Robert qui, par ce geste ne voulait au fond qu'en «faire baver encore plus à Lise», ne leur dit pas que Monique est hostile à leur venue.

Après un mois d'euphorie plus ou moins authentique dans le nouveau foyer de Robert, Josée et Anne s'aperçoivent que tout commence à se gâter. Peu à peu d'autres parents seront inclus dans ce vaste conflit des égoïsmes. On gâchera ainsi, à qui mieux mieux, le fragile équilibre des deux filles et celles-ci détruiront le bonheur des autres...

Une sorte de roue infernale qui tourne de plus en plus vite et qui cause de plus en plus de ravages autour d'elle... jusqu'à la tragédie finale.

Pour ce **Scénario**, le réalisateur Aurèle Lacoste se devait d'éviter les pièges de l'oeuvre à thèse et il s'en tire très bien avec une mise en scène toute de naturel, axée sur la vie vécue, sa simplicité, sa spontanéité. Tout, dans les décors, la musique, les cadrages, le découpage, fait ressortir la structure organique de la composition, la vérité des caractères et la justesse de l'analyse. Avec ses caméras, il suit les cheminements intérieurs des personnages, il colle à leur être intime. Il ne démontre rien. Tout s'enchaîne et les conséquences inévitables résultent tout naturellement des actes posés par les personnages. Une direction d'acteurs sincère et authentique.

René Houle

D. Filiatrault et A. Garneau



L. Bombardier et A. Cousineau



G. Dufour, L. Bombardier, R. Guénette et A. Cousineau



la directrice d'une troupe de théâtre consacre sa vie à promouvoir le théâtre allemand, à lui rendre sa dignité perdue et à encourager les jeunes auteurs dramatiques (All. 41).

lundi

11 décembre

9h00 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». La cigarette est un assassin. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Chantal. Réal.: Jean-Claude Houde, CBVT-Québec.

9h15 LES ORALIENS
Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «La Radio».

9h30 PASSE-PARTOUT
«On se déguise».

10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.

10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant «Pampelune».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Le Plein Air: des projets». Une communication constante vers le public sur les réalisations du plein air et les disponibilités offertes. «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Derrière les rideaux: importance de l'obscurité pour un bon sommeil; contrôle de la lumière; opacité des rideaux, de la doublure; pièces plus chaudes en hiver. Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: charlotte au chocolat, avec Françoise Sesé. — Bricolage: différentes couronnes de Noël, avec Pierre Larue.

11h30 HAROLD LLOYD ●
Harold est amoureux de la fille de la Marquise de Faux-Semblant, dont il est l'hôte.

12h00 VERS L'AVENTURE
Histoire d'un garçon, Mebratu. «L'Ile».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. musicale: Léon Bernier. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL •

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Femmes et l'humour». Louise Arcand reçoit Mira Falardeau, chargée de cours sur l'humour à l'Université Laval; Angèle Arsenault, Jacqueline Barrette et M. Robert Lapalme, dir. du Musée de l'humour à Terre des hommes. Rech.: Catherine Commandeur. Réal.: Fernand Choquette.

14h30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Sherbrooke. «La Religion». Invités: MM. Abdo Morad, orthodoxe; Dieudonné Beaudry, catholique, et Douglas Armitage, Eglise Unie. Animateur: Georges Dor. Réal.: Christine Guillemette.

15h30 AU JARDIN DE PIERROT
«Le Petit Chaperon rouge».

15h45 LES CHIBOUKIS

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche. Voix de Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 LE GUTENBERG
Texte: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais. «La Bataille de Châteauguay».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Magazine animé par Winston McQuade. Chroniques du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard et les disques, avec Benoît L'Herbier. Dir. musicale: François Cousineau. Réal.: Jean Rémillard. Séquences filmées: Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h00 CE SOIR NATIONAL
Magazine d'information. Animateur: Gérard-Marie Boivin. Lecteur: Michel Benoit. Reporters: Pierre Devroede, Raymonde Provencher, Gaétan Lemay, Marie-Hélène Poirier, Paule Doré et Fernand Seguin. Rédacteur en chef: Paul Larose. Rech.: André Ménard et Françoise DeRepentigny. Réal.: Jean Savard (en studio), Pierre-Marcel Claude, Jean-Maurice Laporte, Robert V. Dubuc, Jacques D'Aragon et Claire Villemaire. Réal.-coord.: Louise B.-Tardif.

19h00 LES CIRQUES DU MONDE
Animateur: Jean Richard. Réal.: Ian Smith. «Les Fous du cirque». La famille Ashtons, jeux icariens d'Australie. Les Panduras, perchistes d'Allemagne de l'Est. De Grande-Bretagne, match entre Johnny Roberts et Sidney, kangourou-boxeur. Ria, trapéziste hollandaise. Bob Roy, équilibriste autrichien. Sylvia Mercier, peintre du cirque. Un dresseur de fauves, Henk Luyck. Les Brizios, clowns italiens. D'Afrique du Sud, les Flying Germains, trapézistes volants.

20h00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisset. Avec Raymond Legault, Marjolaine Hébert, Jean Duceppe, Sylvie Léonard, Dorothée Berryman, Marcel Gauthier, Reine France, Serge Turgeon, Stéphane Robitaille, Karine Codello et Denyse Chartier. Elizabeth doit rencontrer Jean-François au restaurant et ce dernier a quelque chose de sérieux à lui apprendre. Réal.: Yvon Trudel.

20h30 PAPA, CHER PAPA
Avec Patrick Gargill, Dawn Adams, Noël Dyson, Natasha Pyne et Anne Holloway.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
McCloud: Adieu Broadway (Give my Regrets to Broadway). Drame réalisé par Louis Antonio, avec Dennis Weaver, J.D. Cannon, Milton Berle et Barbara Rush. Afin d'assister à un match de basketball, McCloud demande à un ami de le remplacer. L'ami, qui ne vit que pour sa fille qui tente sa chance à Broadway, est tué dans une embuscade (USA 72).

22h30 LE TÉLÉJOURNAL



Animateur: **Bernard Derome.** Lecteur: **Michel Benoit** (nouvelles régionales). Météo: Jocelyne Blouin.

23h00 DERNIERE EDITION

23h20 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 10 décembre à 16 h 30.

23h30 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
«Le Bois de chauffage». Documentaire réalisé par François Brault et Michel Lessard. Tout au long de notre histoire, les habitants font faire leur bois. Le pays est riche en multiples essences ligneuses aux propriétés spécifiques. Acquérir le précieux combustible, le préparer pour l'utiliser de façon optimale: voilà une démarche qui n'est pas dénuée d'intérêt tant par la technologie qui est en cause que par le grand savoir qu'elle présuppose. Prod.: Vidéodio Inc.

24h00 LES BRIGADES DU TIGRE
Drame policier réalisé par Victor Vicas, avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout, Pierre Maguelon et François Maistre. «Le Crime du sultan». 1912 — La France et le Maroc ont signé un accord tacite malgré les réticences du sultan Moulay Afid. Celui-ci est exilé et vit à Enghien. Une chanteuse de music-hall, qu'il avait convoquée, ne revient pas de sa visite galante et tout laisse croire qu'elle a été assassinée.

mardi

12 décembre

9h00 EN MOUVEMENT
«Les Cuisses». Améliorer la force des muscles. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Lise.

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Chicots et bottes de foin».

9h30 PASSE-PARTOUT
«Les Aimants».

10h00 ANIMAGERIE
«Le Goéland» (4e de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Futaie, les prunes». «Rock du bateau avec des pattes» (chanson). «L'Ami d'Alain». «La Contrebasse à vapeur». «L'Ecureuil». «La Crème glacée». «La Grenouille Ernest». «Le Pain».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«L'Art floral», avec Gilles Domaine. Fleurs à offrir à Noël: centres de table avec pin, sapin. «Référence-express»: Tourbec. «Les Bibliothèques publiques», avec M. Pierre Matte.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: la préparation d'un six-pâtes, avec Claudette Taillefer. Comment prendre soin du marbre, avec Jean-Marie Labrousse.

11h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Au coeur des forêts yougoslaves». Le Parc national de Plitzwitze: un sanctuaire naturel pour les animaux disparus du reste de l'Europe.

12h00 CHER ONCLE BILL

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean Boisvert.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«L'Education sexuelle des adolescents». Invités: Monique Tessier-Lapointe, sexologue à la Clinique des jeunes (Saint-Denis); Réjean Vallée, dir. des services aux étudiants à l'école de Rivière-des-Prairies; Lucille Bilodeau, mère de quatre adolescents et animatrice au service d'éducation des adultes à la CECM; Madeleine Francoeur, représentante du comité de parents et Monique Brunelle, prof. à l'école Emile-Legault, et Pierre Dufour, prêtre et conseiller pédagogique. Rech.: Yolande Laverdière-Aubert. Int.: France Nadeau. Anim.: Aline Desjardins. Réal.: Fernand Ippersiel.

14h30 CINÉMA ●
Miracles en Alabama (The Miracle Worker). Drame réalisé par Arthur Penn, avec Ann Bancroft, Patty Duke et Victor Jory. A la suite d'une maladie dans sa petite enfance, Helen Keller est devenue sourde, muette et aveugle. Lorsqu'elle a 10 ans, Annie Sullivan, elle-même à moitié aveugle, entreprend de lui faire connaître le monde extérieur (USA 62).

16h00 BOBINO

16h30 LES ÉGRÉGORES
Réal.: Hubert Blais.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: le cinéma, avec Nathalie Petrowski et les livres, avec Roch Poisson. Réal.: Henriette Grenier.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR

19h00 LE MONDE DE DISNEY
«Gus» (dernière de 2).

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Jean-Pierre Masson, Septimiu Sever, Gérard Paradis, Patricia Nolin, Pierre Dufresne, Amulette Garneau et Rita Lafontaine. Jean-Paul demande à Marie de lui venir en aide; Martine veut se rendre à Toronto, pour rejoindre Martin. Réal.: Jac Segard.

20h30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Valérie Gagné, Mario Verdon, Margot Campbell, Micheline Lanctôt et Candice Greene. «Oh! la la...». Francine et Marie-Josée attendent Rémi dans un bar. Elles constatent que les gens ne s'amusent plus comme autrefois.

TETES DE CACAHUETE

Danièle Petit

supplément : 4 pages

Doreen Chailler



Cher lecteur,

Si tu as des suggestions, des choses que tu aimerais avoir dans "Têtes de Cacahuète", écris-moi au FRANCO, 10012-109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M5





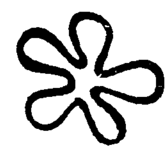
décoration

(petites sculptures en pâte)

pour le sapin

◉ CE QU'IL TE FAUT

8 tranches de pain
8 cuillères à soupe de colle blanche
(le pain ne doit pas être trop mou. S'il est frais, laisse-le sécher quelques heures à l'air avant de l'utiliser)



◉ COMMENT PROCEDER

1- Enleve la croûte du pain

2- Coupe les tranches en petits morceaux dans un récipient

3- Ajoute la colle

4- Pétris pendant 5 minutes environ. Si ce mélange est trop dur à travailler ajoute quelques gouttes de crème adoucissante pour les mains.

5- ta pâte est prête. tu l'utilise comme de la pâte à modeler

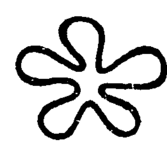
6- Quand tes petits personnages, tes décorations sont finies tu les mets sur une plaque et tu les cuits au four (350 ou 400) pendant 20 minutes.

7- Tu laisse refroidir et tu décore avec de la peinture à l'eau. (Attention, ne mets pas trop d'eau)

8- Si tu veux obtenir un effet brillant, tu peux les laquer avec du vernis à ongle incolore ou de la laque en bombe.

9- N'oublie pas de faire un trou dans la tête des personnages pour passer une fil

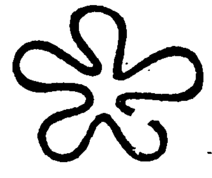




ET MAINTENANT, VITE AU TRAVAIL........

NOËL EST PRESQUE LÂ





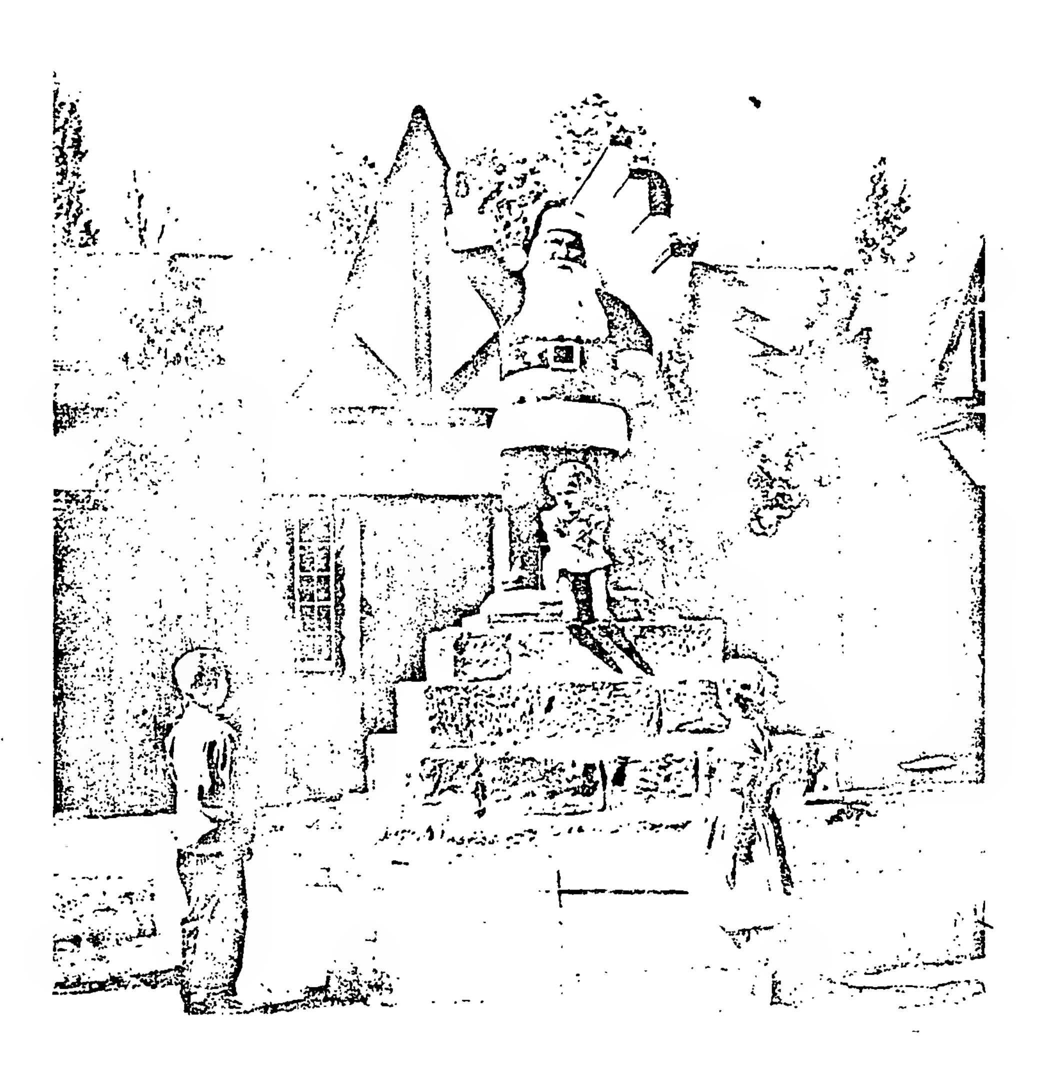
Une ville pour le Père Noël

Comment ne jamais oublier le Père Noël ? Les habitants d'une ville de l'Indiana, aux Etats-Unis, ont résolu le problème. Ils ont donné son nom à leur ville : Santa Claus. C'est ainsi qu'en Amérique s'appelle le Père Noël.

La ville n'était encore qu'un chantier. Les pionniers lui cherchaient un nom. Noël approchait. Le nom de la ville était tout trouvé : Santa Claus.

De nos jours, chaque année, des milliers de gens y envoient lettres et paquets. Ils savent que les postiers de Santa Claus réexpédient ces paquets et ces lettres où l'on veut, avec le tampon de Santa Claus.

En plein centre de la ville, s'élève une statue du Père Noël, dédiée à tous les enfants du monde.



★Merci à nos amies de Morinville pour leurs jolis poèmes ★ Tout le monde peut participer à "TA" page ★Envoie-moi tes suggestions, tes dessins, (à l'encre) les jeux que tu inventes.

Danièle Petit
"Têtes de cacahuètes"
Le Franco-albertain
10012-19 109e rue #204
Edmonton T5J 1M5

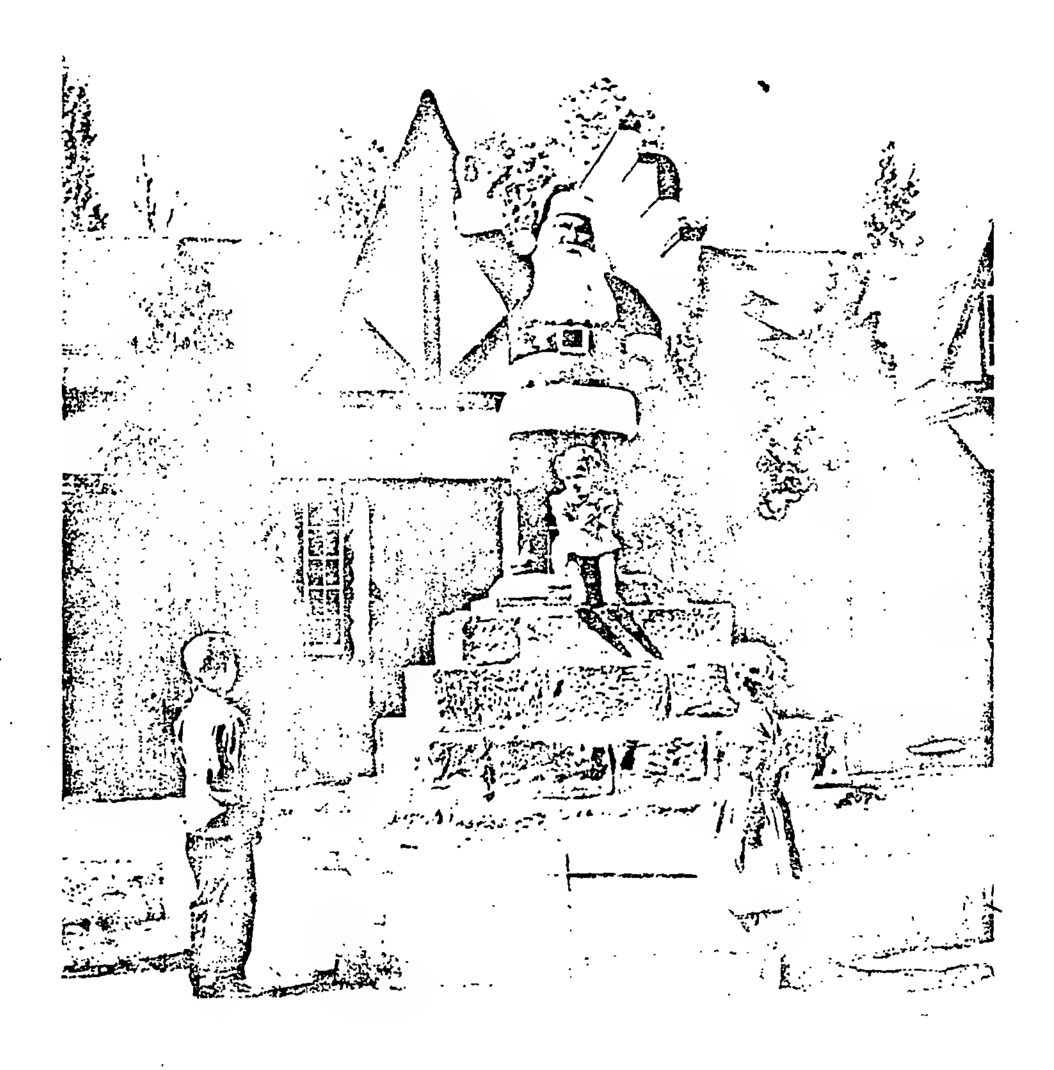
Une ville pour le Père Noël

Comment ne jamais oublier le Père Noël ? Les habitants d'une ville de l'Indiana, aux Etats-Unis, ont résolu le problème. Ils ont donné son nom à leur ville : Santa Claus. C'est ainsi qu'en Amérique s'appelle le Père Noël.

La ville n'était encore qu'un chantier. Les pionniers lui cherchaient un nom. Noël approchait. Le nom de la ville était tout trouvé : Santa Claus.

De nos jours, chaque année, des milliers de gens y envoient lettres et paquets. Ils savent que les postiers de Santa Claus réexpédient ces paquets et ces lettres où l'on veut, avec le tampon de Santa Claus.

En plein centre de la ville, s'élève une statue du Père Noël, dédiée à tous les enfants du monde.



NOËL

Pour Noël je veux
Une belle robe bleue.
Ou un livre pour lire,
Ou peut-être un traineau qu'on tire.
Peut-être une petite poupée
Pauvre moi, je ne peux pas décider

Michelle Height
Morinville

La neige

*Le temps est très beau, * Nous allons en traineau. * Nous mettons nos mitaines * Qui sont faites de laine. * J'aime aller dehors, * Nous faisons des forts. * J'aime beaucoup l'hiver, * Ça couvre le tapis vert. **

Karen Hesse
Morinville

Merci à nos amies de Morinville pour leurs jolis poèmes ★ Tout le monde peut participer à "TA" page ★ Envoie-moi tes suggestions, tes dessins, (à l'encre) les jeux que tu inventes.

Danièle Petit
"Têtes de cacahuètes"
Le Franco-albertain
10012-19 109e rue #204
Edmonton T5J 1M5

Concours des mots cachés

COMMENT PARTICIPER:
Trouver le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHES
LE FRANCO—ALBERTAIN
10012-109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M5

PRIX DE CETTE SEMAINE:
"Les habits rouges" de Robert de Roquebrune
Editions Fides

NOTRE GAGNANTE:
Eveline Sasseville de Jean-Côté

10 lettres cachées

L	D	L	E	L	B	I	R	R	E	T	I	R	E	E
A	I	I	V	I	E	C	I	E	F	O	L	L	E	U
T	A	E	A	U	T	O	M	N	E	U	M	B	E	Q
N	G	S	S	B	A	R	E	R	U	S	S	A	R	I
E	N	S	E	S	O	O	N	U	G	S	T	N	U	T
M	O	E	R	B	E	L	T	O	I	O	R	A	T	O
E	S	C	E	E	D	L	I	C	U	T	I	N	L	E
L	T	R	I	R	I	E	R	Q	E	E	E	E	U	T
A	I	E	C	G	L	N	R	U	U	M	R	R	C	Y
N	Q	T	N	E	E	E	Q	D	A	E	A	A	I	H
O	U	I	A	R	I	S	R	L	I	N	S	I	E	P
G	E	O	N	F	A	A	I	L	E	T	R	E	R	M
A	L	N	I	L	N	O	B	L	E	S	U	I	T	E
I	L	D	F	E	N	E	T	R	E	S	X	E	S	N
D	E	S	R	U	E	T	A	S	I	L	A	T	O	T

Aile
automne

Bananeraie
berger

Corolle
cour

Diaboliques
diagnostique
diagonalement

Edifier
edile
emphytéotique

Fenêtres
flasque
folle
financière

Liesse*

Ment
mentir
mental

Nobles
némalion
nouer

Orme

ossue
ostréiculture

Prix

Quelle

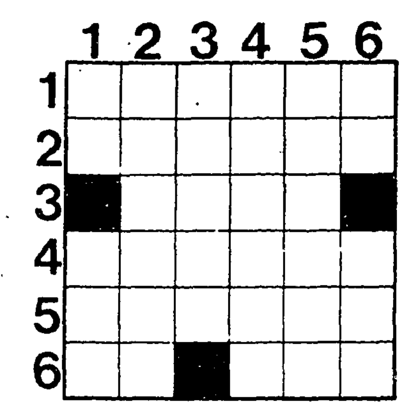
Retirée
rassurer
renard
rime

Suite
strier
secrétion

Terrible
totalisateur
toussotement

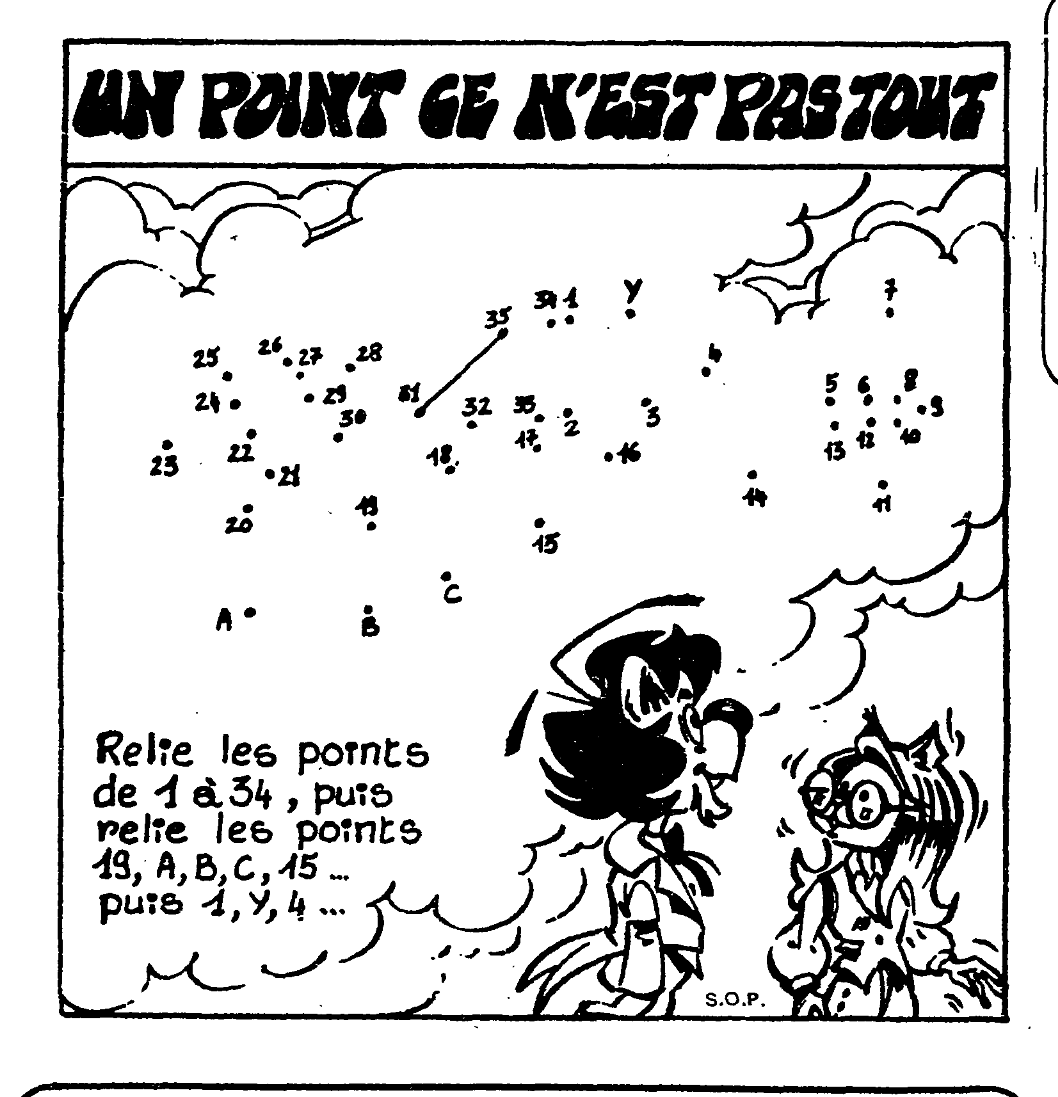
Vase

MOTS CROISES

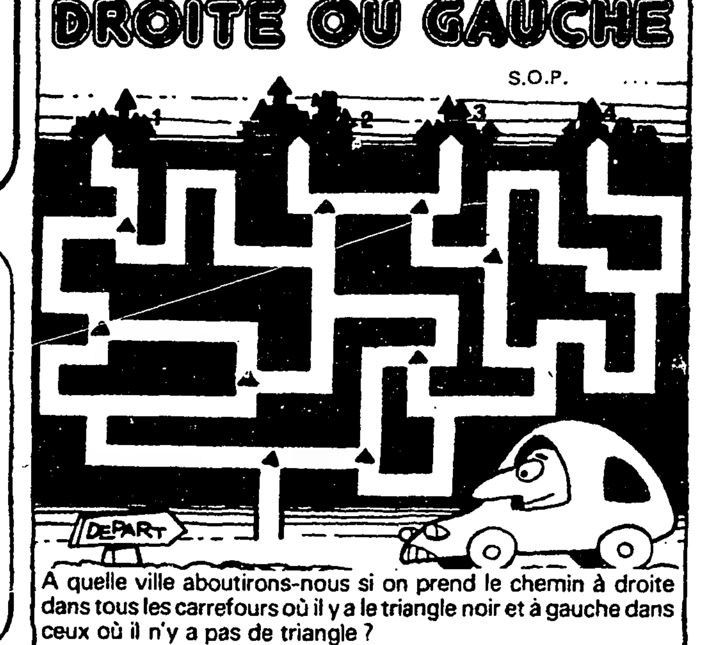


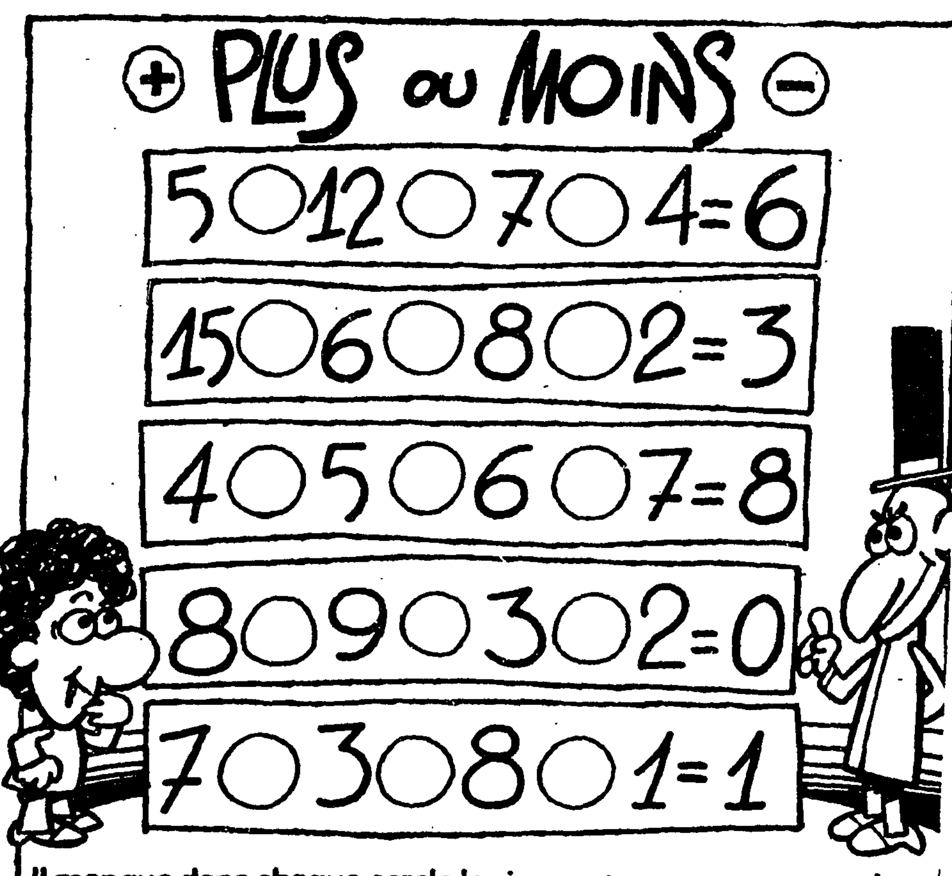
Horizontalement :
1) Moyens de transport - 2) Vaisseaux sanguins - 3) Terres entourées d'eau - 4) Sans mouvement - 5) Vêtements à manches longues - 6) Point cardinal.

Verticalement : 1) Abréviation de télévision - Fin de rive - 2) Souveraines d'un royaume - 3) Sans elles, les oiseaux ne pourraient voler - 4) Sans mouvement - 5) Affluents de la Garonne - 6) Consonne répétée deux fois - Point cardinal.



Cette page et les prix que nous offrons sont une gracieuseté de la maison
CONNELLY McKINLEY LTD.
10007 - 109e rue
Tél: 422 - 2222





SOLUTIONS DES JEUX

MOTS CROISES
Horizontalement
1) Trains - 2) Veines - 3) Iles - 4) Inerte - 5) Vestes - 6) Es - Est.
Verticalement
1) TV - Ive - 2) Reines - 3) Ailes - 4) Inerte - 5) Nestes - 6) SS - Est.

DROITE OU GAUCHE
On arrive dans la ville 3.

PLUS OU MOINS
Plus, moins, moins;
moins, moins, plus;
plus, plus, moins;
moins, plus, moins;
plus, moins, moins.

Les Arrivants... habitants d'un nouveau monde
le 10, 20 h 30

«1832: les Ecossais»

Aux **Beaux Dimanches**, le 10 décembre à 20 h 30, on présentera **1832: les Ecossais**, le cinquième épisode de l'immense fresque historique en sept parties intitulée **les Arrivants... habitants d'un nouveau monde**. On sait que cette série s'attache à recréer les principaux moments de la colonisation du pays et à montrer comment l'immigration a façonné véritablement l'évolution et le développement du Canada, du milieu du XVIIIe siècle à nos jours.

Il s'agit cette fois de l'histoire de John Symons, un homme énergique et entreprenant qui décide après maints déboires dans son pays, l'Ecosse, d'aller tenter de se faire une vie meilleure en Amérique. John Symons, en effet, avait vu ses ambitions et ses moindres velléités d'entreprises, contrecarrées par l'inamovible hiérarchie sociale de l'Ecosse du XIXe siècle.

Symons s'aperçut, dès son arrivée au Canada, que son courage et sa bonne volonté étaient durement mis à l'épreuve. Les difficultés sont beaucoup plus nombreuses qu'il imaginait et d'un ordre auquel il n'était guère préparé: le climat presque sibérien; le sentiment d'isolement en terre étrangère; le sol agricole plutôt pauvre; le travail dur, rude, incessant, la maladie...

Mais, heureusement, ce nouveau pays offre des compensations aux frustrations de naguère: une société jeune et dynamique qui accepte avec empressement les ressources d'imagination et de courage de ceux qui sont prêts à prendre des risques.

John Symons verra avec plaisir que ce sont justement les traits de son caractère qui étaient le plus mal vus en Ecosse qui, au Canada, l'aident précisément à se tailler une place enviable au soleil. Il sera accueilli à bras ouverts par cette nouvelle société qui l'honorera comme homme d'affaires et propriétaire foncier.

Fait plus intéressant encore, la belle réussite de John Symons va profiter à son entourage, à tout son milieu. Ainsi, il fait venir à ses frais un professeur d'Oxford afin d'apprendre à lire et à écrire; il le chargera également de faire l'éducation des enfants du voisinage.

Les Arrivants... habitants d'un nouveau monde a été commandée par la Compagnie Pétrolière Impériale qui célébrera le centenaire de sa fondation en 1980.

La distribution

John Symons: Kenneth Welsh; Margaret Symons: Susan Hogan; l'avocat: Hugh Webster; l'instituteur: Donald Davis; le marchand: Bud Knapp; les voisins: Neil Shee et Candace O'Connor.

Mise en scène: John McGreevy; la cinématographie est de René Verzier et la scénario, de Timothy Findley.

Production: Nielsen-Ferns Inc., de Toronto. Producteur délégué: Gordon Hinch, de la Compagnie Pétrolière Impériale.

Notons que le film **1832** a remporté cinq prix de l'Association canadienne du cinéma et de la télévision: la meilleure émission spéciale pour la télévision, le meilleur film, la meilleure mise en scène, le meilleur scénario et la meilleure cinématographie.

Réal.: Rolland Guay.

21h00 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Rech.: Claudette Bastien-Lenihan. Reporters: Gilles Gougeon, Patrice Julien, René Mailhot, Daniel Pinard, Madeleine Rousseau et Richard Vigneault. Réal.: Nicole Aubry, Pierre Charlebois, Normand Gagné, Pierre Leduc, Huguette Pilon, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Réal.-coord.: Micheline Di Marco.

22h00 VIVRE SA VIE
«L'An 2000 ou Parvenir à l'âge adulte». Selon la pensée occulte, une nouvelle civilisation serait déjà en train de naitre: celle de l'Ere du Verseau. Anim.: Jacques Languirand. Réal.: Charles Binamé, Interimage Inc.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h00 DERNIERE EDITION

24h30 CINEMA
Mon mari est merveilleux. Comédie réalisée par André Hunebelle, avec Fernand Gravey, Sophie Desmarets et E. Labourdette. Une journaliste a juré de se venger d'un romancier qui doit son succès à la manière cynique dont il parle des femmes (Fr. 52).

mercredi

13 décembre

9h00 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Etes-vous de ceux qui risquent une crise cardiaque? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Chantal.

9h15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
«Marie visite Elisabeth».

9h30 PASSE-PARTOUT
«L'Orignal».

10h00 TAM TAM
Motifs cycliques. Mots clés: encore, encore (dernière de 5).

10h15 YOU HOU
«Le Feu» (1re de 2).

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Périnatalité», avec Mariette Allyson. L'allaitement maternel. La décision d'allaiter: avantages et exigences de l'allaitement maternel pour la mère et le bébé. «A votre santé», avec Louise Lambert-Lagacé. Le lait, controversé et souvent délaissé.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Design: support pour ski de fond, avec Jean-Louis Robillard. Banc d'essai: les skis de fond, avec Bernard Ouellet.

11h30 LES EXCLUS
«Gestes absurdes». En face des handicapés, nous avons souvent des gestes de fuite, de rejet conscient ou déguisé, de surprotection. Comment aller au-delà de la différence.

12h00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
«Hazel».

12h30 LES COQUELUCHES
La Coqueluche du mois: Gilles Pelletier. Réal.: Normand Mathon.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Minou Petrowski s'entretient avec M. Jean Basile qui a écrit la préface du livre «Journal d'un prisonnier» de Marcel Lavallée. Anim.: Louise Arcand. Réal.: Monique Renaud.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Avec un groupe de la Guilde des musiciens. — Information: les rentes d'invalidité, avec M. Gilles Villeneuve. — Activité: Comment «caller un set», avec M. Noël Lemaire. Animateur: Pierre Paquette.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Avec Hélène Loiselle, Robert Duparc, Denise Daudelin, Yvon Bouchard et Marielle Bernard. Pondichéri qui se sent délaissé décide de faire en sorte qu'à l'avenir, on ne l'oublie plus.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Michelle Talbot. Invitées Angèle Arsenault et Pierrette Boucher. Réal.: Jacques Payette.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 TES FILLES ET MES GARÇONS

19h30 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Laparé, Louise Rinfret, Christiane Pasquier, Cowan Leung et Don Arrès. «Porc frais et cauchemar». Réal.: Florent Forget.

20h00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Monique Aubry, Michel Dumont, Jean-Luc Montminy, Claire Bourbonnais, Lionel Villeneuve, Louise Turcot, Marc Malenfant, Robert Rivard, Mireille Deyglun, Louise St-Pierre et Roger Blay. Le manuscrit d'Abel est prêt pour l'impression. Il ne reste qu'à lui trouver un titre et c'est Pierre Picard qui le trouvera. Réal.: Jean-Yves Laforce.

20h30 HORS SÉRIE
Racines. Drame d'après Alex Haley. **8e**: Dix-huit ans plus tard, Kizzy devient mère. Restée célibataire, elle tombe amoureuse du cocher d'un riche sudiste mais elle refuse de l'épouser pour demeurer auprès de son fils.

21h30 SCÉNARIO
La Peur du voyage. Dramatique de Monica Mourti. Avec Louise Bombardier, Andrée Cousineau, Gisèle Dufour, Guy Provost, Amulette Garneau, Janine Sutto, Réjean Guénette et Réal Béland. L'histoire du divorce d'un couple, Robert et Lise, et ses conséquences tragiques sur leurs filles, Josée et Anne (1re de 4). Réal.: Aurèle Lacoste.

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
«L'Homosexualité». Les rapports parents-enfants, l'homosexualité à travers l'histoire, l'influence du cinéma, des revues, du féminisme, etc. Inv.: les docteurs Noël Mongrain, psychologue; Richard Gagné, généticien; Roland Tremblay, biologiste, et Jacques Bonin, sociologue. Rech.: Jean-Denis Dubois. Animateur: Donald Dodier. Réal.: Karl Parent.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h00 DERNIERE EDITION

23h20 REFLETS D'UN PAYS
De Sherbrooke. «Le Théâtre amateur en Estrie». — «L'Artisanat». Animatrice: Jeannine Desharnais. Réal.: Yan V. D. Heyden.

24h30 CINEMA

jeudi

14 décembre

9h00 EN MOUVEMENT
«Jambes». Que faire lorsqu'il ne fait pas beau? Anim.: Monique Tremblay. Part.: Lise.

9h15 LES ORALIENS
«La Fortune en dessinant».

9h30 PASSE-PARTOUT
«Vive le maïs».

10h00 ANIMAGERIE
«Le Goéland» (dernière de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Pour ne plus être triste» (chanson). «La Vie». «Babiole»: «Qui, qui, qui?» «L'Homme dans un tonneau». «Le Serpent». «La Robe».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Artisanat», avec Yvan Guindon. Le cuir: confection d'un fourre-tout mural en cuir. Matériel requis: 2 sortes de cuir; étapes de la confection. «Référence-express»: CARE. «Des sites à découvrir», avec Pierre Vincent. Le Manitoba: Winnipeg, sa capitale; la population ukrainienne et allemande. St-Boniface, communauté de langue française.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: un gâteau roulé ou bûche de Noël, avec Rita Claude. Une belle plante à partir d'un grain de café frais, avec Jean-Claude Vigor.

11h30 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
«Il'allont-y disparaître?» Le chant et le turlutage furent pour les Acadiens une façon d'oublier leurs déboires. Réal.: Michel Brault.

12h00 DÉMÉTAN, LA PETITE GRENOUILLE
L'histoire de Démétan, un petit garçon-grenouille qui vit dans l'étang de l'Arc-en-ciel. «Le Poisson-lune».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«La Crise du logement». Aline Desjardins rencontre M. Louis C. Pretty, prof. à l'école d'architecture de l'Université de Montréal, et Me Pierre Sylvestre, de la Clinique juridique de Pointe-Saint-Charles. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Fernand Ippersiel.

14h30 CINÉMA
L'amour mène la danse (Happy Go Lonely). Comedie réalisée par Bruce Humberstone, avec David Niven, Cesar Romero, Dobby Howes, Diane Hart et Barbara Cooper. Le directeur d'une revue musicale est traqué par ses créanciers. Il croit qu'une de ses danseuses est fiancée avec un riche industriel. Espérant une commandite de cet homme, il fait de cette fille la vedette de son spectacle (Brit. 51).

16h00 BOBINO

16h30 SOL ET GOBELET
«Mot, la mitraille».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du jeudi: le tourisme, avec Normand Cazelais et les petits spectacles, avec Francine Grimaldi. Réal.: Michel Gélinas.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 VISAGES

19h30 DU TAC AU TAC
Téléroman d'André Dubois. Avec Michel Forget, Roger Lebel, Anouk Simard, Christiane Pasquier, Jean-Pierre Chartrand, Normand Chouinard, Véronique Le Flaguais et Béatrice Picard. «Je t'aime, moi non plus». Colombe Paradis, étant à Montréal pour affaires, apprend que Huguette et Louis vivent dans le même appartement. Réal.: Richard Martin.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h30 LES GRANDS FILMS
Une maison dans l'Ouest (Lock, Stock and Barrel). Western réalisé par Jerry Thorpe, avec Tim Matherson, Belinda Montgomery, Claude Akins et Jack Albertson. Un couple naïf de l'Ouest des Etats-Unis, ne s'entendant pas avec leurs parents, doivent traverser péniblement une région montagneuse avant de trouver la vallée qui leur procurera le bonheur (USA 71).

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h00 DERNIERE EDITION

23h20 JASON KING
«Variations sur un thème». Jason se rend à Vienne dans l'espoir de retrouver un ami porté disparu. Il se sent surveillé de près par de nombreux agents spéciaux.

24h30 CINEMA
Le Financier (England Made Me). Drame réalisé par Peter Duffel, avec Peter Finch, Michael York, Hildegard Neil et Tessa Wyatt. Au moment de l'ascension d'Hitler, un financier brasse d'importantes affaires avec l'intention de sortir le plus de capitaux possible de l'Allemagne nazie. Sa secrétaire et maitresse reçoit la visite de son frère jumeau pour lequel elle éprouve un sentiment plus que fraternel (Brit. 72).

vendredi

15 décembre

9h00 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». L'école et la condition physique des enfants. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Chantal.

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Qui a vu mon oeuf?».

9h30 PASSE-PARTOUT
«Ressemblances et différences».

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Le son et l'image. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.

10h15 VIRGINIE
«Bouchon».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le Dr Domenico Regoli, biochimiste. La chimiothérapie: but; recherches; avenir. «La Santé de l'enfant», avec le Dr Guy Leblanc. Les immunisations; l'action des vaccins; les maladies d'enfants; leurs complications; nécessité d'une vaccination complète.

11h00 GRANDEUR NATURE
«Révérend Clement Cormier».

11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
«Lac du Diable». Roger Lemieux emmène Billy et Pete explorer le secret du lac du Diable.

12h00 PRINCE NOIR
«La Sorcière».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Louise Charlebois.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Claire Bonenfant-Pouliot, présidente du Statut de la femme. — Albert Jacquard, généticien, auteur de «Eloge de la différence». Animatrice: Micheline Archambault. Rech.: Michèle Pérusse et Myriam Magnan. Réal.: Jacques de Varennes (Québec).

14h30 LES ATELIERS
De Welland. Mme Jeanne Bisson, 61 ans, fabrique des centres de table-chandelles avec des contenants d'oeufs. — M. Marcel Holmes, 73 ans, explique les techniques de pêche et la fabrication des filets. — Mme Joséphine Pelland, 87 ans, fabrique des ameublements miniatures pour des maisons de poupées. Anim.: Henri St-Georges. Coanim.: Marie-Claire Girard. Réal.: Jean-Pierre Rochon, Toronto.

15h30 FANFRELUCHE
«Cendrillon».

16h00 BOBINO

16h30 ES-TU D'ACCORD?
Avec Yolande Parent, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante. «Revision».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo et les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Invitée: Chantale Goya. Réal.: André Desbiens.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 LES FANTÔMES DU CHÂTEAU
«Noël d'autrefois».

19h30 LA VIE DE MARIANNE
Drame réalisé par Pierre Cardinal, d'après un roman de Marivaux. Avec Nathalie Juvet, Henri Cremieux et Pierre Haudebourg. (2e de 6): «La Demoiselle de compagnie». Mme Dursan, la nouvelle patronne de Marianne, achète le château de son neveu. Marianne fait la connaissance d'un séduisant braconnier.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invitée: Renée Claude. Au programme: «Je me joue des tours», «L'Amante et l'épouse», «Mourir d'amour», «Vivre en amour avec toi», «Nelligan» et «On ne vit pas pour autrefois». Dir. musicale: Richard Grégoire. Réal.: Marcel Brisson.

21h00 SOUS LE SIGNE DU LION ●
Téléroman de François Loranger. Avec Ovila Légaré. Réal.: Jean-Pierre Senécal.

21h30 CONSOMMATEURS PLUS
Les souffleuses à neige; la dépense énergétique des appareils électro-ménagers; l'industrie de la publicité au Québec, et des tests d'ampoules électriques et de lumières d'arbres de Noël Documentaliste: Marie-Paule Alexandre. Animateur: Simon Durivage. Réal.: Pauline Payette.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h00 DERNIERE EDITION

23h30 CINEMA

M.A.S.H. Comédie réalisée par Robert Altman, avec Donald Sutherland, Elliott Gould, Tom Skerrit et Sally Kellerman. Pendant la guerre de Corée, trois chirurgiens se délassent en inventant des plaisanteries au détriment de leurs collègues (USA 69).

Jeunesse

Emissions matinales
du lundi au vendredi, de 10 h 00 à 10 h 30

Des matinées colorées pour les tout-petits

Tous les matins de 10 heures à 10 h 30, Radio-Canada présente une série d'émissions conçues et réalisées dans nos studios à l'intention des enfants d'âge préscolaire. Tout en les amusant, ces émissions les stimulent en éveillant leur curiosité et leur imagination et en leur apprenant une foule de choses.

Le lundi

L'émission du lundi à 10 heures, intitulée **Une fenêtre dans ma tête**, est destinée à faire découvrir aux enfants des éléments qui leur donnent une meilleure connaissance de leur milieu. On les sensibilise, par exemple, à divers phénomènes comme l'eau, la terre et le feu. Réalisation: Pierre-Jean Cuillerrier. Scripteur: Raymond Plante.

Vient ensuite **Virginie**, à 10 h 15, qui, à travers des récits, des contes et des histoires illustrées par des dessins mobiles, amène l'enfant à voyager dans son imagination par le biais du merveilleux. Raymond Pesant réalise cette émission dont André Cailloux a écrit les textes. **Virginie** est également diffusée tous les vendredis à 10 h 15.

Les mardi et jeudi

Dans l'émission **Animagerie**, Anne et Nimo parlent avec des animaux et peuvent ainsi mieux les connaître. A travers une multitude de situations amusantes, on apprend donc à aimer différents animaux en découvrant ce qui les caractérise. Réalisation: Raymond Pesant. Scripteurs: Linda Wilscam et Michel Dumont.

Cette émission est toujours suivie, à 10 h 15, de **Minute Moumoute** dont les neuf marionnettes, drôles et bizarres, aident les enfants à explorer l'univers des objets qui font partie de leur monde. Cette émission est signée André Bousquet. Scripteurs: Michel Rivard, Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Jacqueline Barrette, Henriette Major, Paule Tardif, Daniel Cadet, Danièle Simpson et Marc F. Gélinas.

Le mercredi

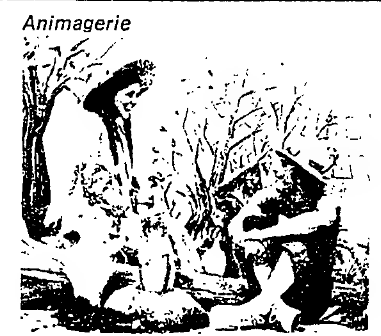
Tous les mercredis à 10 heures, **Tam Tam** tente d'amener l'enfant à prendre conscience des mécanismes de sa pensée à travers des situations dramatiques qu'il connaît dans sa vie quotidienne. Guy Comeau réalise cette émission. Scripteurs: Marie-Francine Hébert, Louise Lahaye, Ronald Prégent et Dominique de Pasquale.

A 10 h 15, **You Hou** conduit l'enfant vers un nouveau monde de perception, en orientant l'émission sur les émotions comme le rire ou la tristesse. Réalisation: Guy Comeau. Scripteurs: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit.

Le vendredi

Tous les vendredis à 10 heures, l'émission **la Boîte à lettres** sensibilise les jeunes aux différentes lettres et aux multiples sons de notre langue. Ainsi une lettre-son sert de prétexte pour stimuler la créativité chez l'enfant. Réalisation: Pierre-Jean Cuillerrier. Scripteur: Raymond Plante.

Animagerie



Tam Tam







Visages
MAGAZINE D'INFORMATION
Diffusé le jeudi à 19H00
CBXFT CANAL 11 CABLE 12
De gauche à droite
Francine Charron, réalisateur; Pierre Fagnan, assistant à la production; Bernadette Bérubé, script-assistante; Normand Bélanger, collaborateur; Marcelline Forestier, recherchiste-interviewer et Frédéric Nicoloff, animateur.



CHFA 680

CP 555
EDMONTON
T5J 2P4
Tél: 465-0911



CBRF FM 103,9 CALGARY CBXY 1490 FALHER CHFA-1 FM 104,3 LETHBRIDGE CHFA 2 FM 103,5 RED DEER

LUNDI AU VENDREDI

(MAGAZINES et VARIETES)

09:30 LA VIE QUOTIDIENNE

11:00 L'AMI BOULANGER

11:30 LES COPAINS D'ABORD

24:08 ALLIAGE



ROGER BOUCHARD

(INFORMATIONS et ACTUALITES)

08:00 LE MONDE CE MATIN

12:00 LE MONDE MAINTENANT

13:03 PRESENT NATIONAL

17:00 DE TOUT LES POINTS DU MONDE

17:20 AU RYTHME DU MONDE

20:00 LE MONDE CE SOIR

RAPPORTS DES MARCHES DES GRAINS...DES ANIMAUX...
CHRONIQUES PORTANT SUR DES SUJETS AUSSI DIVERS QUE L'APICULTURE, L'HORTICULTURE, LE JARDINAGE, LES BOISES, LA CHASSE ET LA PECHE, LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES ALBERTAINES, CANADIENNES ET MONDIALES...
CONSEILS ET CONCOURS D'AGRICULTURE CANADA...
MUSIQUE D'AMBIANCE CAMPAGNARDE ET CHANSONS FOLKLORIQUES...
HUMOUR DE L'ANIMATEUR NORMAND FONTAINE... C'EST "EN QUARTS ET SECTIONS"
DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 12H.30 ET 13H. ET ENTRE 13H.30 ET 15H.
SUR LES ONDES DE CHFA... LA VOIX AGRICOLE DE RADIO-CANADA EN ALBERTA.



LE MARCHE' AUX PUCES 09:05-09:30

animé par Normand Fontaine...
pour l'achat, la vente ou l'échange d'objets inutilisés... ou inusités!

Immigration Canada

(suite de la page précédente)

entreprise; des travailleurs autonomes comptant exploiter une entreprise qui emploiera au plus cinq résidents canadiens, ou pouvant contribuer à la vie culturelle et artistique du Canada; et les autres immigrants indépendants qui présentent une demande de leur propre chef.

Les immigrants appartenant à cette catégorie (sauf les retraités) sont appréciés en fonction des critères de sélection énoncés dans la formule des points.

La formule des points

La formule des points comprend dix facteurs et critères et attribue à chacun d'eux un nombre maximum de points, les facteurs liés à l'emploi (formation pratique, expérience et aptitudes) représentant presque la moitié du nombre total de points d'appréciation pouvant être attribués.

Les requérants indépendants n'ont pas tous besoin de répondre aux dix critères de sélection, car ils ne sont appréciés que d'après les facteurs effectivement liés à leur aptitude à s'établir avec succès au Canada: par exemple, les entrepreneurs offrant des débouchés aux Canadiens ne sont pas appréciés d'après la demande dans la profession ou l'emploi réservé; les immigrants comptant devenir des travailleurs autonomes ne sont pas tenus d'obtenir un emploi réservé; les parents aidés ne sont pas cotés d'après l'emploi réservé, l'endroit ou la langue, car des parents au Canada ont signé l'engagement de subvenir à leurs besoins pendant une période de cinq ans.

Chaque immigrant sélectionné d'après la formule des points doit obtenir un nombre minimum de points d'appréciation: les entrepreneurs, au moins 25; les parents aidés, de 20 à 35; les autres requérants, au moins 50 sur une possibilité de 100. De plus, ils doivent répondre à certaines exigences fondamentales au chapitre de l'expérience professionnelle et de la demande dans la profession.

Mesures légales touchant les visiteurs

Etudiants étrangers, travailleurs temporaires, touristes, hommes d'affaires et autres personnes visitant le Canada pour des raisons légitimes y sont les bienvenus, mais certains d'entre eux doivent posséder un visa pour séjourner dans notre pays. En outre, la plupart des visiteurs y séjournant à titre d'étudiants ou de travailleurs temporaires doivent posséder à la fois une autorisation spéciale et un visa.

Il incombe donc aux visiteurs de se renseigner auprès d'un bureau du gouvernement canadien à l'étranger car, dans la plupart des cas, les personnes ayant besoin d'un visa ou d'une autorisation doivent l'obtenir d'un agent du gouvernement canadien avant de venir au Canada.

Une fois admis au Canada, les visiteurs ne peuvent habituellement pas faire changer leur statut: par exemple, un touriste ne peut exercer un emploi ni devenir un étudiant ou un résident permanent; un travailleur temporaire ne peut changer d'emploi et un étudiant étranger ne peut changer d'école ou de cours sans avoir demandé une autorisation à cet égard.

Tous les visiteurs qui séjournent au Canada après l'expiration de la durée de validité de leur séjour enfreignent la Loi et sont passibles de renvoi.

Formalités au point d'entrée

Entrevues et examens

Toutes les personnes cherchant à entrer au Canada, qu'il s'agisse de visiteurs, d'immigrants ou de résidents de retour, sont interrogés par un agent d'immigration au point d'entrée. Dans le cas des immigrants sollicitant le statut de résident permanent ou de visiteur ayant l'intention d'étudier ou de travailler temporairement au Canada, une entrevue plus poussée et un examen médical peuvent être exigés avant que l'admission ne leur soit accordée.

Quand l'examinateur doute qu'un visiteur respectera les conditions mises à l'admission, il peut toujours accorder une autorisation de séjour si ledit visiteur ou une personne agissant en son nom dépose un montant d'argent ou tout autre gage pour garantir le respect des conditions. Le dépôt sera remis dès que toutes les conditions mises à l'autorisation de séjour auront été remplies.

Personnes non admissibles

Ne seront pas admises au Canada les personnes qui constituent une menace pour la santé, la sûreté et l'ordre publics, ou la sécurité nationale; ni celles qui ne satisfont pas aux critères de sélection et à d'autres exigences, notamment celles d'avoir des moyens évidents de subvenir à leurs besoins et de posséder des documents de voyage valides. La Loi prévoit aussi l'exclusion ou le renvoi des personnes mêlées au crime organisé, ainsi que des terroristes et des pirates de l'air éventuels.

Contrôle de l'immigration illégale

Afin de dissuader des personnes de venir au Canada à titre de visiteurs mais en fait pour y résider et travailler sans autorisation, la Loi exige que la plupart des visiteurs désirant travailler ou étudier au Canada obtiennent l'autorisation voulue d'un agent des visas à l'étranger avant de solliciter l'admission. En outre, sauf quelques très rares exceptions, les visiteurs qui se trouvent déjà au Canada ne peuvent solliciter un emploi ni s'inscrire à un établissement d'enseignement. Tout visiteur qui ne se conforme pas à cette directive peut être requis de quitter le Canada.

Par ailleurs, un employeur canadien qui embauche sciemment une personne non autorisée à travailler au Canada commet une infraction. Dans ce sens, la formule du numéro d'assurance sociale du Canada (commençant par le chiffre 9) facilite l'identification des personnes qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents, et indique aux employeurs que ces personnes doivent posséder un permis de travail pour travailler au Canada.

Ceux qui peuvent être requis de quitter le Canada

Tout travailleur temporaire, étudiant étranger, autre visiteur ou résident permanent qui ne respecte pas les conditions mises à l'obtention d'un visa ou d'un permis ou qui enfreint la Loi et le Règlement sur l'immigration ou toute autre loi canadienne peut être requis de quitter le Canada.

Expulsion et solutions de rechange

La Loi prévoit deux solutions de rechange moins strictes que l'ordonnance d'expulsion: l'ordonnance d'exclusion et l'avis d'interdiction de séjour.

Ainsi, au lieu d'expulser à la frontière une personne qui a commis une infraction mineure, par exemple produire des pièces d'identité inappropriées ou incomplètes, l'agent d'immigration peut autoriser l'intéressé à quitter le Canada de son propre chef ou demander la délivrance d'une ordonnance d'exclusion lui interdisant l'admission pour une période d'un an.

Par ailleurs, on peut délivrer un avis d'interdiction de séjour plutôt qu'une ordonnance d'expulsion, si un visiteur se trouvant déjà au Canada a commis une infraction mineure à la Loi sur l'immigration. Une fois que la personne concernée aura rempli les conditions mises à l'avis d'interdiction de séjour, ce dernier n'a aucun autre effet et l'intéressé peut solliciter n'importe quand une nouvelle autorisation de séjour.

L'expulsion ou interdiction à vie de revenir au Canada (à moins qu'elle ne soit levée par le Ministre) vise uniquement ceux qui ont commis une infraction grave à la Loi sur l'immigration ou à d'autres lois canadiennes.

Perte du statut de résident permanent

Les résidents permanents (personnes qui ont obtenu le droit d'établissement, mais ne sont pas devenues citoyens canadiens) ont toujours le droit de rentrer et de demeurer au Canada après s'en être absentés de façon temporaire. Ils peuvent cependant perdre ce droit s'ils commettent des infractions pouvant entraîner l'expulsion aux termes de la Loi sur l'immigration, ou s'ils renoncent à considérer le Canada comme lieu de leur résidence permanente.

Les résidents permanents qui se trouvent à l'étranger plus de 183 jours au cours d'une période de douze mois sont réputés avoir renoncé à considérer le Canada comme lieu de résidence permanente, sauf s'ils établissent le contraire à la satisfaction d'un agent d'immigration. Il leur

(suite à la page suivante)

Une centaine de Centres d'Immigration du Canada, répartis dans chacune des dix provinces, sont au service du public partout au pays, comme l'illustre la photo ci-dessus. Emploi et Immigration Canada a des bureaux également dans une soixantaine de pays à travers le monde. (Photo CEIC)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Immigration Canada

(suite de la page précédente)

est donc recommandé, s'ils comptent voyager, étudier ou se déplacer par affaires à l'extérieur du Canada pour des périodes prolongées, de solliciter un permis de retour pour résident permanent. Ce permis n'est pas obligatoire, mais présenté à la frontière il est accepté, faute de preuves du contraire, comme preuve que le titulaire n'avait pas l'intention de renoncer à la résidence permanente au Canada.

Enquêtes et appels

Rôle des arbitres

Toute personne qui se voit refuser l'autorisation de séjour au Canada, ou qui est requise d'en repartir, a le droit d'être entendue à une enquête d'immigration présidée par un arbitre, agent qui a reçu une formation spéciale concernant l'immigration et les éléments connexes des droits civil et pénal et qui est embauché pour tenir des auditions en matière d'immigration.

Après un examen attentif des preuves fournies par l'agent compétent chargé de présenter le cas et par la personne intéressée, l'arbitre rend une décision objective conformément aux dispositions de la Loi et du Règlement sur l'immigration: si la décision est favorable, la personne faisant l'objet d'une enquête sera autorisée à entrer ou à demeurer au Canada; si la décision est défavorable, l'arbitre délivrera une ordonnance d'expulsion, un avis d'interdiction de séjour ou une ordonnance d'expulsion. Dans certains cas, la personne concernée peut en appeler de la décision de l'arbitre devant la Commission d'appel de l'immigration.

Commission d'appel de l'immigration

L'article 59 de la Loi protège l'autonomie et les pouvoirs de la Commission d'appel composée de 7 à 18 membres nommés par le gouverneur en conseil, et chargés d'entendre et de juger tous les appels en matière d'immigration.

Aux termes de l'article 72, tout titulaire d'un visa valide d'immigrant ou de visiteur qui sollicite l'admission au Canada peut en appeler d'une ordonnance de renvoi délivrée à un point d'entrée. Les réfugiés au sens de la Convention et les résidents permanents ont également le droit d'en appeler d'une ordonnance d'exclusion ou d'expulsion.

L'article 79 autorise les citoyens canadiens à contester le refus d'admettre des parents de la catégorie de la famille qu'ils avaient parrainés.

En vertu de l'article 70, les personnes auxquelles le Ministre n'a pas reconnu le statut de réfugié peuvent demander que la Commission réexamine leur revendication, sans que cela les empêche pour autant d'en appeler d'une ordonnance de renvoi.

Dispositions en matière de sécurité

L'ampleur croissante du terrorisme et du crime organisé à l'échelle internationale constituant une nouvelle et grave menace pour la sécurité du Canada, les articles 39 à 42 de la Loi prévoient des dispositions autorisant l'exclusion ou le renvoi des personnes qui menacent l'ordre public et la sécurité nationale.

Si le Ministre de l'immigration et le Solliciteur général détiennent au sujet de visiteurs ou d'immigrants éventuels des renseignements où il est question de subversion, d'activités criminelles ou d'actes de terrorisme, et si ces renseignements ne peuvent être divulgués lors d'une enquête du fait qu'ils pourraient nuire à la sécurité nationale ou aux sources de renseignements, ils pourraient remettre à cet égard une attestation qui, une fois vérifiée par un arbitre, constitue une preuve suffisante pour délivrer une ordonnance de renvoi. La Loi exige que tout recours à une attestation du Ministre soit signalée au Parlement.

Les dispositions en matière de sécurité concernant les résidents permanents renferment des garanties spéciales. Si le Ministre et le Solliciteur général sont convaincus que les renseignements confidentiels qu'ils possèdent ne peuvent être divulgués et que ces renseignements rendent un résident permanent passible de renvoi pour des motifs de subversion, d'activités criminelles ou terroristes graves, ils peuvent en saisir le Conseil consultatif spécial composé de trois membres dont un juge à la retraite de la Cour supérieure. Le Conseil précité étudie les renseignements, donne à la personne concernée la possibilité d'être entendue et recommande au Cabinet s'il y a lieu ou non d'expulser l'intéressé. Ces démarches ne doivent être prises contre un résident permanent que dans les cas les plus graves.

Maintien de l'ordre public

L'article 95 de la Loi donne une liste d'infractions spéciales qui sont punissables, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende ou d'une peine d'emprisonnement ou des deux à la fois: par exemple, entrer au Canada à un endroit autre qu'à un point d'entrée sans se présenter à un agent d'immigration, ou obtenir l'admission au moyen d'un passeport, d'un visa ou de tout autre document obtenu de façon irrégulière; enfreindre les conditions mises à l'autorisation de séjour ou faire sciemment une déclaration fausse ou erronée à un examen ou à une enquête d'immigration; ou embaucher en toute connaissance de cause une personne qui n'est ni citoyen canadien ni résident permanent et, par le fait même, non autorisée à travailler au Canada.

Les personnes qui attendent la tenue d'un examen, d'une enquête ou l'exécution d'une ordonnance de renvoi et qui, selon le Sous-ministre ou un agent d'immigration supérieur, constituent une menace pour le public ou qui ne se présentent pas, peuvent être arrêtées ou détenues en attendant la tenue d'une enquête d'immigration.

Pour autres renseignements, prière d'adresser votre demande au(x):

Bureau principal

Emploi et Immigration Canada
Affaires publiques
Renseignements et distribution
305, rue Rideau (Pièce 520-A)
Ottawa (Ontario)
K1A 0J9

Dix bureaux régionaux



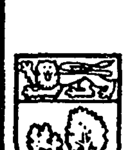
REGION DE TERRE-NEUVE

Emploi et Immigration Canada
Edifice McMurdo
210, rue Water
St. John's (T.-N.)
A1C 5N8



REGION DE LA NOUVELLE-ECOSSE

Emploi et Immigration Canada
Edifice Banque Royale
5161, rue George
Halifax (N.-E.)
B3J 2E4



REGION DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Emploi et Immigration Canada
199, rue Grafton
Charlottetown (I.P.E.)
C1A 8K1

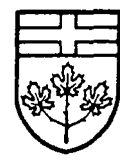
REGION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Emploi et Immigration Canada
565, rue Prospect
Fredericton (N.-B.)
E3B 5V6



REGION DU QUEBEC

Emploi et Immigration Canada
1441, rue St-Urbain (9e étage)
Montréal (Québec)
H2X 2M8



REGION DE L'ONTARIO

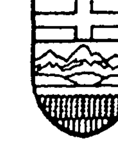
Emploi et Immigration Canada
Canada Square
4900, rue Yonge (Suite 700)
Willowdale (Ontario)
M2N 6A8

REGION DU MANITOBA

Emploi et Immigration Canada
Edifice Grain Exchange (Pièce 190)
167, avenue Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0T6

REGION DE LA SASKATCHEWAN

Emploi et Immigration Canada
Edifice Financial (Pièce 800)
2101, rue Scarth
Regina (Saskatchewan)
S4P 2H9




REGION DE L'ALBERTA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Emploi et Immigration Canada
Edifice Batoni-Bowlau
9925, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J8




REGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DU TERRITOIRE DU YUKON

Emploi et Immigration Canada
Centre Royal
1055 ouest, rue Georgia
Vancouver (C.-B.)
V6E 2P8

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat



Association Canadienne-Française de l'Alberta

Ils furent nos présidents ....

Dr J.E. Amyot
M.A. Boileau
Dr J.L. Petitclerc
Juge L. Dubuc
Dr L.O. Beauchemin
Dr L.P. Mousseau
M.J.O. Pilon
Juge A. Déchêne
Me L.A. Desrochers
Juge L. Maynard
Dr J.P. Moreau
M.G. Diamond
M.R. Motut
M.J. Van Brabant
M.F. McMahon
Me H. Durocher
Dr J.P. Bugeaud

Il est notre président...

M. R. Motut

Etre membre de l' ACFA c'est une nécessité pour tout Franco-albertain déterminé à le rester.

Joyeux anniversaire de naissance aux membres suivants :

DIMANCHE, LE 10 DECEMBRE

Roland BALESTRI, Edmonton
Roland BESSETTE, Edmonton
Paul BROUSSEAU, St-Vincent
Mme Louise DUPERRON, Edmonton
Fernando GIRARD, Edmonton
Félicien LACHANCE, Red Deer
Roger LAVERDIERE, Girouxville
Robert MCDONALD, Edmonton
R.P. Paul-Eugène PLOUFFE, Fort Vermillion
Albert SAUVAGEAU, Falher
Laurent TURGEON, Lac La Biche
Paul VALLEE Bonnyville

LUNDI, LE 11 DECEMBRE

Jacques BARIL , Edmonton
Mme Lise BERTHIAUME, Lethbridge
Florent BRIEN, Edmonton
Mlle Louiselle DAIGNEAULT, Edmonton
Camille DE BLOIS, Edmonton
Ferrier LAFLAMME, Picardville

MARDI. LE 12 DECEMBRE

Marcel BOISVERT, Gunn
Paul André COTE, Hinton
Mme Denise FAUCHER, Legal
Roger LAFLAMME, Falher
Mme Laura MAISONNEUVE, Donnelly
Claude PAUL, Calgary
Gérard SYLVESTRE, Bonnyville
Paul Emile THIBAULT, Lethbridge

MERCREDI, LE 13 DECEMBRE

Mme Brigitte AUBIN, Falher
R.P. Maurice BEAUREGARD, Fort McMurray
Roger Joseph BERGERON, St-Isidore
Mme Noella BOUCHARD, Girouxville
Mme Gisèle BRISSON, Whitecourt
Mme Noella BROSSEAU, Brosseau
Gilbert GAUTHIER, Donnelly
Guy GOSSELIN, Falher
Mme Simone LABERGE, Girouxville
Jean-Claude PERREAULT, Edmonton
Lucien SASSEVILLE, Jean-Côté

JEUDI, LE 14 DECEMBRE

Laurent AUBIN, Grand Centre
Raymond DESMARAIS, Hinton
Roméo LAVOIE, St-Isidore
Albert LEFEBVRE, St-Paul
Mme Marilyn MAGNAN St-Albert
Ralph MANN, Killam

VENDREDI, LE 15 DECEMBRE

Mme Marguerite BEAUDOIN, Edmonton
M. l'abbé Fernand CROTEAU, Ottawa
Mme Bernadette DOUCETTE, Falher
Mlle Louise LEFEBVRE, St-Paul
Léo LETOURNEAU, Edmonton
Mme Julienne McGUIRE, Lethbridge
Gérard THIBAULT, Peace River
Robert VIENS, Edmonton
Gilles VOYER, Calgary

SAMEDI, LE 16 DECEMBRE

Georges BASTIEN, Edmonton
Mme Joanne COMEAULT, Edmonton
Jean-Charles JOURNAULT, St-Paul
Sr Simone LALONDE, c.s.c., Edmonton
Mme Anne TRYLINSKY, Red Deer

Membership et information

429-7611 10008 109 rue Edmonton Alberta T5J 1M5

HORIZONS ALBERTAINS



Rivère-la-Paix

CARREFOUR '78

page 34

Red Deer

La famille Hermary

page 30

Lethbridge

En contact avec la culture

page 31

RED DEER

Pierrette Bertrand
(343-1282)





Photo de la famille Emile Hermary prise avant de quitter la France en 1905.

La famille HERMARY, des braves pionniers

RED DEER — En 1905, à cause de la persécution des catholiques, Emile Hermary quittait la France avec quelques amis pour venir immigrer au Canada.

Ils arrivèrent à Innisfail le 27 mai "après avoir voyagé dans une plaine souriante toute parsemée de bouquets, d'arbres et de grands troupeaux" écrivait-il à son épouse quelques jours plus tard.

Mais hélas ! tous leurs projets s'évanouissent car il n'y a plus d'homestead à prendre sinon à des distances de plus de 150 milles. Le Père Voisin lui annonça que le contracteur qui avait commencé l'Eglise, la veille, venait de renoncer à travailler pour des catholiques. —"Eh bien, Père, s'écrit M. Hermary, ce n'est pas contraire à ma religion de travailler pour vous, et demain je suis à vos ordres." Et 24 heures après son arrivée, ce brave catholique, suivi d'une demi-douzaine d'autres, bâtissait l'Eglise.

Il acheta un terrain en face de l'Eglise et écrivit à son épouse de venir le rejoindre avec les 4 enfants. Il construisit sa maison, avec l'aide de plusieurs amis, en 2 semaines.

L'année suivante, les paroissiens d'Innisfail voulaient finir l'intérieur de l'Eglise pour Noël, et après son travail à la briqueterie, M. Hermary allait passer 2 ou 3 heures à travailler à la lueur d'une lampe. Un soir, à 10 heures, l'échafaudage céda sous leurs poids et il se retrouva avec son compagnon sur les marches de l'autel, la jambe fracassée à 4 places... Trois mois d'hôpital, 5 opérations et les médecins constatèrent que la gangrène commençait son oeuvre et qu'il faudrait bientôt l'amputer.

Après une neuveine à Mère Marie-Madelaine Postel faite par la famille, il se rend à l'hôpital où on doit l'amputer, mais rendu à la salle d'opération, les médecins constatèrent, en enlevant les pansements, que sa jambe était beaucoup mieux et que la gangrène avait disparu. Ce fut une grande joie et tous rendirent grâce pour ce miracle.

M. Hermary ayant quelques difficultés à marcher avec sa jambe, sa femme prit quelques pensionnaires français pour augmenter les revenus et avec les enfants ils semèrent un grand jardin. Au temps de la récolte, les enfants allèrent vendre les légumes dans une voiturette de porte en porte. Soeur Emile se rappelle avoir frappé aux portes et demandé: "Do vou want some vegetables? 5 cents a bunch... Les ventes se faisaient facilement.

En France, M. Hermary travaillait dans une banque, il était préposé aux chèques de paie pour les mineurs. Ce travail lui donnait un bon revenu et une vie aisée.

En 1910, la famille vint s'installer à Red Deer en face du couvent des Filles de la Sagesse afin que ses 3 fils et sa fille puissent fréquenter le couvent.

M. Hermary était pour l'achat et la vente des fermes. En 1927, il fut à l'origine du comité de colonisation de l'A.C.F.A. qui encourageait les canadiens-français de l'Est à venir s'établir dans l'Ouest pour y cultiver les fermes.

Il demanda à la ville de continuer la rue Gaetz vers le nord, mais on refusa car on trouvait la côte trop abrupte. Avec l'aide de ses amis et de quelques grattoirs tirés par des chevaux, ils entreprirent de faire un chemin pour remonter la côte. Voyant que la chose était possible la ville termina cette rue qui avait l'avantage de raccourcir de plusieurs milles la sortie vers le nord.

Ses fils Gabriel, Edouard et Gilbert ont respectivement 11, 13 et 13 enfants. Sa fille unique Antoinette (Sr Emile) fêta, en 1974, ses 50 ans de vie religieuse chez les Filles de la Sagesse.

M. Emile Hermary est décédé en mai 1948 et son épouse, Maria, alla le rejoindre, peu de temps après, en septembre de la même année. Leur fils Gabriel mourut en 1963.

En novembre 1973, on honorait la mémoire de ce valeureux pionnier en lui dédiant la nouvelle bibliothèque de l'école élémentaire Montfort.

M. Hermary a aidé la commission scolaire catholique de Red Deer durant 32 ans.

Monsieur et Madame Hermary en plus d'être de courageux pionniers, les plus vieux de la paroisse de Red Deer, étaient de fervents chrétiens qui aidèrent leurs compatriotes.



Reposons nous, ma vieille! 50ièmeanniversaire de mariage M. & Mme Emile Hermary.

Houp! C'est collant, de g.à d. Mmes Eveline Kruchten, et Jeanne Touchette.

Soirée de la Ste-Catherine

RED DEER — Samedi soir, 25 novembre, une vingtaine de personnes se rencontraient à la salle Downtown House pour une soirée dansante.

Durant la cuisson de la tire, une douce odeur sucrée remplissait la salle.

Enfin le mélange a atteint 264 F. et après avoir versé la tire sur une lèchefrite beurrée pour qu'elle refroidisse, on se prépara les mains avec du beurre pour l'étirer. Pour plusieurs, c'était leur première expérience dans l'art de blondir ce bonbon, mais tous s'en tirèrent très bien.

La tire était délicieuse et il fut très agréable de faire revivre cette tradition canadienne-française.

A 12 h 30 un buffet fut servi et une dernière danse clôtura cette belle soirée.



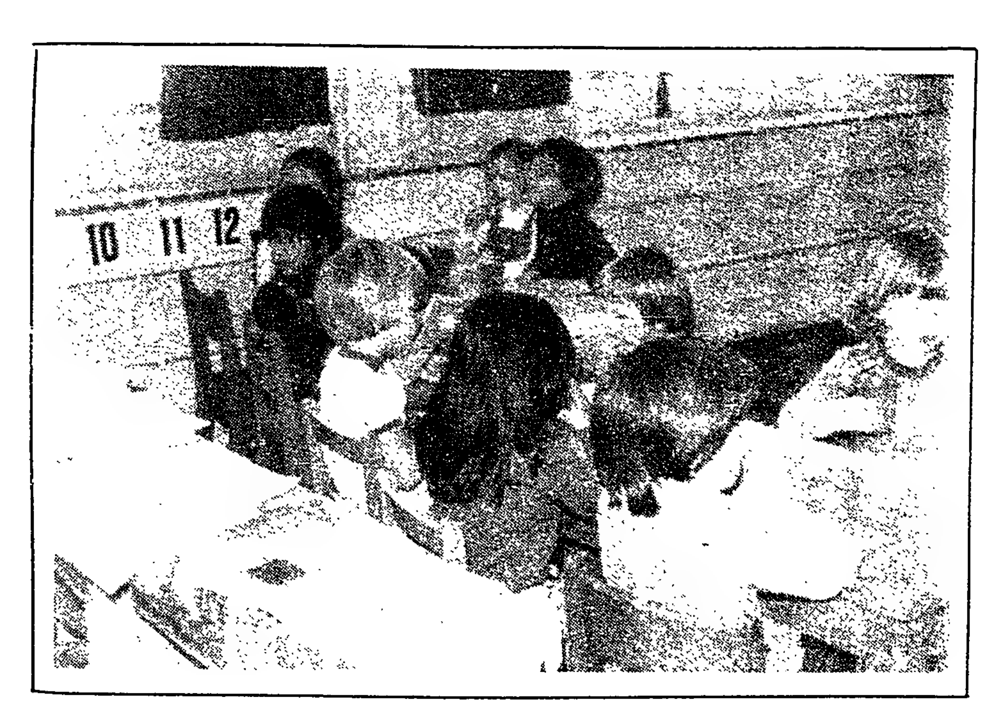
On se prépare à étirer la tire ....en se beurrant les mains.

LETHBRIDGE

Hélène Canesson
(327-9360)



'Entre amis' une maternelle pas comme les autres



LETHBRIDGE — C'est seulement au bout d'un moment que les enfants se rendent compte qu'ils ont un visiteur. Ils sont tellement absorbés par leur jeu de groupe, que rien d'autre ne compte: leur institutrice Marla McGeorge, est en train de leur enseigner les nombres, en français.

La classe de maternelle "Entre Amis", compte 22 enfants âgés de 5 ans. Tous, sauf un, parlent anglais à la maison, et la grande majorité vient de familles autres que francophones.

"Entre Amis", c'est une classe de maternelle où on apprend aussi le français. Comme dans toute autre maternelle, l'accent est mis sur le développement total de tous les aspects de l'enfant, mais il y a en plus, le français.

Pour Marla, et pour Linda Haily qui l'aide à s'occuper des enfants, tout cela se fait simultanément, car elles se servent d'une activité ayant pour but de développer la sociabilité, par exemple, pour enseigner le français ou vice-versa.

Il n'y a pas de clivage net excepté durant une période chaque matin qui est réservée à l'enseignement du vocabulaire français.

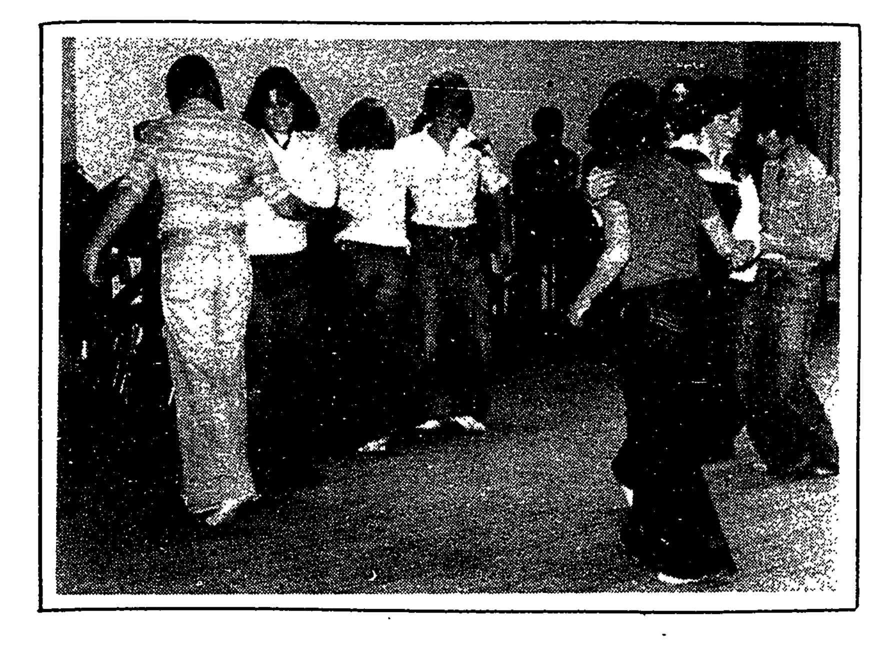
De cette façon, pense Marla, il est impossible que les enfants développent une attitude négative, comme c'est le cas au niveau élémentaire, où le français, "c'est une matière à étudier." A la maternelle "Entre Amis", cela fait partie d'un tout.

Pour établir son programme, de la journée, Marla se sert de documentation recueillie par le Conseil des Ecoles Catholiques d'Edmonton, et de matériel utilisé pour enseigner le français langue seconde. Tout cela ajouté à sa propre imagination et à son expérience d'enseignement du français, fait que ce n'est pas si difficile, dit-elle, d'établir un programme différent des autres maternelles. Un problème cependant: elle est relativement limitée au point de vue du matériel éducatif, comme toute organisation qui fonctionne avec une subvention.

Bien que situé à l'école Ste-Marie, "Entre Amis" ne s'adresse pas uniquement aux catholiques. Le local est loué par la Commission Scolaire Catholique au comité qui s'occupe d'organiser et de gérer la maternelle d'immersion, et celle-ci fonctionne sur une base indépendante.

Un comité formé de parents des enfants qui fréquentent la maternelle, et dont le président est M. Arvid Finnell administre le projet, engage le personnel et veille à ce que tout marche bien, selon les normes du gouvernement provincial. Il reçoit une subvention de ce même gouvernement, plus 9 o/o en provenance du fédéral parce que c'est un programme d'immersion, et les parents paient le reste.

"Entre Amis" en est à sa deuxième année de fonctionnement, et c'est un succès: à la rentrée, il y avait plus d'enfants inscrits que le maximum accepté par la maternelle.



En contact avec la culture

LETHBRIDGE — Plus d'une centaine d'élèves du secondaire, 11ième et 12ième année le 17 novembre, 9ième et 10ième le 24, ont participé à des journées d'immersion, organisées par les moniteurs de français, en collaboration avec le Club Français de l'Université.

Ces élèves venaient de plusieurs écoles de la ville, et se sont retrouvés à l'Université pour participer à toute une journée d'activités en français.

Le premier groupe a dû affronter les rigueurs d'un hiver précoce pour se lancer à la poursuite des indices du rallye postés le long d'un circuit à l'extérieur.

Le deuxième a fait le même rallye, mais avec une température bien plus agréable.

Toutes les indications étaient, bien sûr en français, et les réponses devaient l'être aussi, ce que les étudiants n'ont pas toujours trouvé facile !

Les moniteurs qui ont organisé le rallye se sont dits très satisfaits, dans l'ensemble de la participation des élèves, et des résultats obtenus par les équipes, puisque les gagnants du 17 novembre ont obtenu 27 points sur 29, et ceux de 24, 24 points.

Les gagnants pour les deux journées respectives ont été "Les champions" avec comme cri de ralliement "Oui ! Oui ! ", et les " Voyageurs".

Ces deux groupes ont reçu un trophée, et un dictionnaire français-anglais. Les groupes suivants ont reçu des disques et les perdants ont eu comme prix de consolation, un petit dictionnaire de poche.

Le rallye n'était qu'une partie de ces journée d'immersion. Il y a eu plusieurs autres activités. Les élèves ont chanté leurs chansons françaises préférées, accompagnés à la guitare par l'un des moniteurs, Christian Boucher.

Et ils ont aussi appris à danser des sets carrés, tels qu'on les pratique au Québec, dans la région du Bas du Fleuve.

Tout au long de la journée, ils étaient encouragés à parler en français entre eux, avec les moniteurs et leurs professeurs.

Mais le but principal de la journée, selon les moniteurs, c'était de familiariser les élèves avec la culture canadienne-française, et de leur montrer que l'on peut s'amuser en français. C'est pourquoi, l'accent n'était pas mis tant sur des activités intensives en français que sur une atmosphère, car les moniteurs ont décidé d'appliquer le principe qu'une langue, c'est aussi une culture. C'est une approche nouvelle des journées d'immersion et certains auraient souhaité plus d'activités intensives organisées en français.

Mais les élèves se sont bien amusés, ils ont trouvé le rallye intéressant, appris de nouvelles chansons et dansé. "Ca change de l'école ont-ils dit, et nous avons dû utiliser le français que nous savons pour un but précis! "

Activités

LE 9 DECEMBRE

Tous les vendredis soir à partir de 19 h 30, rencontre au Centre Culturel.

LE 15 DECEMBRE

"Le Temps d'une Vie" présentée au Yates Memorial par le Théâtre Français d'Edmonton à 20 h 30.

LE 16 DECEMBRE

Party de Noël. Danse avec orchestre. Repas de Noël à 20 heures
Party de Noël des enfants, au Centre Culturel à 14 heures

BONNYVILLE

Henri P. Lemire
(826-2103)

Les Mimes Electriques ...fous braques

BONNYVILLE — Les Mimes Electriques ont présenté un spectacle fort amusant au vieux gymnase de l'école Secondaire de Bonnyville la semaine dernière.

Patrice Arbour et Bernard Carez, mieux connus sous le nom de Mimes Electriques ont présenté sept sketches. Avec eux, on a revécu la seconde guerre mondiale avec deux aviateurs Kamikaze, on a fait un tour de chasse aux canards et on a essayé de survivre un voyage époustouflant avec deux ivorgnes.

Tout ça et bien d'autres, sans jamais dire un mot, rend leur spectacle unique dans le monde du mime. Mais leur étendue de sons et de bruits, de grimaces et de gestes, sont assez pour nous faire rire aux éclats du commencement jusqu'à la fin.

Ajoutons, toutefois, que leur dernier sketch "L'homme-train", laisse à désirer étant donné l'âge de plusieurs jeunes spectateurs.

Cependant, nous n'étions pas les premiers à s'essuyer les yeux et à se taper les cuisses devant les cascades de gags des Mimes Electriques.

Ils ont débuté au Québec en 1974 où ils ont fait la tournée des boîtes et des festivals, des CEGEP et des tavernes.

Ils ajoutent à ces spectacles des tournées de l'Ouest canadien, à Vancouver, en France, en Hollande, en Arizona et en Californie.



Patrice Arbour ét Bernard Carez ... les Mimes Electriques.

Dans le monde du vidéo, Arbour et Carez ont participé en tant qu'auteurs et interprètes à une série pour enfants intitulée TAM—TAM, une réalisation de Radio-Canada. Présentement, ils tournent vingt-six courtes contributions avec Radio-Québec et ils entrevoient la même possibilité pour la série américaine, SESAME STREET.

Prochainement, ils travailleront à la réalisation d'un film produit par l'ONF, un court métrage d'une demi-heure à l'intérieur duquel ils se promettent bien de nous faire rire un bon coup.

Depuis le 18 septembre et jusqu'au 17 décembre les Mimes Electriques sont en spectacle, soit de l'Ontario à la Colombie-Britannique. En plus, la France s'ajoutera à tout ça au mois de janvier.

L'automne prochain, les Mimes Electriques projettent une autre tournée à travers le Canada.

Les Anti-Coquilles ... Un peu d'action



Marc Hamel de l'équipe des Anti-Coquilles pendant leur partie de ballon-volant pour célébrer la journée francophone à lécole secondaire.

BONNYVILLE — Les élèves de l'école Secondaire de Bonnyville ont participé aux activités de la journée francophone organisée par les Anti-Coquilles le vendredi 24 novembre.

Les activités s'incorporaient dans le cadre d'une journée francophone coordonnée par Francophonie Jeunesse de l'Alberta dans toutes les écoles secondaires bilingues de la province.

Les Anti-Coquilles ont préparé et vendu des hot-dogs, des chips et des boissons gazeuses ainsi qu'un stand pour vendre des T-shirts de FJA.

Les gagnants de la loterie furent Marcel Dubeau, qui reçut un dictionnaire français-anglais et Marthe Ducharme qui gagna un disque de son choix au Carrefour.

Pendant l'heure du dîner les Anti-Coquilles ont lancé un défi et ont défait la classe de French 20, deux parties sur deux.

"Tous les élèves qui ont participé ont eu bien du plaisir", disait Diane Choquet présidente des Anti-Coquilles. "La journée s'est avérée un succès à Bonnyville.

Les autres membres de l'exécutif sont Ronald Muller,Marc Hamel et Lynne Veillette.

Les Anti-Coquilles enverront une équipe nombreuse, puissante et confiante qui participera au tournoi provincial de volley-ball organisé par FJA à l'école J.H. Picard à Edmonton la fin de semaine du 2 décembre.

MORINVILLE-LEGAL

Louis & Yvonne Leclair
(939-2873)



Combat avec partenaire

Championnat de ballon volant

Par Suzanne Riopel

MORINVILLE — Le championnat provincial de volleyball 2A pour les garçons s'est tenu à Morinville les 24 et 25 novembre dernier: Malheureusement, l'équipe de l'école Vanier n'a pas participé aux finales, ayant été défaite par Evansburg à la régionale.

Les cérémonies d'ouverture furent présidées par M. Archie Coderre. La chorale G.P. Vanier exécuta quelques numéros, et les "cheerleaders" mirent de l'entrain dès le début des jeux. Un délicieux goûter fut servi à tous les participants après les partis du vendredi soir, et un somptueux déjeuner de crêpes et d'oeufs "à la Vanier" fut dégusté par tous les invités, gracieuseté de la Cité Etudiante.

L'équipe de Trochu furent les vainqueurs du tournoi ayant renversé Vauxdall. Les autres équipes qui ont participé sont mentionnées en ordre de mérite: Sud-est — Bow Island; centre-est — Coronation; central-ouest — Rimbey; nord-central — Evansburg; nord-est — Lamont; nord-ouest — Falher.

Le tout s'est terminé par la présentation de la coupe "Bob Bratton" au club de Trochu, les champions pour l'année 1978.

La saison de volleyball tire à sa fin et l'équipe de filles de l'école Georges P. Vanier de Morinville représentera la région nord-central lors des finales dans la catégorie "AA" qui se tiendront à Morinville le 1 et 2 décembre prochain.

L'équipe a remporté un très grand succès cette année, sous l'habile direction de M. Bob Holzer, l'entraîneur. Plus de 100 parties furent gagnées sur 120 joutes. Les parties éliminatoires pour le local ont commencé le 25 octobre et l'équipe de Morinville a facilement battu les équipes de Redwater et de Thorhild. Ensuite vint la compétition pour la région, et l'équipe de Morinville s'est encore montrée victorieuse contre Jasper, Mayerthorpe et Evansburg.

C'est donc à Morinville le 1 et 2 décembre que le championnat provincial de volleyball pour les filles se tiendra. Les équipes qui participeront à ce tournoi sont: sud-central — Trochu; sud-est — Bow Island; sud-ouest — Nanton; central-est — Pigeon Lake; central-ouest — David Thompson; nord-ouest — Falher; nord-est — Glendon; Edmonton-Picard; nord-central — Jasper et Morinville.

Le calibre de volleyball devrait être des plus imposants et vous êtes tous invités à vous rendre au gymnase de l'école de Morinville pour assister à cet intéressant spectacle.

Judo Kodokan

MORINVILLE — Le "Judo" est un art de combat à bras nus, qui se pratique avec un partenaire dans une salle appelée "Dojo". Celui-ci avec ses origines japonnaises s'est propagé dans presque tous les pays du monde.

"Ju" signifie souplesse, "do" non-résistance et ces principes s'appliquent aussi bien à la vie quotidienne qu'au Judo comme tel. Contrairement au gros arbre raide qui se laisse surcharger de neige au point de craquer ou même de casser, le petit arbre flexible reçoit la neige, plie, la laisse tomber et se redresse.

Pour le débutant, le choix du professeur est important. Le Judo est avant tout un sport de discipline et celle-ci se catégorise par les "prises chutes", le travail au sol, la compétition "shiais", l'immobilisation, le "self-defence" et le "gats" pour les plus avancés. Ce sport passionnant offre une excellente méthode d'éducation physique.

Le professeur Jean-Claude Pelletier, ceinture noire "nidan", se propose de lancer un programme de Judo à Morinville. Les intéressés peuvent s'adresser à Louis Leclair, 939-2873.

Les Mimes Electriques à Georges P. Vanier

Par Carmen Schafers

MORINVILLE — Grâce à l'aide financier du Comité Culturel (A.C.F.A. Morinville-Legal) c'était possible de faire venir "Les Mimes Electriques" à notre école G.P. Vanier, jeudi, le 23 novembre. L'activité était organisée par notre club "Les Papillons" et chaque membre a fait sa part pour faire du spectacle un succès, que ça soit en vendant des billets aux étudiants, ainsi qu'aux parents, en assistant Les Mimes tandis qu'ils se préparaient pour le spectacle, ou même en leur offrant de quoi à boire.

Le spectacle était formidable. Puisque la plupart des élèves n'avaient jamais été exposés à ce genre de théâtre avant - la mime, acclimaté par le bruitage électronique - le club ne savait pas si les vedettes du mimes seraient accepter ou non. A notre grande surprise, tous les élèves, ainsi que les professeurs et les parents ont trouvé le spectacle excellent.

Pour quelques minutes après le spectacle, les Mimes répondirent à plusieurs questions posées par les élèves, et il fut mentionné que Les Mimes Electriques présentent peu de spectacles d'école en école; ils visent plutôt le grand public à travers le pays.

Nous sommes tous très fiers des résultats et nous espérons en avoir d'autres tels spectacles dans le futur. Aussi, nous remercions M. Paul Riopel qui a travaillé très fort pour obtenir Les Mimes Electriques.

Saviez-vous que...

MORINVILLE — LEGAL - Saviez-vous que quelques francophones de la régionale de Morinville-Legal ont été froissés lors du cinquantième anniversaire du FRANCO—ALBERTAIN par la façade bilingue qu'a pris notre hebdomadaire mercredi le 29 novembre? Est-ce un mot d'ordre? Le seul journal canadien-français de l'Alberta ne pourrait-il pas fêter son cinquantième anniversaire sans être obligé d'imprimer la lettre de félicitations "tout en anglais" du premier ministre Peter Lougheed et les extraits bilingues du texte de M. Roger Motut? Pourquoi M. Lougheed n'aurait-il pas eu la délicatesse de faire traduire son message? Pourquoi les extraits français du texte de M. Roger Motut n'auraient-ils pas suffi?

Saviez-vous que les Papillons (club au niveau secondaire de Morinville) se proposent de faire la guignolée à nos portes au milieu de décembre? Cette activité a pour but d'amasser de l'argent pour un voyage-échange au Québec. Nous espérons que vous apprécierez leurs cantiques de Noël français ainsi que leurs intentions. Les adultes qui désireraient se joindre au groupe sont les bienvenus. Signalez 939-2873 pour de plus amples renseignements.

Sports de Morinville

Par Richard Himschoat des Papillons

MORINVILLE — Le 9 décembre, les finales de volleyball pour les filles et les garçons des "juniors" secondaires vont avoir lieu à l'école Georges P. Vanier à Morinville.

Les écoles qui participeront sont Vanier, Camilla, Legal, Horse Hill, Namao, Sturgeon Heights, Bon Accord, Gibbons et Redwater.

Les entraîneurs pour l'équipe des filles de Vanier sont Mme Raczynski et Mlle B. Parchman. Elles ont travaillé très fort toute l'année et pensent qu'elles ont une bonne chance de gagner.

Les instructeurs pour les garçons de Morinville sont M. R. Giesbrecht et M. G. Smith. Les garçons sont bien préparés et eux aussi ont espoir de gagner.

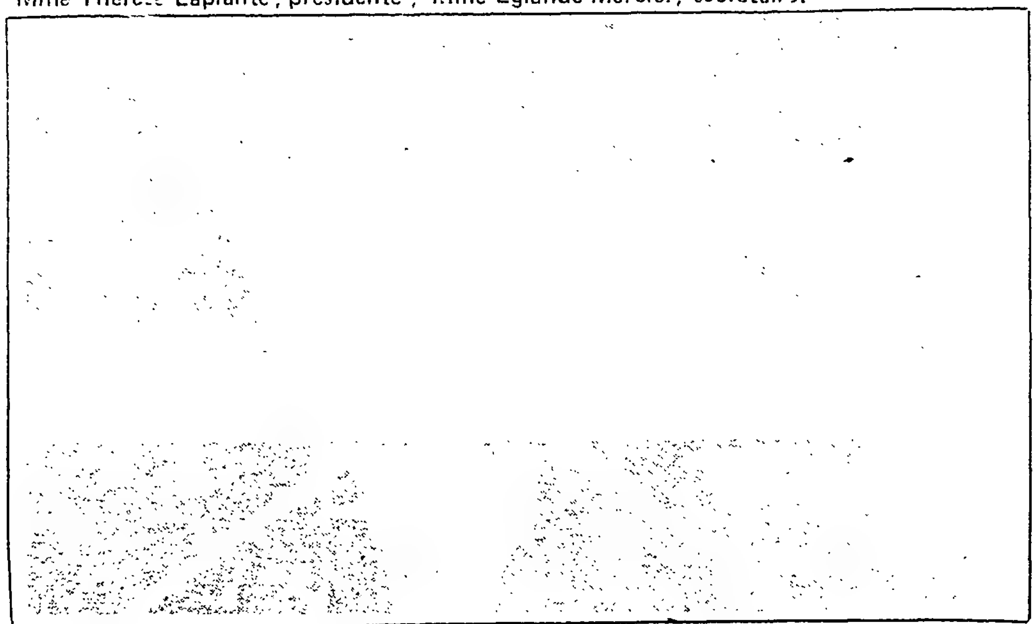
Bonne chance à tous les équipes ! Soyez des nôtres et venez encourager nos jeunes athlètes.

RIVIERE LA PAIX

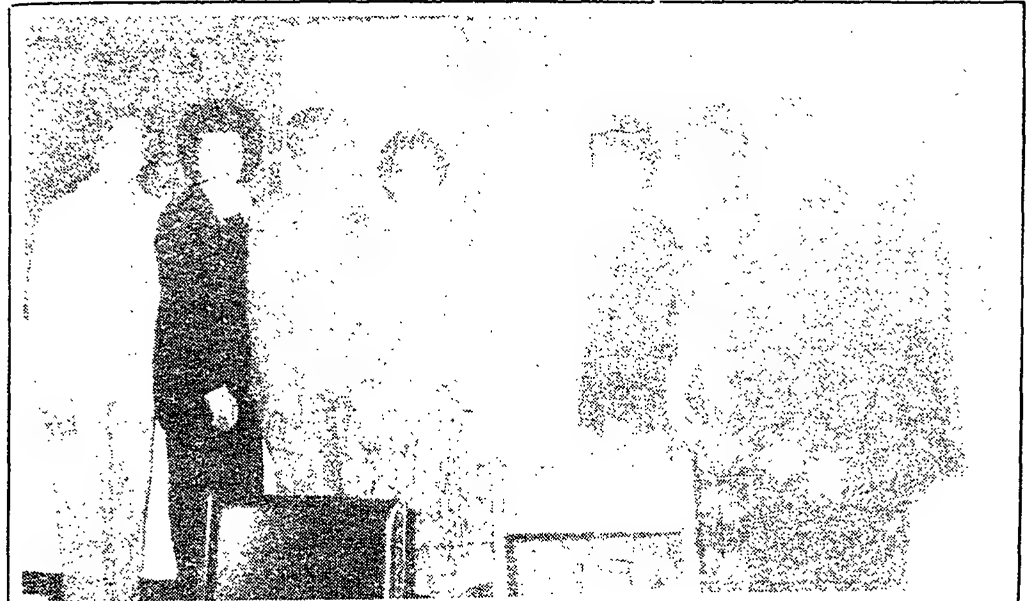
Huguette Grenier

"La femme doit se prouver deux fois avant d'avoir le même poste que l'homme."

g. à d. : Mme Thérèse Thauvette, trésorière
Mme Thérèse Laplante, présidente , Mme Eglande Mercier, secrétaire.



Conseil régional Albertain: g. à d. Mme ThérèseLaplante, Mme Thérèse Thauvette, Mme Eglande Mercier, Mme Marie Lavoie, Mme Célima Cheramy, Mme Odile Allard, Mme



Rollande Lefève, Mme Marie-Paule Coulombe et Mme Anna Arès.

FALHER — C'est ce qui a été déclaré lors de CARREFOUR '78', session d'animation présentée par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises de la régionale de l'Alberta.

Cette session a été donnée au Centre Culturel à Falher, samedi, dimanche, et lundi, les 11, 12 et 13 novembre 1978. Le thème était: "Session d'Animation Relative à la Femme."

Les objectifs étaient: d'éveiller la fierté des femmes canadiennes-françaises, de reconnaître leur potentiel et leur influence comme femme, et un enrichissement personnel et communautaire.

La session débuta par l'inscription samedi soir à 19 h. Environ cinquante femmes participèrent à cette fin de semaine.

Ensuite toutes descendirent au sous-sol pour le souper, et Mme Thérèse Laplante fit la présentation des trois invitées: Mme Jacqueline Martin, présidente nationale de la F.F.C.F., Mme Adèle Lavoie, animatrice nationale, et Mlle Ginette Sabourin, coordinatrice nationale.

Mme Jacqueline Martin souhaita la bienvenue aux dames. Elle s'est dite très heureuse de faire leur connaissance et de les voir aussi nombreuses. Mme Martin a jeté quelques jallons sur ce qu'apporte le Fédération.

1- "La Fédération veut s'occuper des trois dimensions de la femme. La dimension sociale, religieuse, et culturelle."

2- "La Fédération veut que la femme soit éduquée, apprenne à se connaître davantage afin d'être plus en mesure d'être présente dans son foyer et son milieu. Pour apprendre à être présente dans nos foyers, il faut en sortir," a-t-elle ajoutée.

3- "La Fédération est la seule association nationale féminine francophone. Il faut vivre la dimension interprovinciale et nationale, car peu importe où on habite on a toutes les mêmes problèmes en tant que femme."

Mlle Ginette Sabourin, coordinatrice depuis un ans, a expliqué son travail depuis qu'elle a été embauchée. Toute cette coordination demande un sens d'organisation.

Mme Adèle Lavoie, animatrice, a expliqué comment elle est entrée en fonction, et s'est dite heureuse d'être venue.

L'assemblée annuelle de la régionale débuta vers les 19 heures, sous la présidence de Mme Thérèse Laplante.

Après une courte prière, Mme Eglande Mercier a fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 26 novembre 1977. La trésorière, Mme Thérèse Thauvette a donné le compte-rendu des états financiers de l'organisation.

Après avoir passé en revue les affaires régionales, le Conseil Régional de l'Alberta a procédé à l'élection du nouvel exécutif, sauf pour le poste de présidente, celle-ci n'ayant à date, accomplie que la moitié de son terme de deux ans.

Les personnes élues sont: Mme Eglande Mercier, secrétaire, Mme Rollande Lefève, trésorière, Mme Thérèse Thauvette, publiciste.

Afin de permettre une meilleure représentativité des régions et d'améliorer le fonctionnement, le Conseil régional s'adjoindra cette année deux personnes (une pour Edmonton, et une pour Rivière-la-Paix). L'adjointe élue pour Edmonton est Mme Célima Cheramy, et celle pour Rivière-la-Paix est Mme Odile Allard.

Mme Jacqueline Martin, femme très active qui ne craint pas de s'impliquer donna l'implication des projets au Conseil National:

Le premier projet est celui de MATCH un programme né de l'année internationale de la femme, ayant pour but de venir en aide aux femmes du Tiers-Monde.

Le deuxième projet est celui de l'année internationale de l'enfant (1979).





Dimanche après-midi ......(travail en groupe)

Le troisième projet est celui du rassemblement des archives. Les archives seront données au Centre de Civilisation pour la Recherche Canadienne-Française, de l'Université d'Ottawa, qui rassemble tous les documents de l'histoire de la femme francophone minoritaire et son apport à la vie des communautés minoritaires du pays.

Le quatrième projet est celui de Franco-Femme. Ce projet est le mouvement junior de la F.F.C.F. qui vise à faciliter l'adhésion des jeunes femmes.

Elle projette d'informer les membres sur différents sujets qui sont inclus dans le grand thème de la famille.

Elle passe aussi en revue, les motions et amendements à la constitution qui seront proposés au Congrès National en mai 1979.

Mlle Ginette Sabourin a beaucoup aidé dans des réunions comme celle-ci. Son rôle est de trouver des personnes ressources, et trouver du matériel pour informations générales. Tout ceci la tient énormément occupée.

Ginette a eu l'oreille attentive pendant ces trois jours et elle a su donner plusieurs renseignements précieux à l'occasion.

Le tout s'est terminé par le dîner en commun, après quoi les dames de l'extérieur devaient faire vite pour prendre leur autobus qui les conduisaient sur le chemin du retour.

Sous le signe de la sobriété.

Un souper-causerie attira une bonne cinquantaine de personnes à la salle paroissiale de Girouxville vendredi le 24 novembre 1978 . Hâtons-nous de dire que ce rassemblement était l'initiative de Sobriété du Canada (autrefois Cercle Lacordaire) section-nord Alberta. Le président régional, Gérard MacKell, souhaita la bienvenue aux congressistes, et demanda à l'aviseur moral, le Père Cl. Desrochers, o.m.i. de bénir la table. Vers la fin de ce délicieux repas, préparé par Mme Lucille Lemire, les activités commencèrent. Tour à tour des renseignements furent donnés par le président et l'aumônier. Sobriété du Canada est un mouvement social d'inspiration chrétienne. Il a un double but: promouvoir la sobriété par un témoignage de vie, et combattre le fléau de l'alcool par une saine propagande et l'aide aux buveurs en difficultés. Il est en effet révélateur et alarmant d'apprendre que les Canadiens ont consommé en une seule année: 422,689,000 gallons de bière; 29,046,000 gallons de vin; 38,472,000 gallons de spiritueux. Le précieux carburant a couté la bagatelle de deux milliards, neuf cent soixante dix neuf millions, sept cent trente cinq mille dollars. Quand on sait que l'alcool est responsable de 64 pour cent des accidents mortels de la route, et que plus de 250 millions de dollars se perdent annuellement dans l'industrie canadienne par l'absence au travail , et les accidents sur le chantier de travail, en raison des abus de boissons, on comprend que des gens lucides, et bons patriotes n'hésitent pas à s'enroler dans cette milice pacifique qui a nom: Sobriété du Canada. Il faudrait encore signaler les ravages de l'alcool dans l'organisme humain: trous de mémoire, troubles cardiaques, circulation sanguine défectueuse, maux d'estomac, maladie du foie, etc. Et que dire des perturbations au sein de la famille? Difficultés d'entente, problèmes financiers sans issues, déséquilibres phychologiques, et le divorce pour couronner cette séquelle de malheurs.

On fait connaître ensuite la composition du conseil régional de l'organisme: Gérard MacKell et le P. Clément Desrochers, o.m.i. de Girouxville, respectivement président et aumônier; Mme Odile Allard , secrétaire, les directeurs Antoine Bouchard, Gertrude Bergeron, tous trois de St-Isidore; Mme Madeleine Gauthier de McLennan, Mme Hedwige Noël de Falher, Abel Ouellet de Tangent, Ernest Lepage de Marie-Reine, Albini Marineau de Jean-Côté. Un joli film fut alors présenté: Un verre ou deux. Il montra comment on peut glisser insensiblement vers la pente fatale de l'alcoolisme. Deux autres films de l'Office National du Film furent également présentés: Le portrait d'un alcoolique, et Un documentaire sur le fédéralisme. Un échange de vues prit place à la suite de ces projections. Une heureuse diversion nous fut procurée par un solide exposé sur les loisirs et la sécurité routière par Mme H. Noël, et une causerie du P. V. Baratto. Les Pères B. Frigon, D. Dubuc, O. Pinard, M. Proulx assistaient. Toutes nos paroisses francophones avaient des représentants à cette joyeuse rencontre, marquée au coin d'un optimisme plein d'entrain et d'enthousiasme.

Clément Desrochers o.m.i.
Aumônier diocésain.

Elance du plan d'action de l'ACFA

RIVIERE LA PAIX — Une importante réunion du conseil régional de l'A.C.F.A. de Rivière-la-Paix, a eu lieu le 15 septembre dernier, au Centre Culturel Notre Dame de la Paix de Falher. Presque tous les membres du conseil étaient présents.

A l'ordre du jour figurait entre autre: mandat, structures, et composition de comité d'éducation régional.

Après un an d'existance le conseil régional a décidé de réétudier la composition de ce comité à la lumière de sa propre expérience et d'expériences vécues dans d'autres régions. Il a finalement adopté une série de résolutions visant à assurer l'efficacité et la représentativité de ce comité. Plusieurs résolutions ne faisaient que confirmer ou ratifier ce qui existait déjà, tandis que quelques unes apportaient des éléments nouveaux. C'est ainsi que la durée du mandat de ce comité a été fixé à un an.

Un mode de transition d'une année à l'autre a été prévue. Enfin, une dernière résolution a été adoptée qui affecte sensiblement la composition de ce comité. Elle prévoit en effet que le comité régional sera composé dorénavant de représentant des comités locaux d'éducation, et d'un représentant des comités régionaux de l'A.T.A., de l'A.E.B.A. et d'F.J.A. (Le Rouet.)

Cette dernière résolution a évolué à partir d'une discussion sur le nombre très élevé de participants au comité régional.

Selon les membres du conseil régional de l'A.C.F.A., il était essentiel d'établir la composition de ce comité à partir du besoin de nos communautés et de développer des formules de solutions fondées sur les attentes des parents en matière d'éducation.

Finalement le conseil a pris connaissance et a approuvé le budget '79 lequel avait été proposé par l'exécutif.

Scoutisme à Rivière-la-Paix

RIVIERE LA PAIX — C'est dans une atmosphère de détente et de fraternité qu'une trentaine de personnes responsables des Scouts Francophones de la région se rencontraient, samedi le 25 novembre à l'occasion de la Ste-Catherine. Animateurs et parents ainsi que leurs conjoints nous arrivaient des paroisses de Guy, Falher, Marie-Reine et St-Isidore.

Mme Annette Sasseville, à l'accordéon sut animer une bonne session de chants. Nous avons pu danser au son d'une musique choisie et rire aux larmes lors des jeux organisés.

M. Arthur Bussière prit la parole pour remercier les organisateurs de la soirée et souligna le rôle important que jouent les conjoints et les familles des animateurs (trices) en permettant à ces derniers d'oeuvrer auprès des jeunes.

Mme Hélène Lavoie fit la lecture de la lettre reçue de Mme Claire Bernier, Commissaire du District Alberta. Je cite une partie de son message: "Avec l'appui, la coopération et la collaboration de tous et chacun de vous qui travaillez avec tant de coeur et d'ardeur à la cause du scoutisme francophone, je suis sûre que notre association s'épanouira de plus en plus et que nous réaliserons notre but qui est de donner du scoutisme francophone à nos enfants à travers l'Alberta."

Le tout se termina par un délicieux goûter.

A la prochaine !

Hélène Lavoie

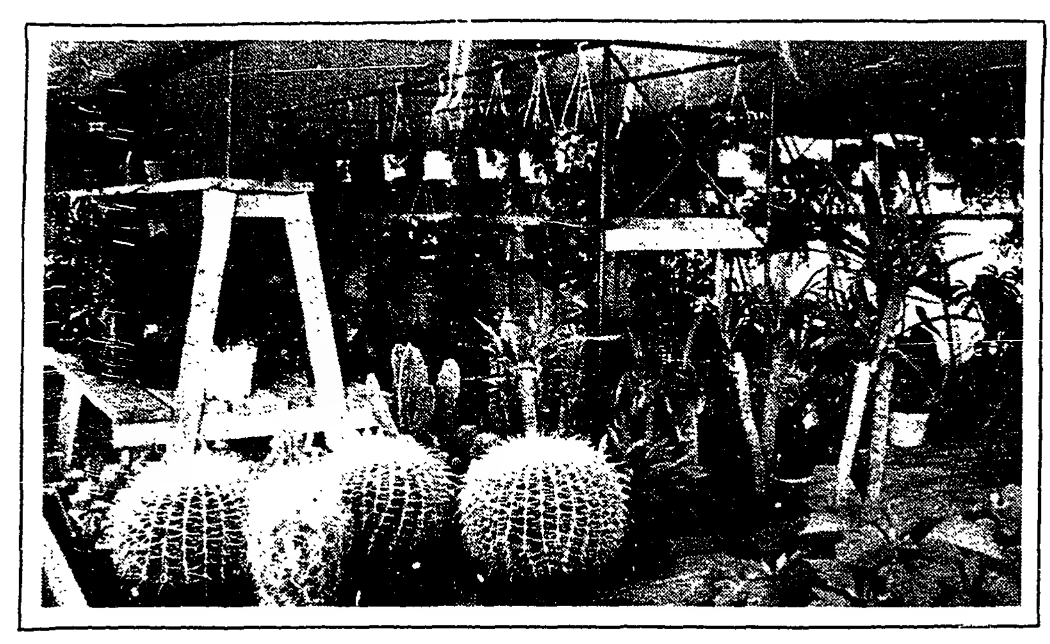
Commissaire-adjointe

SAINT-PAUL

Sylvie Van Landeghem
(645-5123)



Triangle Green House



SAINT—PAUL — C'est un paradis de plantes vertes et de fleurs au milieu de l'hiver et de la neige.

Cela fait un an que Green House est ouvert, cette serre fournie des plantes à Bonnyville, Grand Centre, Edmonton etc... Le chauffage est au gaz naturel et il faut maintenir une température de 15 à 16 degré pour que les fleurs restent belles. Pendant la grosse saison, le printemps, vous pouvez y trouver des légumes, des arbustes, des arbres pour embellir vos jardins.

Au cours de l'été ce sont les concombres européens qui ont la vedette. Vous pouvez également trouver des tomates à Green House, mais la concurrence est trop grande avec la Floride et le Mexique pour faire de la vente à grande échelle.

En ce moment à Green House vous trouverez, entre autre des azalées, des violettes africaine, des caoutchoucs, etc... M. et Mme Hogue vous attendent pour vous aider dans votre choix.

En plein vol avec les 'Goëlands.'

Par Adélard Poirier

SAINT—PAUL — "Les Francs-Parleurs" de Saint-Paul sont morts mais "Les Goëlands" ont pris la relève. Les Francs-Parleurs existaient au sein de la F.J.A. depuis plusieurs années mais de "fausses promesses" à l'intérieur du groupe ont amené la dissolution.

Au début de l'année scolaire 1978-79, plusieurs étudiants de l'école régionale démontrèrent l'intérêt de démarrer à neuf avec un groupe de jeunes francophones. Le tout se mit en branle que très lentement. Beaucoup de publicité fut fait à l'école pour du recrutement. Plusieurs réunions d'organisation eurent lieu au début du mois d'octobre. On proposa de changer le nom du groupe et d'avoir des élections pour élire un nouvel exécutif. Lors d'un concours on choisit le nom "Les Goëlands" et les élections donnèrent les résultats suivants: Rocque Richard, président, Evelyn Beaudet, vice-présidente, Micheline Brousseau, secrétaire- trésorière. Adélard Poirier, professeur à l'école régionale est l'animateur du groupe.

Le groupe "Les Goëlands" est composé de seize jeunes franco-albertains intéressés à la sauvegarde de leur langue maternelle, de leur culture et de leur identité. Depuis le début d'octobre "Les Goëlands se réunissent au moins une fois la semaine pour discuter des divers projets de F.J.A., pour écouter des disques français, pour dîner et jaser en français.

De nombreux projets attendent "Les Goëlands" d'ici Noël. Rocque Richard et Ted Paradis sont les intermédiaires du groupe aux réunions provinciales de F.J.A. Premièrement dans le cadre de la "Journée Française" du 24 novembre "Les Goëlands" ont décidé de préparer un souper canadien-français pour les membres et leurs familles au Centre Culturel. Une vraie soirée canadienne française de l'époque est au menu.

Deuxièmement il y a le tournoi de ballon-volant pour les écoles secondaires bilingues de l'Alberta les 1, 2, et 3 décembre à l'école J. H. Picard. Les Goëlands s'entrainent depuis une couple de semaine et ils pourraient causer des surprises. Parmi les autres projets il y a la vente de T-shirts de F.J.A., enquête parmi les étudiants francophones de l'école pour savoir leurs besoins; vente de calendrier de F.J.A.

Chez Les Goëlands le vol est très agréable car l'unité fait la force. On n'y va !



Exécutif des "Goëlands" : g à d - Evelyn Beaudet, Vice-présidente, Rocque Richard, président, Micheline Brousseau, secrétaire trésorière.



Le groupe "Les Goëlands" 1ere rangée g à d: Evelyn Beaudet, Rocque Richard, Micheline Brousseau. 2e rangée g à d: Diane Jean, Colette Foisy, Marie Gamache, Jacqueline Richard, Cecile Hébert, Laurianne Brousseau, Sylvie Brousseau, Marcel Préville. Absents lors de la photo: Ted Paradis, Jules Rocque, Claire Mercier, Laurent Charron, Gaston Pruneau

CARDA

Immeuble
Placements

C.P. 327
Saint-Paul
645-4056

Gérant: G. Bergeron

Activités

TOUS LES LUNDIS
Louveteaux à 19h00.

TOUS LES MARDIS
Anti-Coquilles à 19h00

TOUS LES MERCREDIS
Sauterelles et Papillons
à 18h30.

EDMONTON

"Bravo pour le clown!"

Gaetan Tremblay



19 décembre 1915. Rue de Believille. Anita Maillard accouche d'une petite fille sur le trottoir. Chanteuse "lyrique", elle lui donne le prénom d'une infirmière britannique, Edith, que les Allemands viennent de fusiller. Louis Gassion. Père d'Edith. Acrobate des Rues. Edith Gassion. Eduquée par sa grand-mère paternelle qui tient un bordel. Perd la vue à 3 ans. Aveugle durant 3 ans. A l'âge de 7 ans, elle repart avec son père. Un jour, pour sauver un numéro déficient, elle chante un couplet de "La Marseillaise". Cabarets. Succès. Amérique. Amants. Maladies. Drogues. Fin 11 octobre 1963.

26 octobre au 3 décembre 1978. Edmonton. Northern Light Theater. "Piaf, ses chansons ses amours." Succès inespéré. Pourquoi?

Au ventres des spectateurs.

Elle rejoint tous et chacun puisqu'elle se situe au point de rencontre de l'amour et de la mort, puisqu'elle s'adresse aux ventres des spectateurs, à la dynamique de la joie et de la tristesse qui anime l'existence de tous les individus, par-delà leur personnalité, leur langue et leur culture. Piaf est chassée - avisée entre "l'Hymne à l'Amour" et "Madame la Mort". Elle est le clown humain qui peut aussi être triste, au point de se revêtir des "Blouses Blanches". Donc, "Bravo! pour le Clown qu'entraîne la foule comme l'une de ses parties constituantes.

Entre l'amour et la haine.

Ce n'est en effet certes pas par hasard, mais plutôt par fatalité existentielle, que Kathy McGlynn, interprète de Edith Piaf fait son entrée en scène en traçant un signe de croix. Le signe de la rencontre, du point de rencontre, donc de tension, entre le coeur et la raison, entre sa personnalité et la société, entre l'amour et la haine, le rire et la tristesse, l'intelligence, la soif de sens et la révolte devant l'absurdité. "Il faut chanter ce qui vous touche ou vous fait rêver", dira-t-elle à Montand.

Communication immédiate

La géométrie du décor, une réussite de Allan Stichbury, n'est pas sans appuyer cette communication immédiate de Piaf avec son auditoire. Une petite salle qui favorise donc l'intimité. Les spectateurs disposés en cercle, Piaf constitue le point de fermeture, ce qui établit une réunion de facto entre les spectateurs et l'interprète; Piaf s'asseoit même avec les spectateurs à plusieurs reprises durant son spectacle, ce qui a pour effet de combler définitivement une dernière différence "physique" qui pourrait encore exister. L'atmosphère "cabaret de Paris " du décor couronne enfin l'impression cabaret est tellement réussie que nous avons la conviction d'assister à un spectacle - cabaret plutôt qu'à une pièce de théâtre.

Une foule de marionettes

Piaf, bien intégrée dans la foule, manie les spectateurs comme une foule de marionnettes qui ne demandent qu'à se laisser emporter même qu'elles ont payé cela ! Bien que les spectateurs ne puissent comprendre la quasi-totalité des chansons chantées en français, Piaf rejoint les spectateurs par l'émotion qui sublime en quelque sorte les paroles de ses chansons. Elle déterre ses joies et ses tristesses les plus intimes pour les pousser, pour les rouler jusque dans sa gorge, et enfin les projeter dans l'audience. Piaf dépasse ses chansons en les surplombant par leur substratum émotionnel, auquel aucun individu ne peut donc échapper. Non pas par hasard que les paroles de ses chansons gravitent du ton de l'amour et de la tristesse, du bonheur et des amants, du petit cirque social et de son clown, quel qu'il soit, autour de la foule... qu'elle mandit.

Sans avertissement !

Mais le plus important est peut-être que Piaf exploite à fond le mouvement biologique de ces courants émotionnels. Elle pleure puis elle sourit, sans prévenir! Elle parle du public, puis elle chante, sans avertissement ! Elle se donne et se retire, tout à coup. Elle s'arrête! Puis repart ! Piaf, Madame l'Amour - la Mort! Madame tout ça. L'Un-ique. L'inexplicable parce que totale. Infatiguable, victime d'elle-même. Du monde.

Piaf, le clown ....

Piaf, le clown, le drôle et le triste, Piaf le mime, la comédienne, l'actrice. Scott Swan se devait de brûler les étapes dans la biographie de Piaf, mais il a commis des bévues structurelles en évitant la carrière de comédienne et d'actrice de l'héroïne. Sans parler des anachronismes tel que Charles Aznavour que Piaf rencontre au début de sa carrière dans la pièce. Sans noter aussi les déformations des voix de Aznavour et de Montand qui s'assimilent avec celles de Tino Rossi dans la pièce. Toutefois il faut souligner les touches amicales et familières du piano et de l'accordéon qui ajoutent à la chaleur de l'ensemble.

Nous citons "Piaf" depuis le début par ce que Kathy McGlynn nous donne totalement l'impression qu'elle s'est entièrement donnée à ce personnage avec lequel elle s'est fondue à sa manière certes, pour nous l'offrer en le faisant revivre parmi nous, à Edmonton, en 1978. Un voyage dans les entrailles déchirantes de l'individu, dans la différence ontologique de l'être humain, mais aussi un voyage dans l'espace et dans le temps. Kathy McGlynn une machine charmante à voyager dans le temps !

Une goutte d'existentialisme.

Piaf? Beaucoup d'amour. Autant de solitude. Une larme de Paris et une goutte de l'existentialisme français. Plus les Misérables de Victor Hugo avec l'American Dream conséquent . Le résultat? "Bravo pour le Clown! " "Bravo! " s'exclame la foule de clowns. Donc surtout pas un défi lancé à cette foule.

Décès de M. O. Nolette

Un pionnier du Klondike, M. Odule Nolette, natif de St-Patrice de Beaurivage, comté de Lotbinière, Québec, est décédé dimanche le 26 novembre au Foyer Youville de St-Albert, à l'âge de 93 ans.Il laisse dans le deuil son fils Georges d'Edmonton, et quatre filles, Mme Gilbert (Cécile) Castonguay de Hamlet, Californie, Mme Odula MacDonald, Edmonton, Mme Arthur (Patricia) Bégin de Girouxville, Mme Robert (Rita) Winter de San Pablo, Californie, trente petits enfants, 71 arrière petits-enfants et dix arrière arrière petits-enfants. Sa femme Eugénie est décédée en 1969 et son fils Joseph en 1953.

Les funérailles eurent lieu en l'Eglise de Girouxville jeudi le 30 novembre, où sont les fermes Nolette, et furent concélébrées par les RR. PP. Prieur, Desrochers et Frigon, o.m.i.; l'inhumation eu lieu au cimetière de Girouxville.

M. Nolette fut un fermier actif et modèle à St-Paul, à Picardville, puis il prit un "Homestead" à Girouxville en 1928, où il demeura jusqu'à sa retraite.

LE CARREFOUR

Bonnes nouvelles pour Noël

HEURES: CARREFOUR—NORD

OUVERT: du 18 au 22 décembre: de 9:30 à 20:00 heures
23 décembre: de 10:00 à 18:00 heures

FERMÉ: du 26 décembre au 3 janvier inclusivement
pour fin d'inventaire



Marcel DOUCET
gérant

l'imprimerie
La Survivance
printing
(SPECIALISTES EN THERMOGRAVURE)

si vous avez besoin...

ENTETE DE LETTRE
CARTES D'AFFAIRES
INVITATIONS
FAIRE-PART
FACTURES
BONS DE COMMANDE
MATERIEL PUBLICITAIRE

rejoindre: ED ST-HILAIRE
10010 - 109 rue (street)
EDMONTON, Alta TEL : 424-8267

Initiative historique pour l'éducation bilingue

Dr. Doug Parker de la Faculté de Pédagogie, U. of A. parle de la formation des enseignants. Photo Col Sissons

Les 29 et 30 novembre derniers, la Faculté Saint-Jean recevait une soixantaine d'administrateurs d'écoles où le français sert de langue d'instruction. Le besoin de coordonner les efforts et de profiter des expériences des autres s'est avéré tellement important que la participation au colloque fut le double de ce que l'on attendait.

En effet, pour la première fois, 56 écoles à l'intérieur de 24 juridictions scolaires étaient représentées par leurs directeurs et quelques surintendants qui ont eu l'occasion de présenter les problèmes rencontrés lors de la mise sur pied des programmes dits bilingues ou d'immersion et ce, de façon individuelle.

Cette initiative historique fut surtout le travail de trois éducateurs engagés dans l'enseignement bilingue en Alberta: Messieurs Michel Beaudoin, Surintendant du District scolaire de Bonnyville, Adrien Bussière du Ministère de l'Education et Georges Robert de la Commission Scolaire Catholique d'Edmonton. Tous trois étaient d'accord pour organiser un colloque dont le but serait de faire connaître et les besoins dans les écoles et les services disponibles.

De ce but, découlent trois objectifs qu'ils s'étaient fixés pour le séminaire:

1- Possibilité pour les administrateurs impliqués de se rencontrer, d'expliquer leurs programmes et d'échanger des idées.

2- Occasion pour les organismes et agences qui peuvent aider la réalisation et l'évolution des programmes bilingues de présenter un aperçu de leurs services. A noter, la participation de représentants de ministères provinciaux, fédéral et du Consulat de France; d'institutions post-secondaires et universitaires (la Faculté Saint-Jean était de la partie); de média francophones, de l'ONF et d'ACCESS—ALBERTA.

Le jeudi soir, 29 novembre, le Conseil Français (ATA) l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta, les Associations des Commissaires d'Ecoles, le Canadian Parents for French, l'A.C.F.A., la Fédération Canadienne des Enseignants et l'A.C.E.L.F. on peu présenter des explications sur les services de leurs organismes locaux ou non-gouvernementaux.

3- Projection d'arriver à un consensus sur le besoin de prévoir une rencontre périodique afin de maintenir le contact. C'est là la fin du séminaire que l'on a décidé de se rencontrer au moins une fois l'an.

Certains des participants se sont dits surchargés d'informations mais, selon les organisateurs, cela faisait partie de la planification. Il fallait à tout prix profiter du peu de temps disponible pour faire le tour de tous les aspects des problèmes et des solutions possibles.

Certains ont remarqué que les écoles d'immersion devraient se servir du rôle de modèle des écoles bilingues pour aider au développement des programmes des écoles d'immersion de naissance plus récente, tout en respectant les différences qui existent entre les deux écoles.

Outre les besoins de matériel pour élaborer les programmes, le manque de personnel qualifié a été noté de façon particulière. En effet, seule la Faculté Saint-Jean est en mesure de former des enseignants dont la spécialisation est l'enseignement en français et, malheureusement, le petit nombre de diplômés de cette Faculté ne suffira pas à combler les postes qui seront continuellement créés.

Le compte rendu des sessions du Séminaire et les résultats d'un questionnaire distribué aux participants seront disponibles sous peu.

Apprécier l'histoire

EDMONTON

Par Claire Desrochers

Quelle meilleure façon d'apprécier l'histoire d'un pays ou d'une région que de se rendre sur les lieux ! C'est justement dans ce but que la classe d'histoire de l'Ouest canadien de la Faculté St-Jean a voulu faire un voyage dans ce vaste territoire de la Rivière-la-Paix les 4 et 5 novembre dernier.

Sous l'habile direction de notre professeur et chef d'équipe Soeur Alice Trottier, nous sommes partis très tôt samedi matin vers le nord pour y passer deux journées bien remplies. Voici en bref un résumé du voyage:

D'abord un premier arrêt à Grouard où nous avons été reçus à bras ouverts par le Père Jacques Johnson o.m.i. Ce dernier nous a fait visiter les sites historiques de la région entre autres; le premier poste local de la Gendarmerie Royale, le cimetière et l'Eglise de la mission, l'ancienne cathédrale de Mgr. Grouard, que nous avons fait vibrer par nos essais de chants religieux en langue Cris !

Vers la fin de l'après-midi, nous avons filé vers Falher où nous avons eu une soirée libre.

Très tôt le lendemain, le groupe s'est diriger vers la ville de Peace River pour voir rapidement la beauté et l'immensité imposantes de la vallée de la Rivière-la-Paix.

Nous avons passé l'après-midi de dimanche à explorer le musée de Girouxville en compagnie du Frère Boulianne.

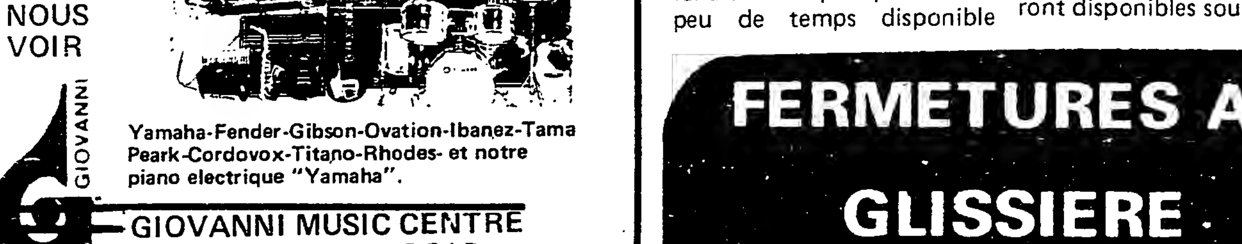
Avant de reprendre la route pour Edmonton, nous avons fait un dernier arrêt à l'archevêché de McLennan où le Père Marsan nous a fait visiter les archives du diocèse dont nous n'aurions sans doute jamais deviné l'envergure. Ca fait chaud au coeur de voir jusqu'à quel point notre patrimoine canadien-français est bien conservé dans cette région.

Quoique cette randonnée ait été quelque peu épuisante (les "voyageurs" n'étant plus ce qu'ils étaient) je crois résumer les sentiments de toute la classe ainsi que ceux de la Soeur Alice lorsque je dis que cette tournée rapide de la Rivière-la-Paix a été enrichissante et très profitable.

De temps à autre nous reparlons de ce voyage et sans doute nous le ferons encore longtemps.

◆ UN BON CHOIX POUR UN BON PRIX ◆

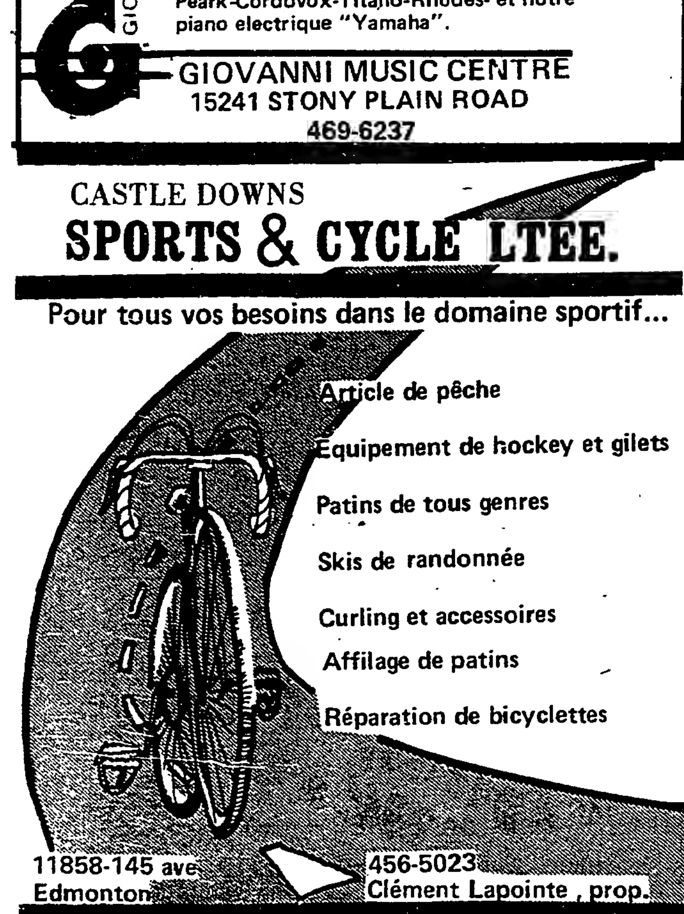
VENEZ NOUS VOIR



GIOVANNI

Yamaha-Fender-Gibson-Ovation-Ibanez-Tama Peark-Cordovox-Titano-Rhodes- et notre piano electrique "Yamaha".

GIOVANNI MUSIC CENTRE
15241 STONY PLAIN ROAD
469-6237



FERMETURES A GLISSIERE

VENTE 20 POUR $3.00

Eh! oui VINGT FERMETURES A GLISSIERE neuves de qualité supérieure, en longueurs et couleurs variées. PARFAITES pour TOUT besoin de FERMETURE A GLISSIERE. Directement du fabricant. AJOUTEZ 75c de poste et manutention. Acceptons chèque, mandat ou argent. Remboursables. EXPEDIEZ rapidement votre commande à

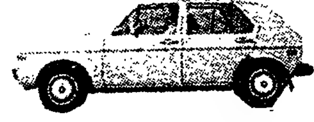
INTERNATIONAL SALES CO.,
BOITE 280
SUCCURSALE COTE-DES-NEIGES
MONTREAL, QUEBEC

Veuillez me faire parvenir ... sets de 20 ... je vous ... la somme de $
Nom ....
Adresse ...... App ....
Ville ...... Prov. ....
Code postal ......



Porche





- PIECES
- VENTES
- SERVICES
- LOCATION A TERME

LE CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF DE "PORCHE" de L'ALBERTA-NORD





tel: 478-3471 12820-97 rue



M. Michel Landry, Nouveau directeur de la Chorale Saint-Jean. Photo: Col Sissons

Chorale de la Faculté Saint-Jean en tournée.

Comme tous les ans, la Chorale de la Faculté Saint-Jean veut se faire entendre. Afin de permettre à un grand nombre d'enthousiastes du chant de les écouter, le directeur et les membres de la chorale se rendent à divers endroits dans la ville d'Edmonton.

Leur tournée a débuté à Edmonton Centre où la joyeuse musique de Noël a régalé un auditoire enchanté. C'est seulement un commencement. On pourra les entendre cette semaine le jeudi le 7 décembre à 19 heures au centre d'achats Londonderry.

Le lendemain vendredi 8 décembre, la chorale participera au "Rotary Christmas Festival" qui se tiendra à l'église Beulah Alliance (10831-124e rue) et où la télévision sera présente (entrée libre).

Les gens de l'ouest de la ville auront le plaisir d'entendre des chants de Noël lorsque la chorale se présentera au Mayfield Inn à midi le dimanche 10 décembre. Ce même jour à 20 heures, c'est le Concert de Noël à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean (8406-91e rue).

La tournée prendra fin le mercredi le 13 décembre, avec deux présentations: à Edmonton Centre à 17 heures et au centre d'achats Bonnie Doon à 18 h 45.

Les membres de la chorale sont tous des étudiants de la Faculté Saint-Jean. Ils pratiquent tous les jours de la semaine afin de perfectionner cette forme d'expression musicale.

Cette année, c'est Michel Landry qui en est le directeur. M. Landry remplace M. Albert Lafrance parti en année sabbatique.



Concert de Noël

présenté par la

Chorale de la Faculté-Saint-Jean
dimanche, le 10 décembre
à l'auditorium de la Faculté.

BILLETS: adultes- $2.50
étudiants- $1.50
Les billets sont en vente au

Caisse Francalta - Nord
Executive Building
101-10105-109 rue
Tél: 428-1288

Caisse Francalta - Sud
8806-92 rue
Tél: 465-9791

Le Carrefour-Nord
10014-109 rue
Edmonton

QUAND LES MOTS SONT INSUFFISANTS

Forest of Jewels
TÉL: 422-3530
10148 - JASPER AVENUE, EDMONTON, ALBERTA.

HUILE DE CHARME

Pour plaire à votre AMOUR avec la méthode.....$2.00
BINGO, n'importe où, gagnez avec METHODE.....$1.00
COURSES DE CHEVAUX/CHIENS B.B. ou n'importe où: une méthode qui gagne tous les jours.....$2.00
CORRESPONDEZ EN FRANCAIS revue mensuelle de 52 pages, NOMS ADRESSES complètes.....$2.00
Avec un CLAVIGRAPHE (DACTYLO) gagnez chez vous à volonté..... Méthode.....$2.00

STIMULEZ / VIRILITE avec un ingrédient que vous achetez chez l'épicier, préparez - la chez vous, joie de VIVRE. METHODE. $2.00

HUILE D'AMOUR ici depuis 1866, vous en aurez pour plus d'un an, joies de vivre avec instructions.....$10.00

PINTO
B.P. 52 Place d'Armes
Montréal

PASSEZ NOUS VOIR !
Pianos et orgues dépassant toutes compétitions
(Lesage, Mason & Risch et les orgues Lowrey).
Nous donnons aussi des cours pour tous les instruments.



GIOVANNI MUSIC CENTRE
15241 Stony Plain Rd.
489-6237
OUVERT - 9 à 9
SAMEDI - 9 à 6

La Petite France
Restaurant et Bar-Salon
Souper raffiné dans l'excellente tradition française
*** JEREMY FULLER ***
Propriétaire
9303 - 50e rue
Edmonton, Alberta
Téléphone: (403) 469-4447

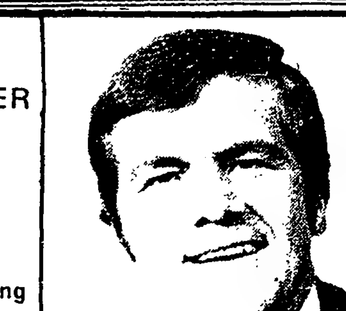


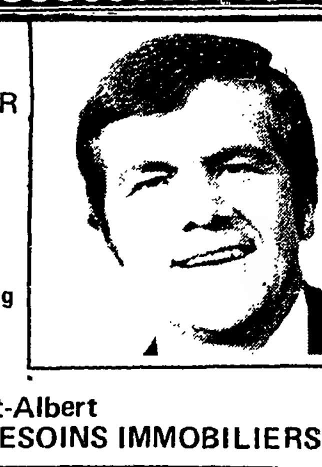
HAIR DIMENSION LTD
Haute coiffure
En plus d'un personnel qualifié
Nous vous offrons un service complet en français
Coupes personnelles de style moderne
Pour un prix très raisonnable. En plein centre-ville.
Pour tout rendez-vous, appelez
CECILE ALLARD
10012 A Jasper Avenue, Edmonton
Tél.: 424-7506 ou 424-7484



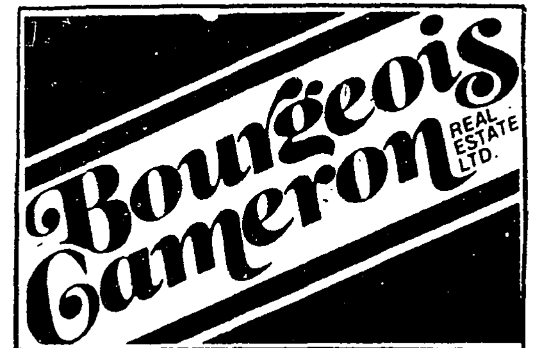
BLAIR DORE
Gérant
SERVICES DE RECHERCHE ET DE REDACTION LTEE.
VOUS OFFRE DES SERVICES :
D'IDEES
DE RECHERCHE
DE REDACTION
DE COORDINATION
DE TRADUCTION
11724 - Avenue Kingsway - 2ème étage -
TEL : Bur. : 454-6038 Rés. : 475-8938

VENTE ANNUELLE
—INVENTAIRE—
— Dactylos
— Calculatrices manuelles
— Calculatrices électroniques
— Caisses enregistreuses
— Meubles de bureau
SPECIALIZED OFFICE MACHINES
SERVICE ET VENTE
10026 - 109e rue
Edmonton, Alberta
424 - 1962





NORMAND POIRIER
Téléphone
Rés: 426-6320
Bur: 458-5141
116 Professional Building
St-Albert, Alberta
T8N 2X4
Les Spécialistes de St-Albert
POUR TOUS VOS BESOINS IMMOBILIERS





ARCANA AGENCIES (REALTY) LTD.
504 CAMBRIDGE BUILDING
EDMONTON, ALBERTA T5J 1R9



President
Laurent Ulliac A.A.C.I.

Bureau 429-7581
Domicile 469-1671



Alphé Poulin B.A.
Ventes de propriétés
·AGRICOLES
·RESIDENTIELLES
Bureau 429-7581
Domicile 465-6368



Raymond Poulin
Ventes de propriétés
·COMMERCIALES
·RESIDENTIELLES
Bureau 429-7581
Domicile 469-1647



Secretaire-Tresorier
René Blais

Bureau 429-7581
Domicile 466-9572

FAITES VOS AFFAIRES EN FRANÇAIS
VENEZ NOUS VOIR!



LETHBRIDGE

The Town Chef



Le rendez — vous du Centre-ville
"Licencié"
ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 am à 4h30 pm

Edifice Professionnel
740 - 4e ave Sud
Lethbridge
Edgar Ouellette
Prop.
tél: 327-6412

Fleming MOTORS
LETHBRIDGE

POUR UNE BONNE AFFAIRE

CHRYSLER –DODGE– PLYMOUTH–CAMIONS ET FOURGONETTE



Albert Schmidt
Représentant
1ère ave et 13e rue sud
Lethbridge, Alta.
Bur: 327-1591 rés: 327-2294

PAUL METAIL
MAÇON — CONTRACTEUR
46 - 2300 -13e rue Sud
Lethbridge.
328-5441

The Radiator Shop
Service de Système de Refroidissement complet
1116 - 2e ave Sud
Lethbridge Alberta

SAINT-ALBERT



Agents immobiliers
THERESE BOURGEOIS
MLS CLUB MILLION

Bur: 458-5141 Rés: 459-6325
116 Professional Building,
St-Albert, Alberta T8N 2X4

Public Works Canada - Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRE

AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions pour:

PROJET NO 034532

CHILLER INSTALLATION COLONEL BELCHER HOSPITAL CALGARY, ALBERTA

Avis est par la présente que la date pour la réception des soumissions du 8 décembre 1978, a été reportée à 11 : 30 (MST), le 21 décembre 1978.

BUREAU DEPOSITAIRE, la date de réception pour les sous-traitants pour le projet mentionné ci-dessus sera le 18 décembre 1978 à 2:00 P.M. à Calgary Construction Association, 2540-5th Avenue N.W. Calgary, Alberta.

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 23 novembre 1978

MODIFICATION A L'AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

EDMONTON (ALBERTA)

LE 5 DECEMBRE 1978, 9 h 00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes désire modifier son avis d'audience publique (première partie) daté du 5 octobre 1978 relativement à l'audience publique qui aura lieu le 5 décembre 1978 à l'hôtel MacDonald, à l'intersection de la 100ième rue et de l'avenue Jasper, Edmonton (Alberta).

A LA DEMANDE DU REQUERANT LE CONSEIL RETIRE LA DEMANDE SUIVANTE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE:

PREMIERE PARTIE — ARTICLE 17

RALPH JACOBSON REPRESENTANT UNE COMPAGNIE DEVANT ETRE CONSTITUEE, 3204, NORD-OUEST SENTIER MORLEY, CALGARY (ALBERTA).

Edmonton (Alberta) - 781494000

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une nouvelle station de radio MF de langue anglaise à Edmonton (Alberta) comme suit:

Données techniques

Fréquence: 105.9 MHz

Puissance apparente rayonnée: 64,000 watts

J.G. Patenaude

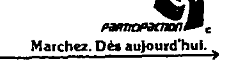
Secrétaire général intérimaire

CRTC - Avis public 1978-173



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Quelqu'un essaie de vous faire marcher? Laissez-vous faire.



Sturgeon D & A Service Ltd.



▪ Réparation pour tous genres de voitures et camions
▪ Remorquage A. M. A.
Prop:
DANNY BOISVERT

366 St. Albert Road
ST ALBERT, ALBERTA
T8N 0R2
Tél: 459-6044
459-8068

Public Works Canada - Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services, financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta (Tél.: (403) 425 - 7083), seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO 034964 (METRIC)
CONSTRUCTION OF NEW R.C.M.P. DETACHMENT BUILDING LOT 3 BLOCK E PLAN B A 606 BEAUVAL, SASKATCHEWAN

Date limite: 11 h 30 a.m. (M.S.T.) le 11 janvier 1979.

Dépôt: $50.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; 801 Natural Resources Bldg., 205, 9th Ave. S.E., Calgary, Alberta; 201 Federal Building, 269 Main St., Winnipeg, Manitoba; 902 Spadina Cresent, Box 1208, Saskatoon, Saskatchewan; 2101 Scarth St., 701 Financial Bldg., Régina, Saskatchewan, et peuvent être consultés au bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Calgary, Alberta, Winnipeg, Manitoba, Régina, Saskatoon, et Prince Albert, Saskatchewan.

LE DEPOT DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: les sous-traitants des travaux d'électricité et de mécanique devront présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire de Prince Albert situé à Prince Albert Construction Association, 1116 Central Ave. Prince Albert, Saskatchewan au plus tard à 2 heures p.m., (C.S.T.), lundi le 8 janvier, 1979, conformément aux dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumission concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970.

Si vous désirez plus de détails contactez:

Mr. H.N. Kuchison
Directeur du projet, tél: (403) 425-7193

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 200, 2e étage, 9925- 109e rue, Edmonton, Alberta (Tél.: (403) 425 - 7083) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO 652382-045

RENOVATIONS TO 7th AND 10th FLOORS

FEDERAL BUILDING EDMONTON ALBERTA

Date limite: 11:30 (M.S.T.) le 4 décembre 1978

Dépôt: $25.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta et les Bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton, Alberta

Si vous désirez plus de détails, contactez:

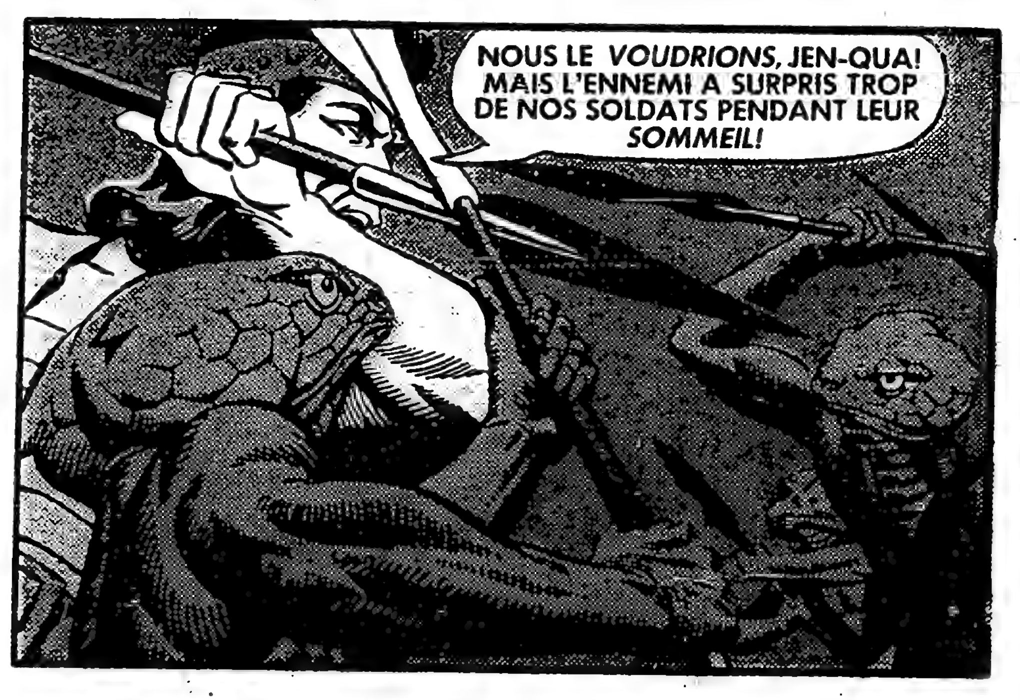
R.C. Hayes
directeur du projet, tél: (403) 425-7522

Le Franco-Albertain

Tarzan by Edgar Rice Burroughs

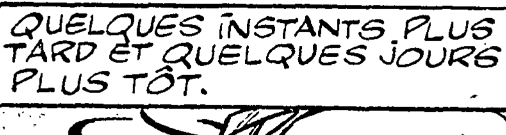












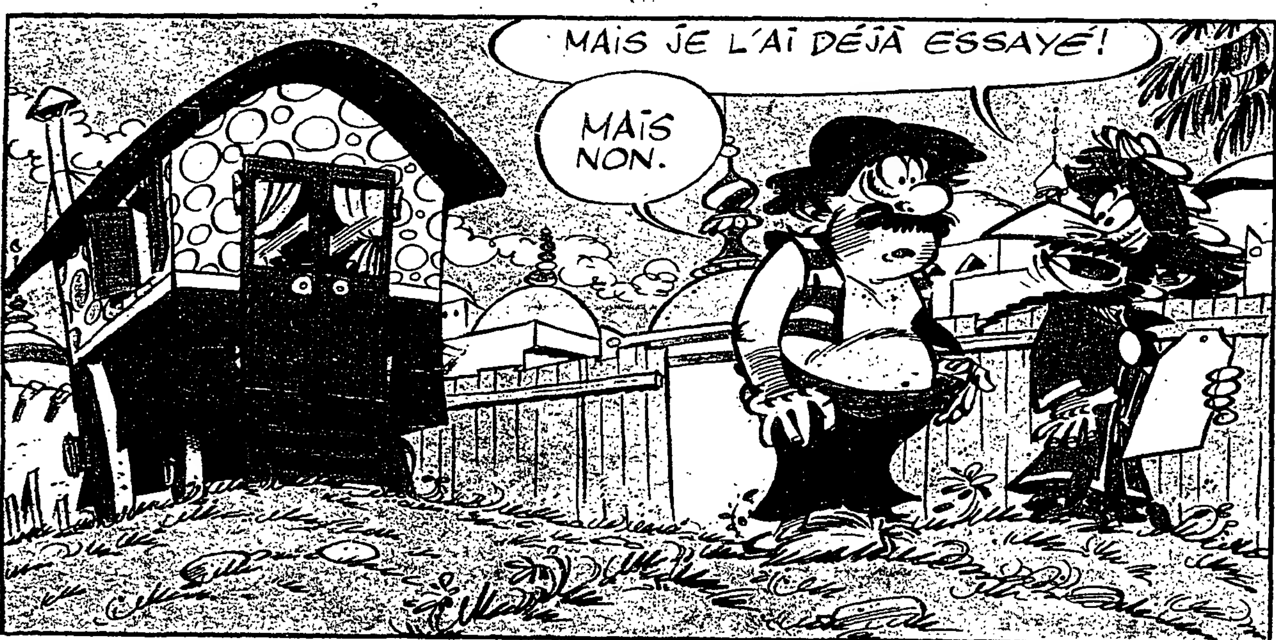
IZNOGOUD

TEXTE DE GOSCINNY
DESSINS DE TABARY



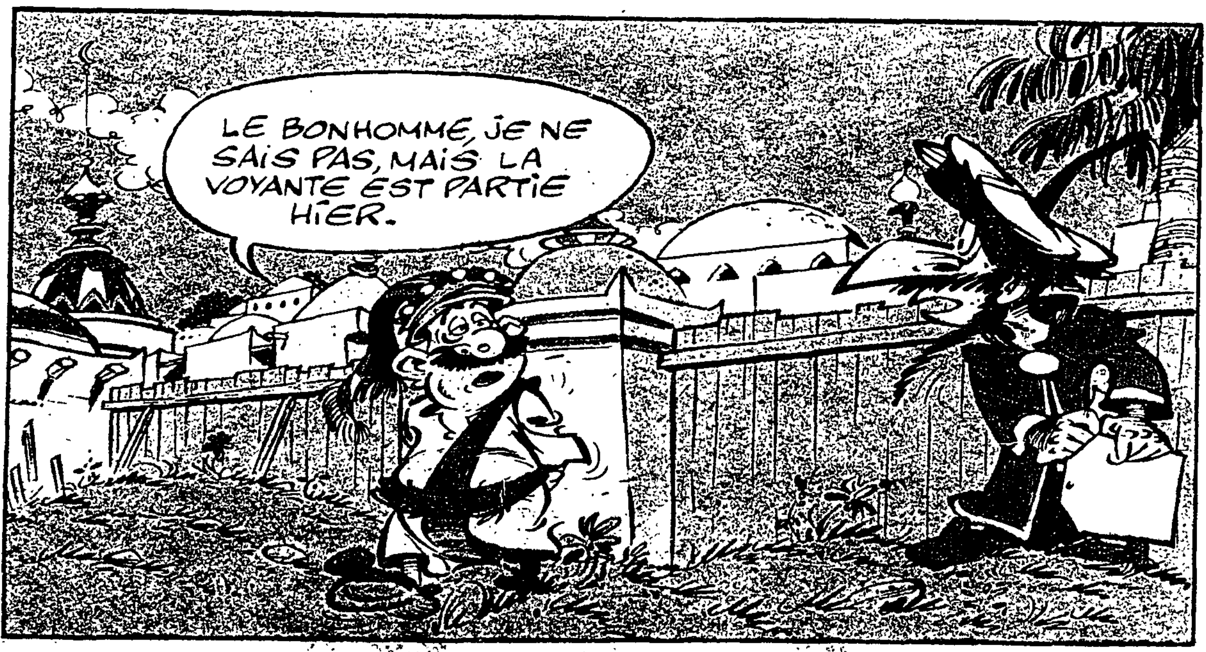


















LE MONDE MAGIQUE

1) 2) 3) 4) 5) 6) 7) 8)

Jeu No. 1 Le vent souffle dans les feuilles, elles tombent une à une sur le sol. Saurais-tu identifier la feuille d'érable, l'orange, l'eucalyptus, pin, chêne, orme, saule? Et pomme? T'en souviendras-tu?

Réponses 1) Eucalyptus, 2) Erable, 3) Pin, 4) Orme, 5) Orange, 6) Pomme, 7) Chêne, 8) Saule.

Jeu No. 2 C'est amusant de sauter dans les feuilles. Peux-tu trouver dans ce dessin 8 éléments qui ne devraient pas y être? Allons, aiguise ton sens de l'observation. Bonne chance!

Réponses
1) Pommes dans l'arbre
2) Lune avec soleil
3) Palmier
4) L'océan avec voilier
5) Fleurs
6) Feu dans les feuilles
7) Maillot de bain
8) Pantoufle au pied du sauteur

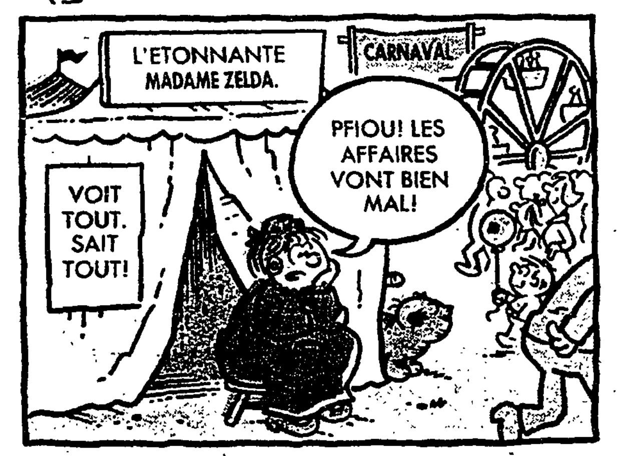
G-me, LÉ
-ye -ti- -
COLLE
-me!!!

Jeu No. 3 Saurais-tu déchiffrer ce rébus?

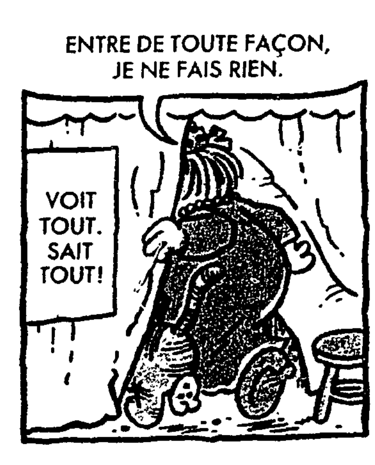
Réponse J'aime sauter dans les feuillages multicolores.

UN DIMANCHE AVEC



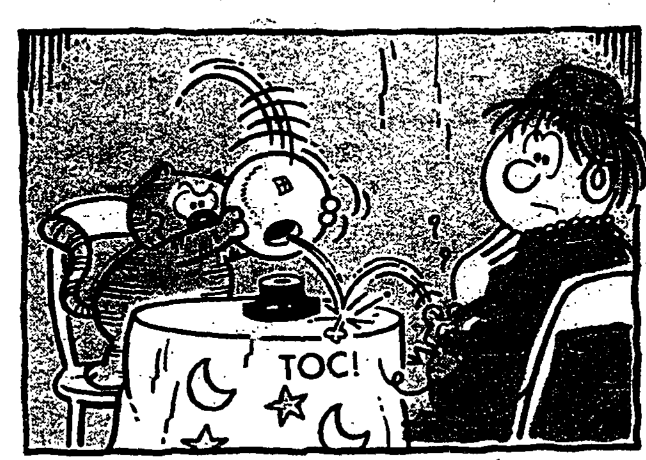


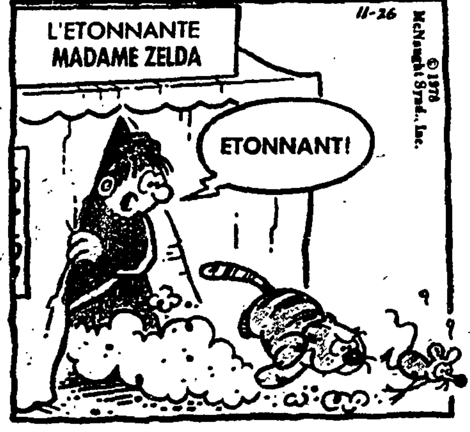














LE COIN DE MINOU !



KEVIN SCHWENK, DE SUDBURY, MINNESOTA, DEVRA ENSEIGNER LES BONNES MANIERES A SON CHAT «GINGER».

CHAQUE FOIS QUE LE PERE DE KEVIN FINIT SES CEREALES, AU DEJEUNER, GINGER LE FAIT SORTIR DE TABLE AFIN DE POUVOIR FINIR DE BOIRE LE LAIT QUI RESTE AU FOND DU BOL!

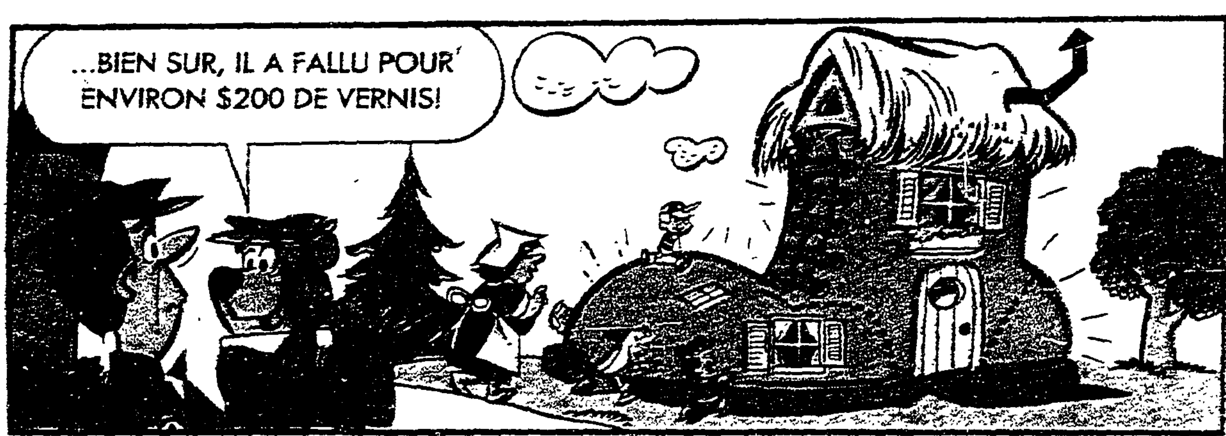
YOGI L'OURS



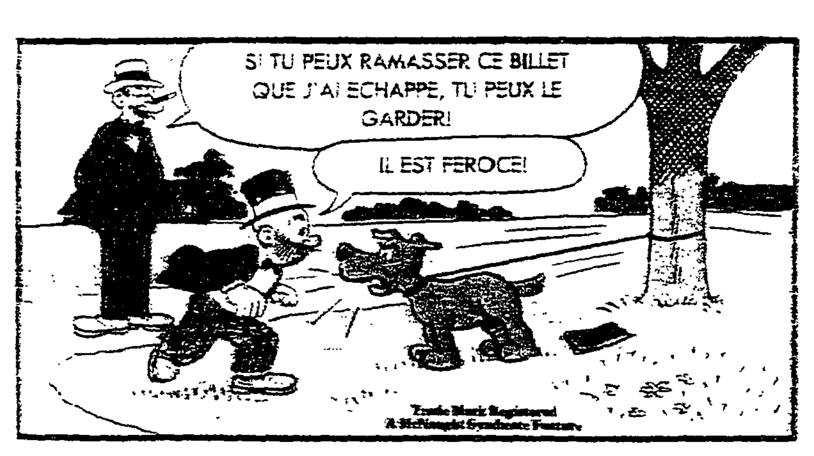


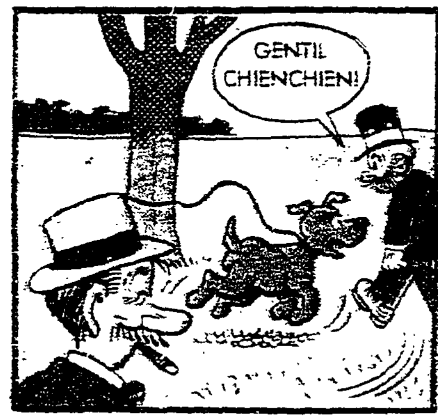






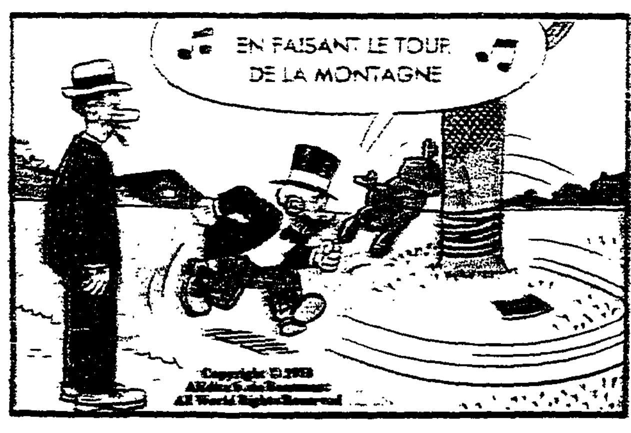
MUTT et JEFF



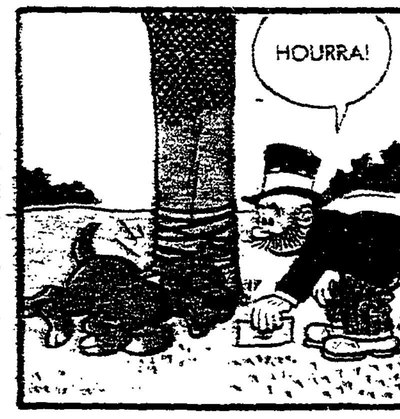


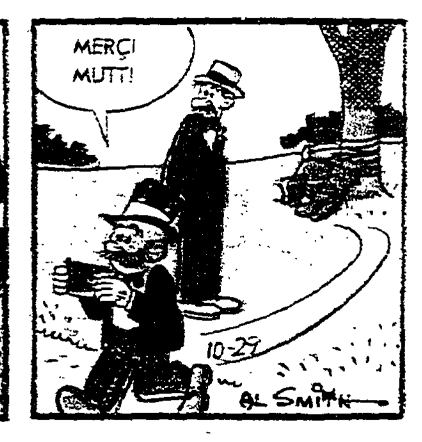










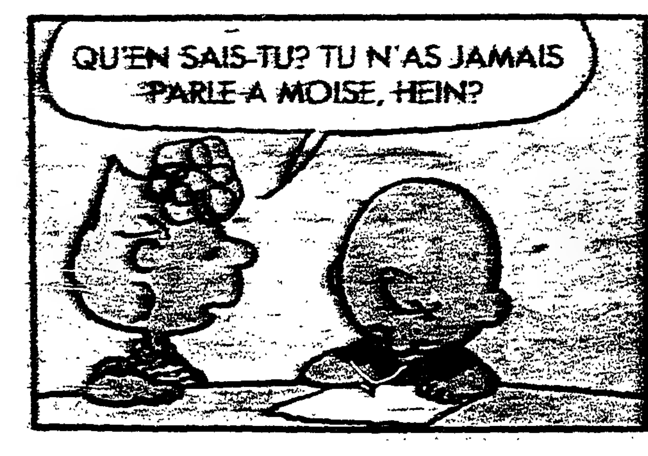


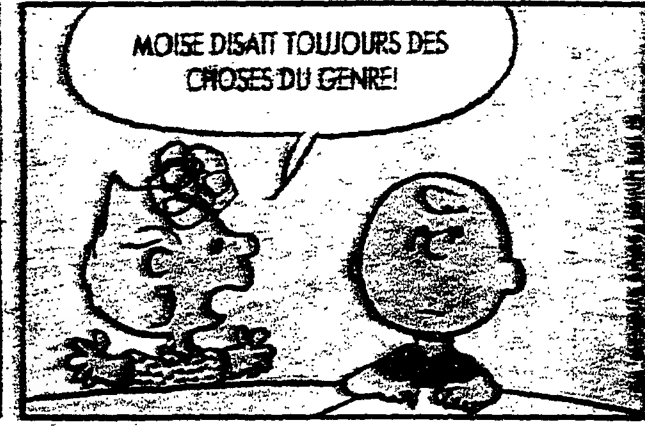
PEANUTS

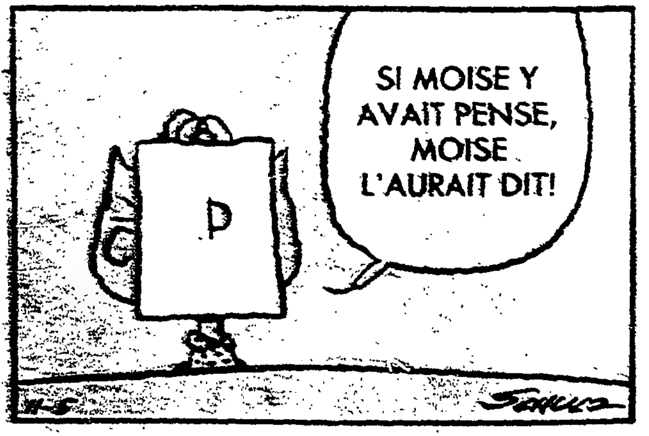






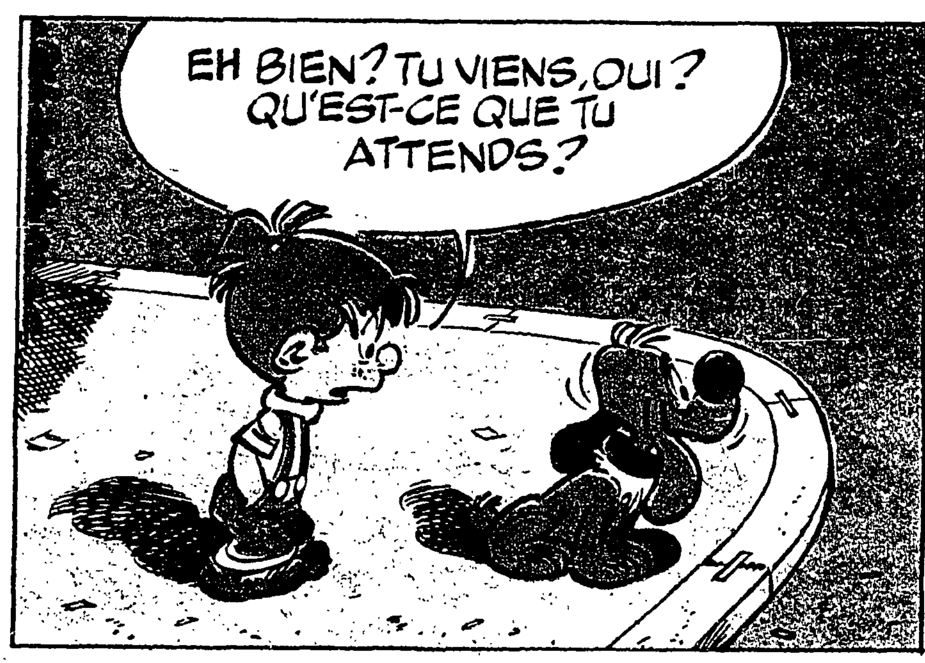


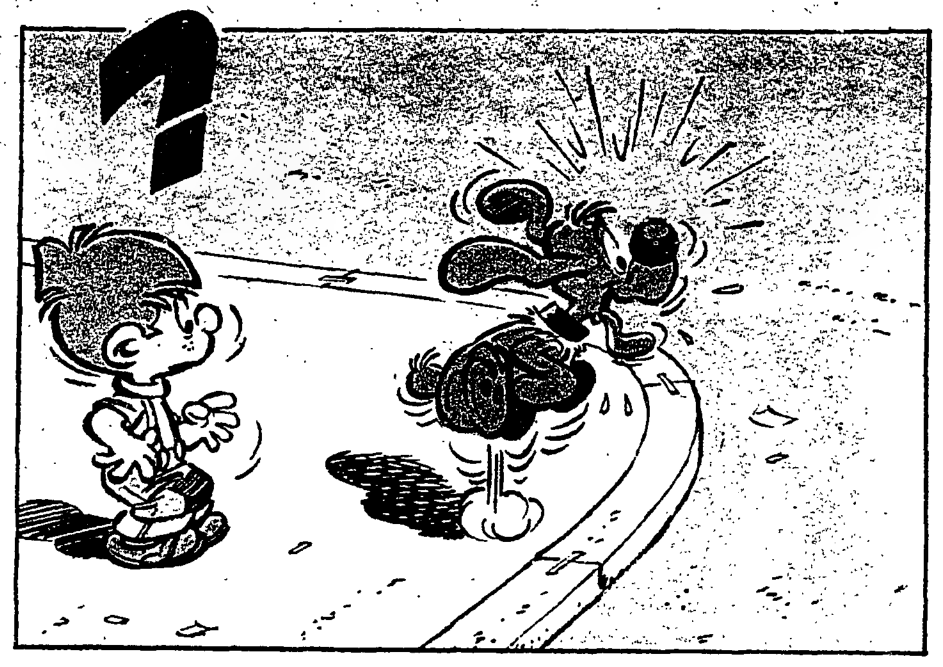


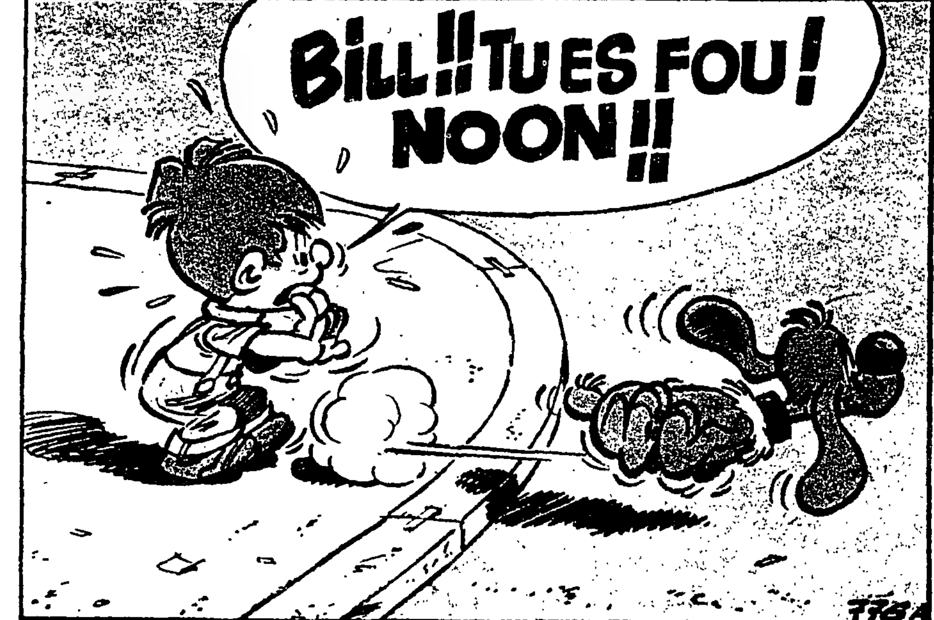


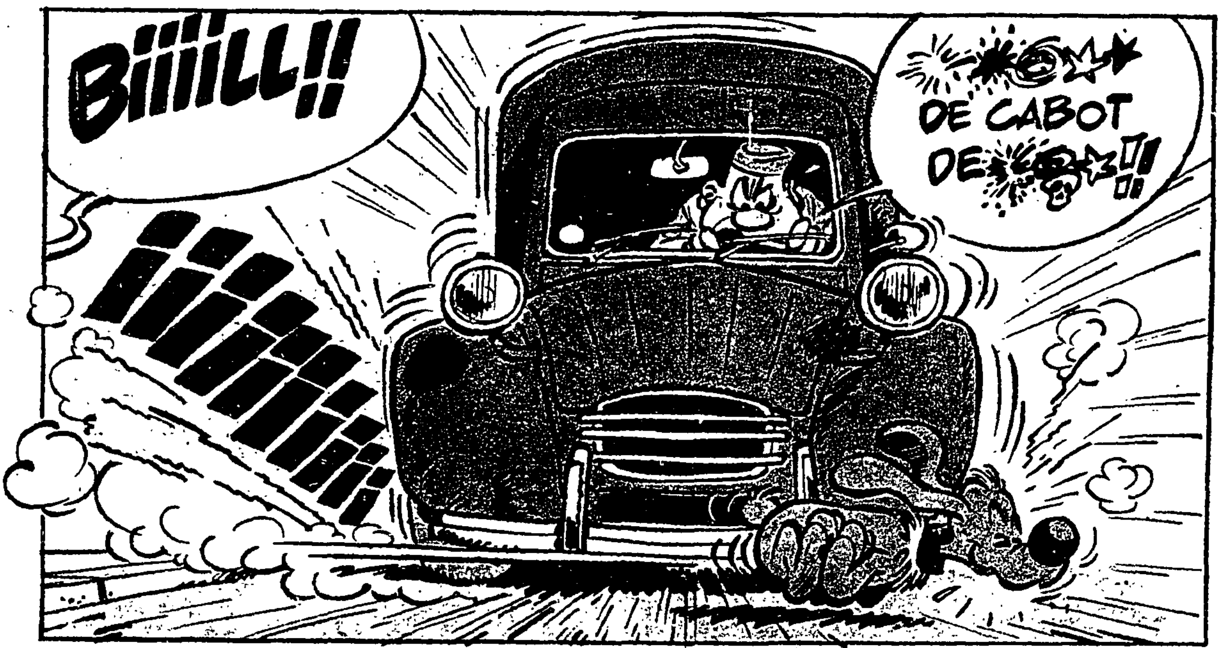
BOULE & BILL par Roba









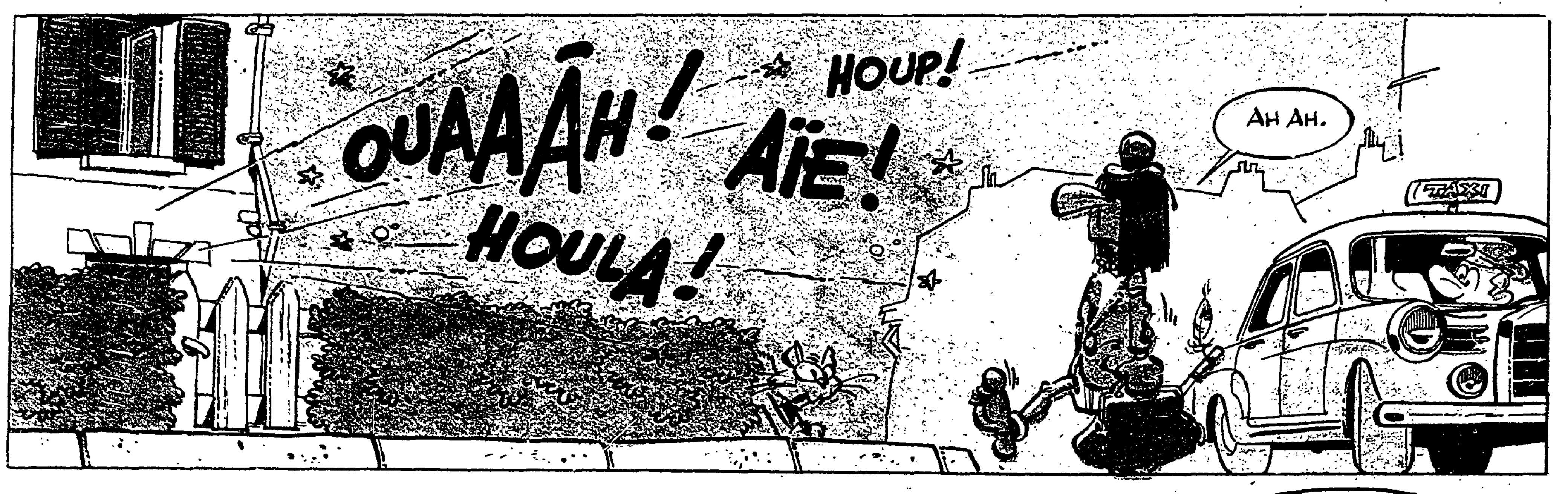




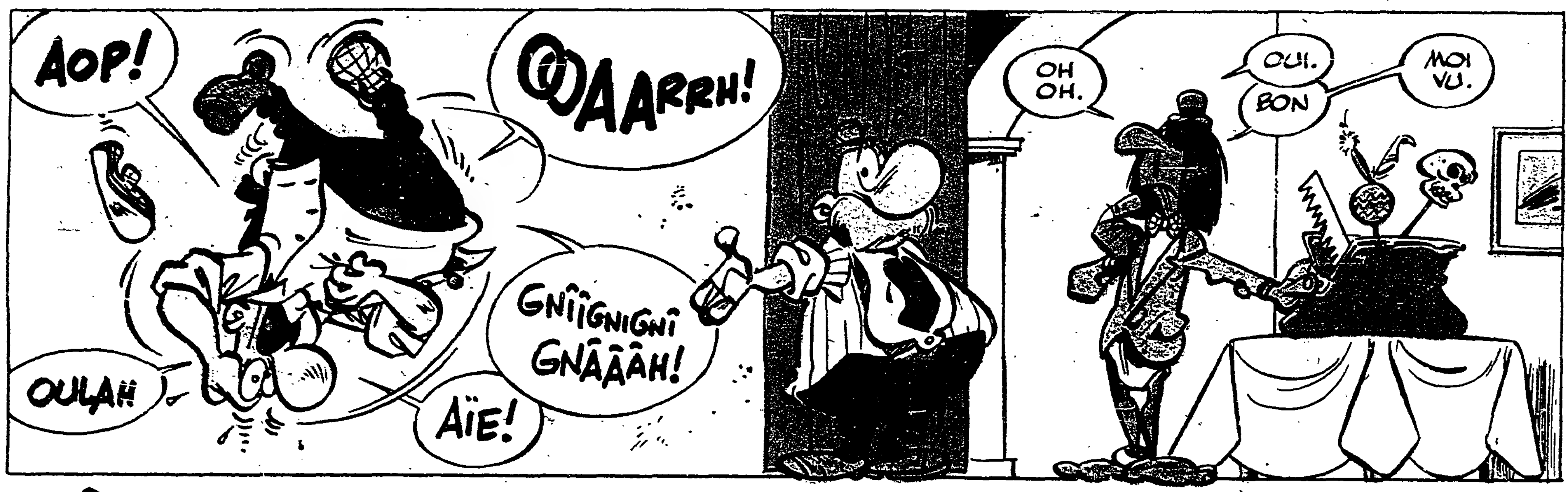


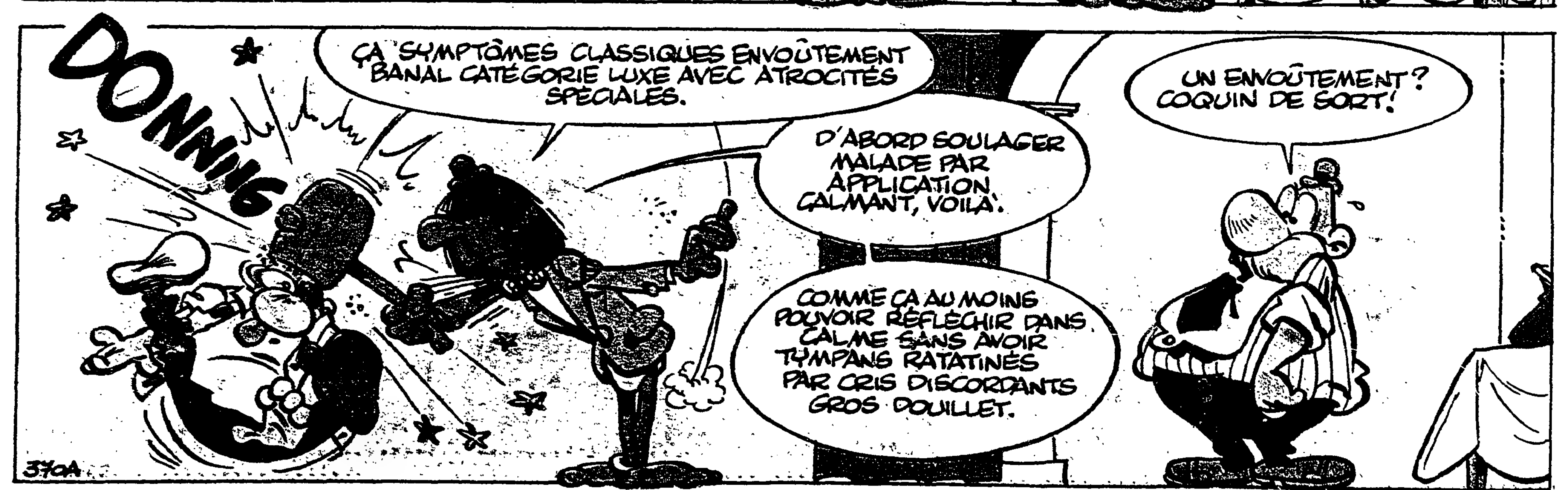
ACHILLE TALON

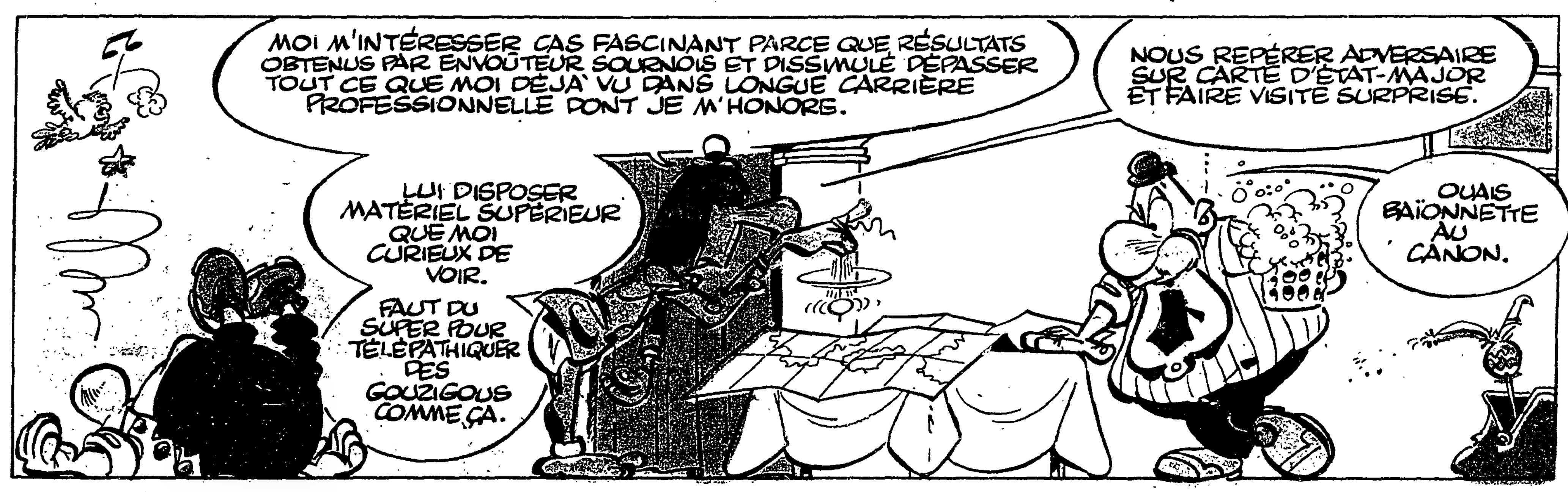
DARGAUD ÉDITEUR

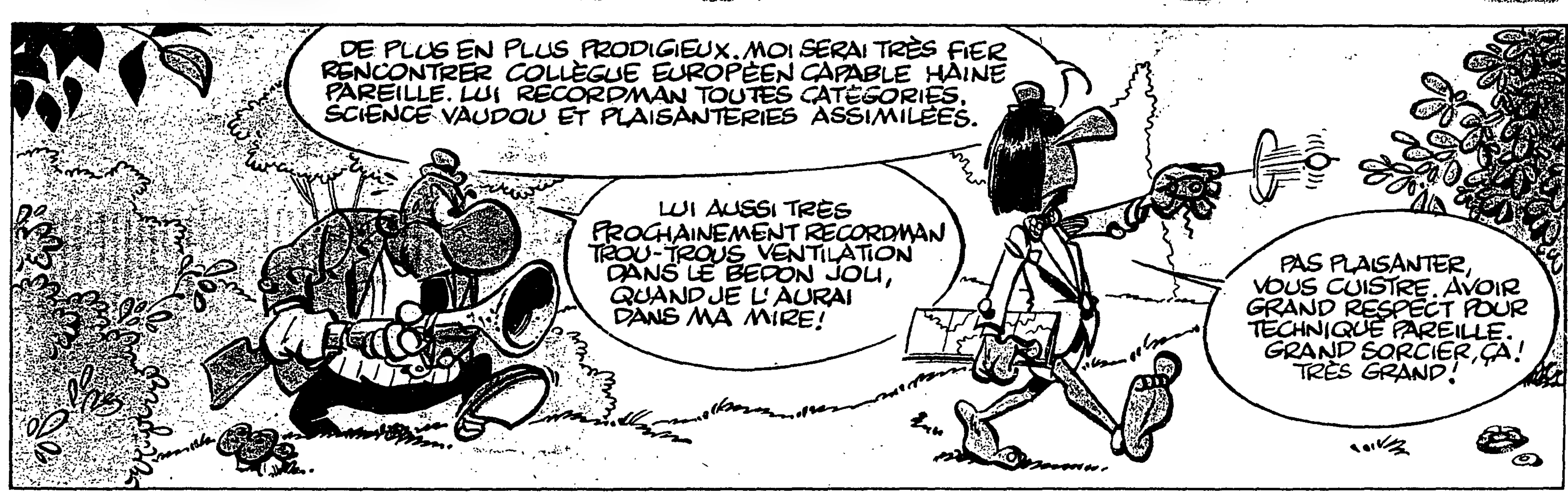








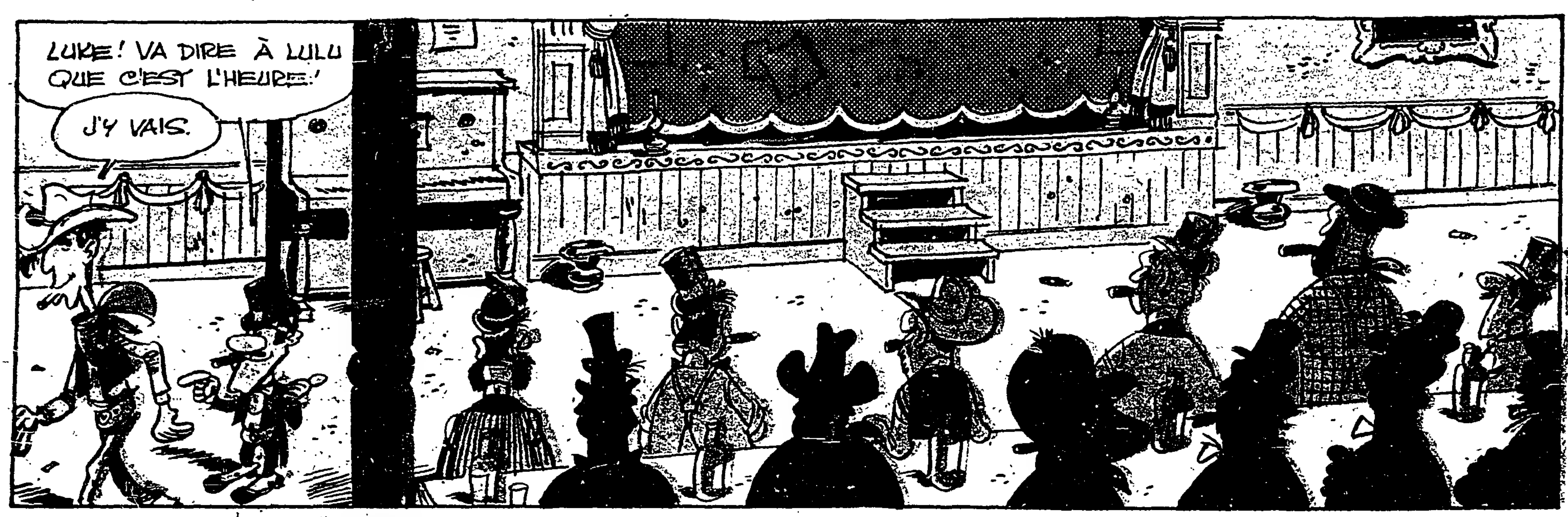




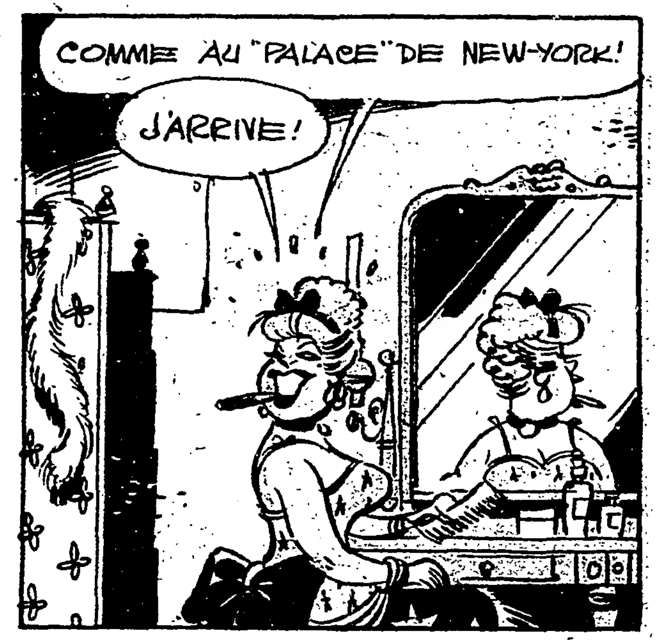
... MAGNÉTISME FORCE AHURISSANTE, MOI JAMAIS VU ÇA, INCROYABLE POUVOIR LANCER MALÉFICES PAREILS QUAND ON PENSE SEULEMENT PETITES ÉPINGLES PIQUÉES DANS MINUSCULE POUPÉE EFFIGIE VICTIME!

3708

Dargaud Éditeur
LUCKY LUKE
DESSINS DE MORRIS
SCÉNARIO DE GOSCINNY

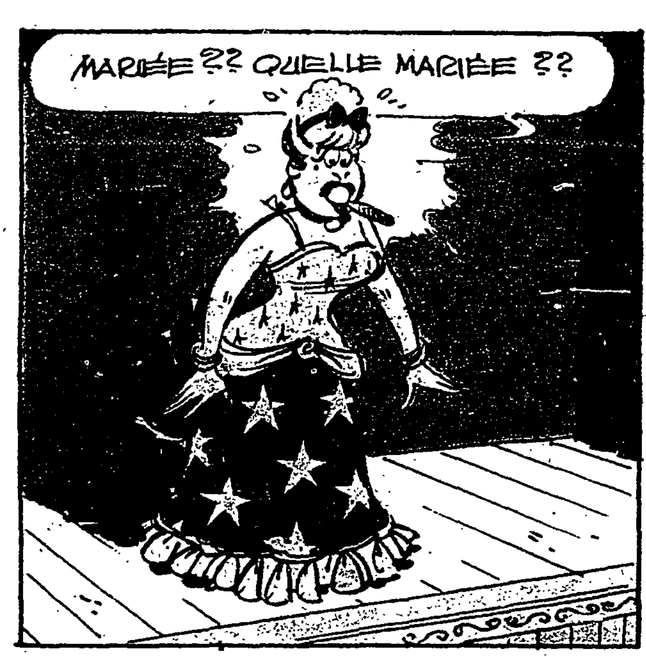












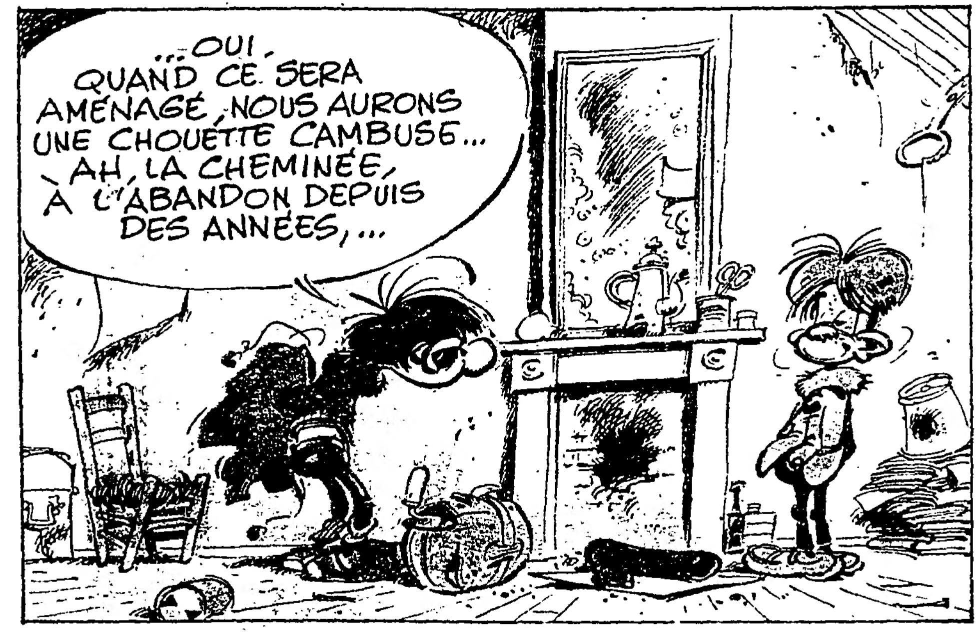








GASTON



...OUI. QUAND CE SERA AMÉNAGÉ, NOUS AURONS UNE CHOUETTE CAMBUSE... AH, LA CHEMINÉE, À L'ABANDON DEPUIS DES ANNÉES,...



...A BESOIN D'UN TRAITEMENT VIGOUREUX... J'AI CE QU'IL FAUT...
ATTT... TENTIONN ...



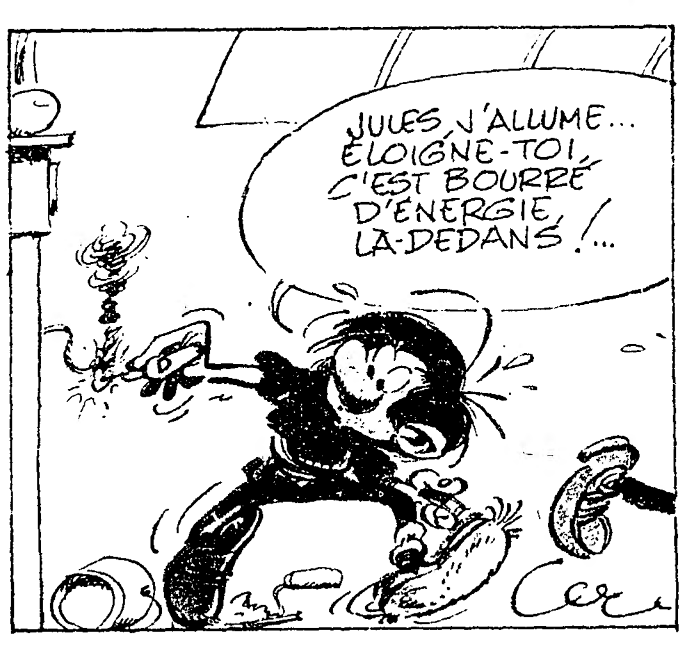
...TU VOIS, MOI, J'AI RÉVOLUTIONNÉ LA TECHNIQUE DU RAMONAGE...



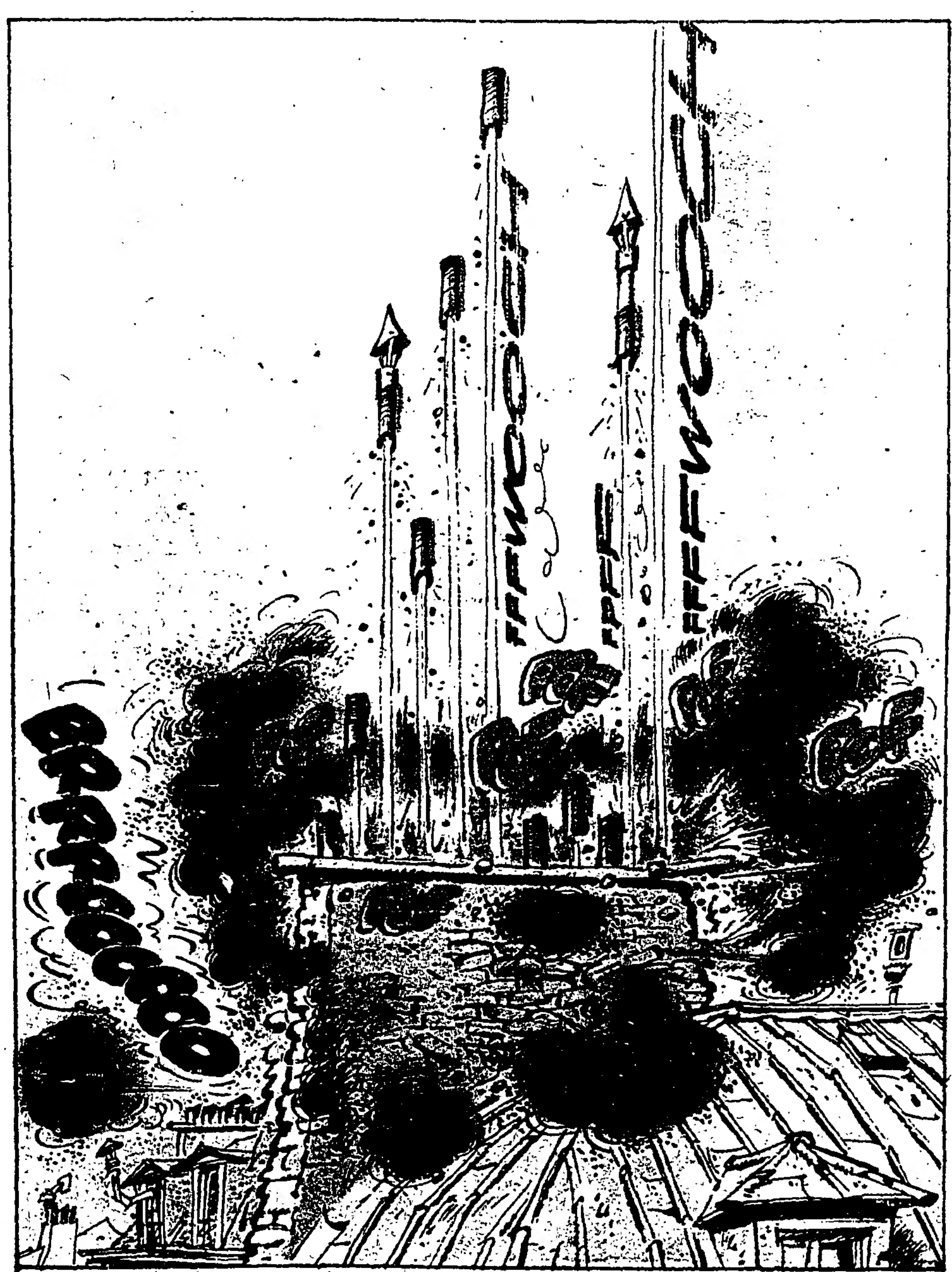
...TANGO ZOULOU VA RENTRER DE MISSION : APPROCHE D'ATTAQUE SIMULÉE DU BOEING DE NEW YORK...HAHA !



FAUT QUE MES GARS S'ENTRAÎNENT, QUOI ?!
...ET QU'ILS S'AMUSENT... HIHIH !
MAIS MOTUS ! HAHÂ !



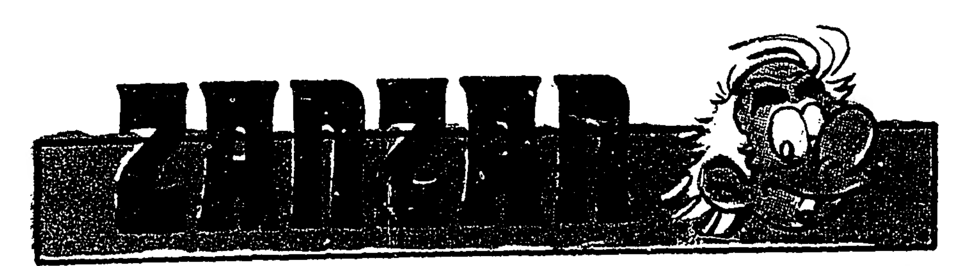
JULES, J'ALLUME... ÉLOIGNE-TOI, C'EST BOURRÉ D'ÉNERGIE LÀ-DEDANS !...



FFFWOOOCH!
FFFF
FFFFWOOOCH!
BRRRROOOOOO

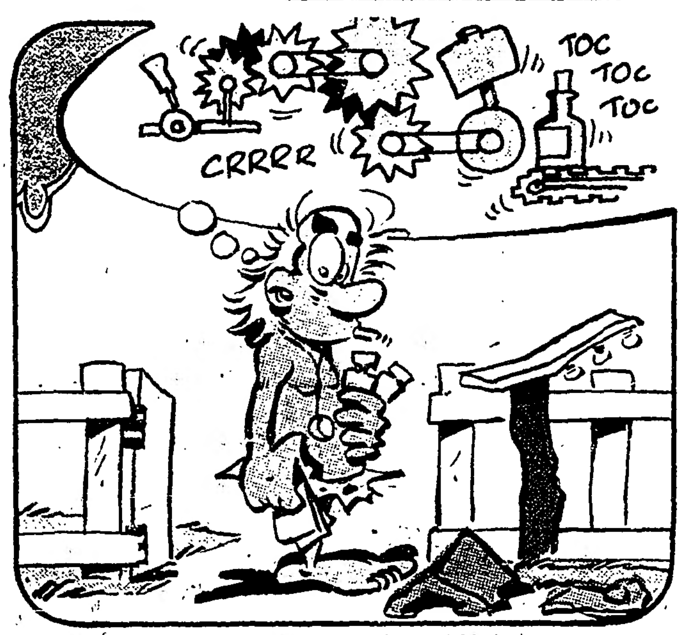


...VITE ! TANGO ZOULOU ANNONCE UN ATTERRISSAGE EN CATASTROPHE !? AH ?... AH ! LE VOILÀ...
OH-LÀLÂÂA !
LÂÂÂ ! C'EST FINI, ON NE PLEURE PLUS ! MAIS C'ÉTAIT QUOI ?! IL Y A UN FOU, EN VILLE, QUI A ACHETÉ UN VIEUX CANON DE DCA ?!
N.NNONONON !... DES MI... MI MI... MI DES MISSILES SOL-AIR ! TOUTT... TOUTE UNE BATTERIE ....
690


ZANZAN
LA TERREUR DE LA JUNGLE


POM-POM
TAGADA-TSOIN
TSOIN
ZANZAN

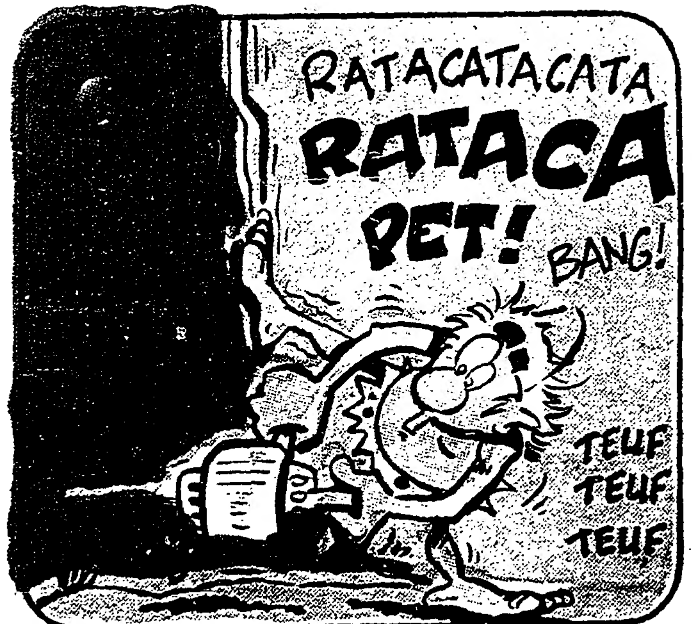

BONG


TOC
TOC
TOC
CRRRR




HÉ! HÉ! HÉ!


14A


RATACATACATA
RATACA
PET!
BANG!
TEUF
TEUF
TEUF

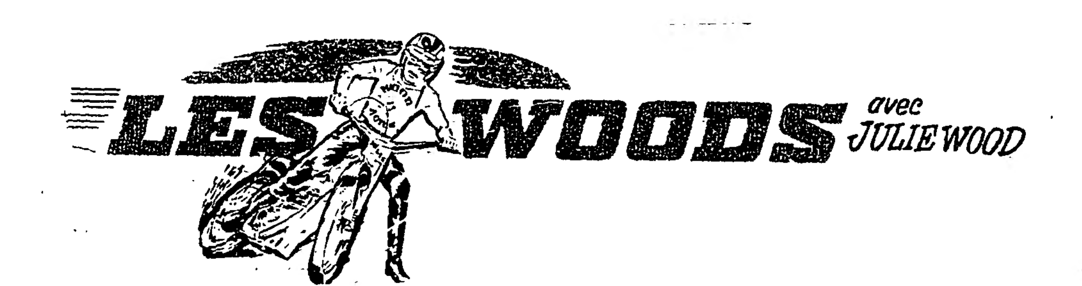

BANG
BANG
BANG
BANG

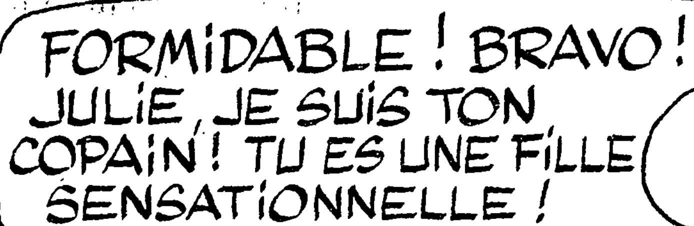

HÉ! HÉ! HÉ! HÉ!
ZANZAN

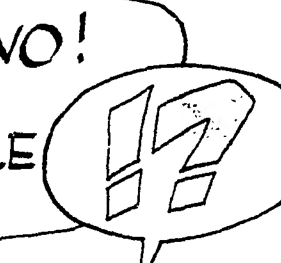

EN GRÈVE!
... NOUS N'OBÉIRONS PAS AU PIED DE LA LETTRE




MAIS ... IL ... IL EST TIMBRÉ!
TOC TOC TOC
14B











NÉANMOINS, C'EST UN PEU INQUIET QUE GARY REPREND LA PISTE ET S'ÉLANCE A' LA POURSUITE DE RENDER.

RONNIE EST SINCÈRE. SINON IL NE M'AURAIT PAS MIS EN GARDE CONTRE RENDER.

ROOOIN

FATIGUÉE, MA POULE, HEIN ?

OUI ... PLUTÔT... J'AI SURTOUT ENVIE DE ME DÉCRASSER UN PEU AVANT DE RETOURNER A' ENSENADA POUR L'ARRIVÉE. CAR JE CROIS QUE JE N'AURAIS PAS LA FORCE D'ALLER LES VOIR TASSER A' EL RAYO ...

EL RAYO

savrais-tu nommer quelques sous-produits du maïs?

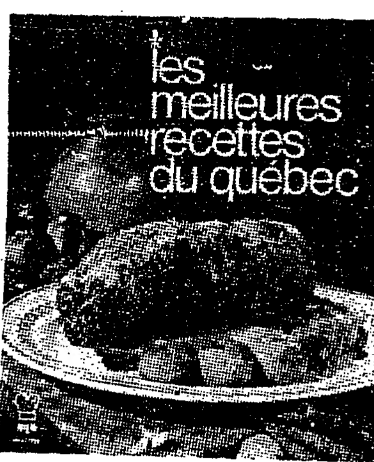
margarine · huile · maïs soufflé.

C'EST PAS JUSTE! ELLE VA ENCORE ME LAISSER QUE LE TROG-NON! ZUT!

QU'EST-CE QU'IL VEUT? POUR LE SAVOIR PREND UN MIROIR ET LIS LE REFLET DU TEXTE!

à colorier







Hors-d'oeuvre et entrées de Maman Lapointe
par Lucette et Suzanne Lapointe

Pour commencer une réception en douceur, pour mettre vos convives en appétit, voici un livre riche en suggestions. Il contient plus de 150 recettes de hors-d'oeuvre, amuse-gueule, entrées et canapés, à la portée de tous les budgets et de tous les talents culinaires.
Réunissant les mets les plus fins et les plus simples, ces recettes seront précieuses aussi bien pour les grandes réceptions que pour les réunions improvisées.

128 pages
$3.95

Les meilleures recettes du Québec
par Mirelle Beaulieu

La cuisine québécoise traditionnelle à son meilleur: cretons, six-pâtes, rôti de porc aux patates brunes, ragoût de boeuf avec grands-pères, gibelotte, tarte à la ferlouche, etc. Illustré de photographies en couleurs, ce livre évoque avec bonheur la savoureuse cuisine de nos grands-mères, leurs recettes précieusement conservées et transmises de mère en fille comme des secrets...

144 pages
16 planches en couleurs hors texte
$5.95

COUPON DE COMMANDE

Egalement en vente chez votre fournisseur habituel

Veuillez me faire parvenir le ou les livres dont le titre est marqué d'un crochet:

Hors-d'oeuvre et entrées de Maman Lapointe $3.95

Les meilleures recettes du Québec $5.95

Veuillez allouer de deux à trois semaines pour la livraison.

Nom ____________

Adresse ____________

Ville ____________ **Prov.** ____________

Code postal ____________ **Tél.** ____________

Joignez à ce coupon un chèque ou un mandat payable aux Editions La Presse, Ltée, et adressez le tout à:



Les Editions La Presse, Ltée
7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1K9